

# Etude de circulation et de stationnement à Galluis (78)

Diagnostic





# Version

| Rédacteur   | N° version | Date version | Vérifié par   | Assistants/Techniciens   | Modifications |
|---|------------|--------------|---|--|---------------|
| I. Richard<br>i.richard@cdvia.fr<br>+33(0)6.40.44.12.27 | 1.0        | 07/11/25     | J. Maisondieu<br>j.maisondieu@cdvia.fr<br>+33(0)7.69.64.18.95 | J. Chambon<br>j.chambon@cdvia.fr<br>+33(0)7.50.59.27.49<br>M. Wehrlé<br>m.wehrle@cdvia.fr<br>+33(0)6.85.15.23.84 | PPT initial   |

# Sommaire

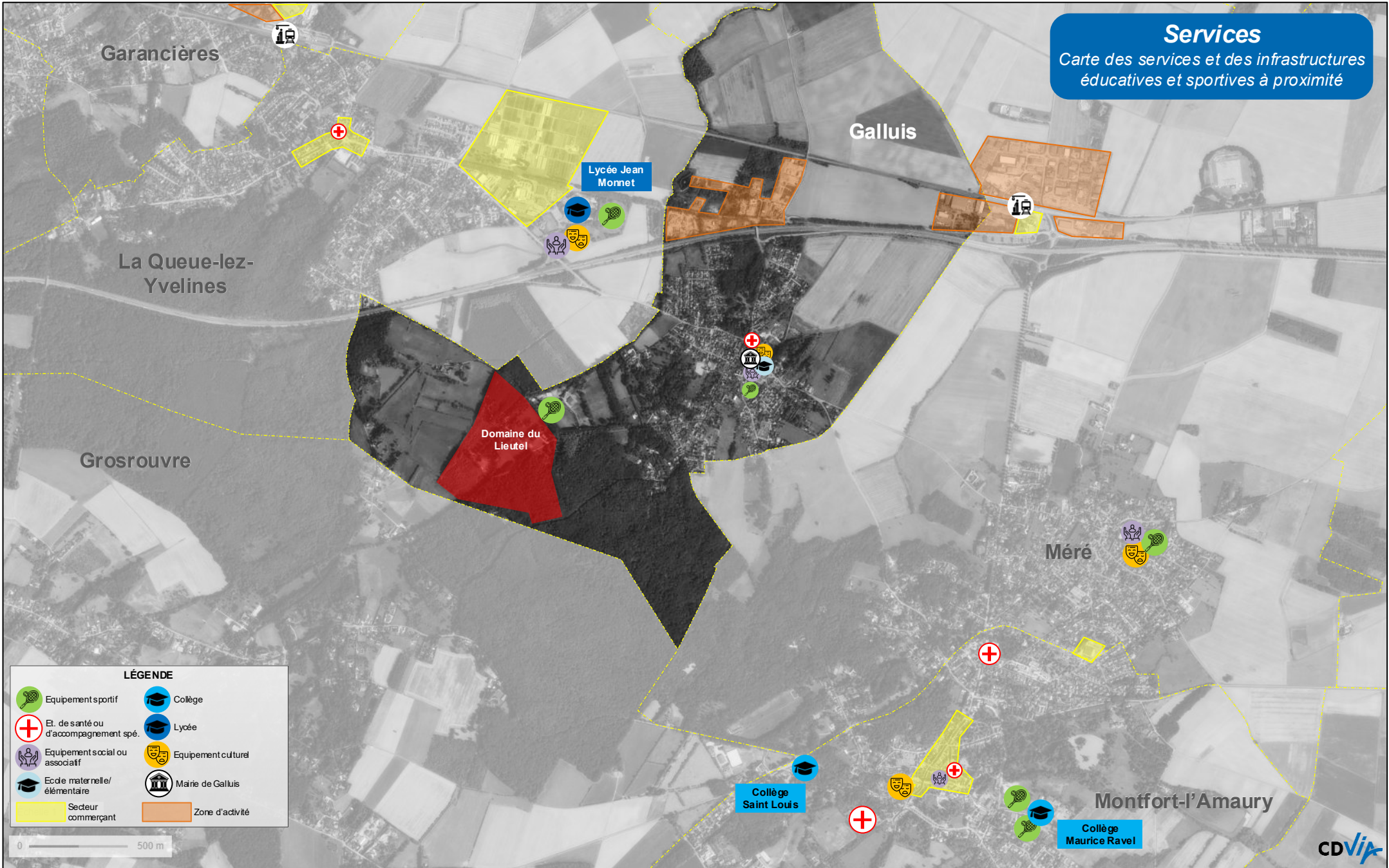
1. Introduction
  2. Volet circulation
    - Réseau routier et trafic motorisé
    - Transports en commun
    - Réseau cyclable
    - Réseau marchable
  3. Volet stationnement
    - Stationnement des voitures (congestion, interdits)
    - Entrées et sorties de l'école
    - Stationnement des vélos
  4. Analyse des éléments transmis
  5. Poursuite de l'étude
- Annexes

# 1. Introduction

# 1. Introduction

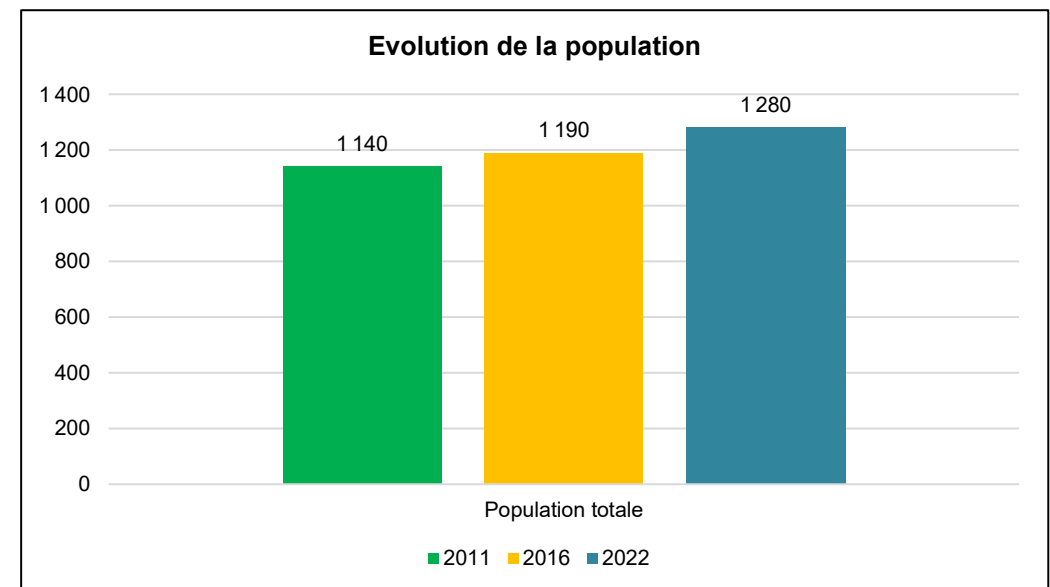
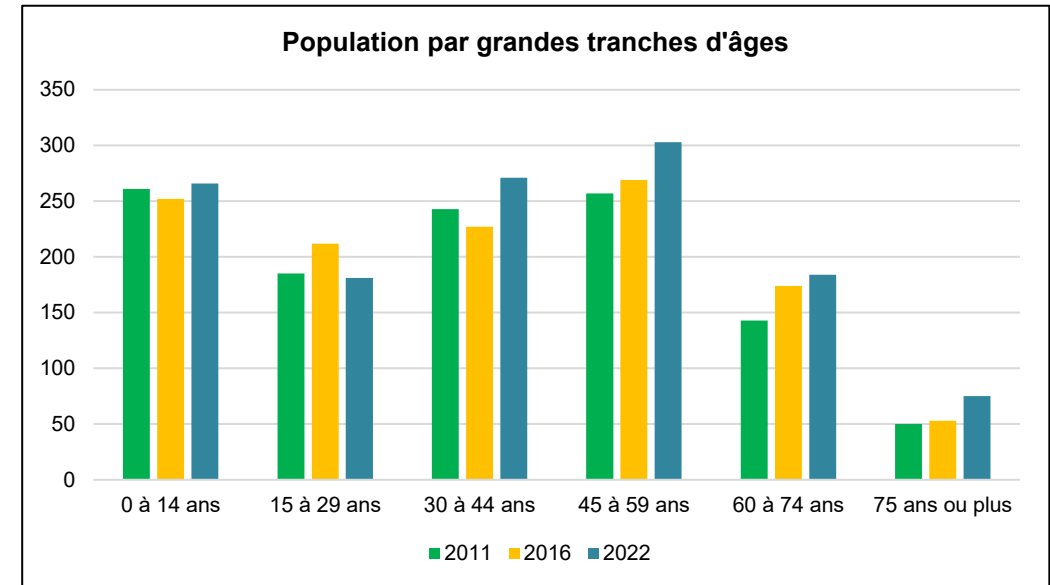
- Commune rurale des Yvelines, entre plaine agricole et lisière forestière.
- Bourg ancien structuré autour du centre historique, urbanisation diffuse depuis les années 1970.
- Traversée au nord par la RN12, axe majeur reliant Paris à Dreux, générant à la fois accessibilité et coupure.
- Territoire encore largement naturel : espaces agricoles et boisés couvrent près des  $\frac{3}{4}$  de la surface communale.





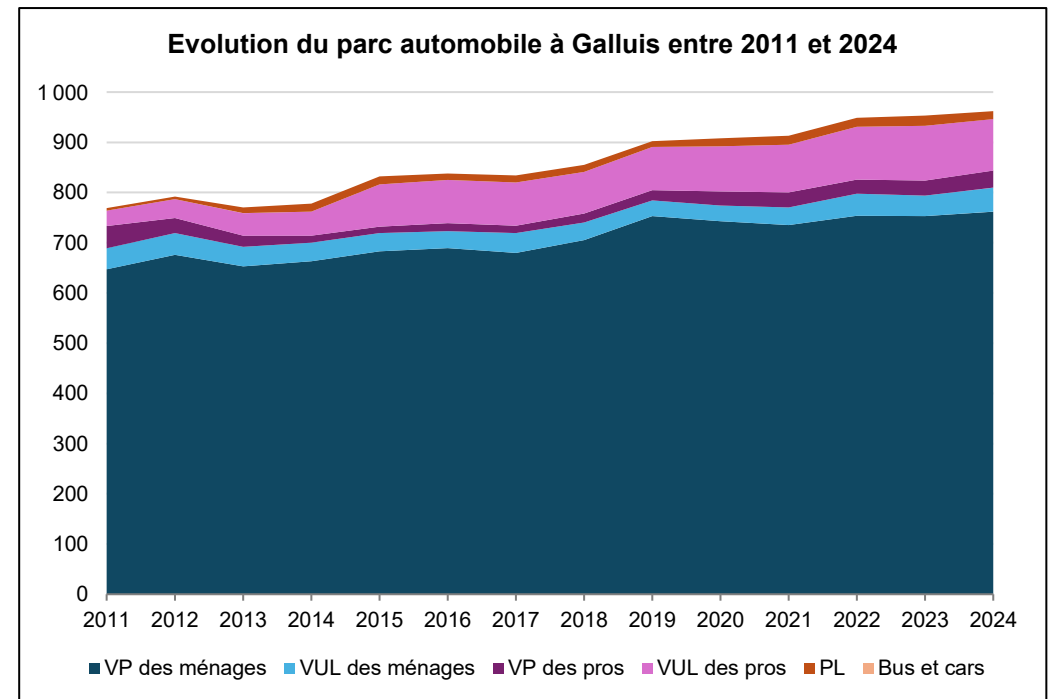
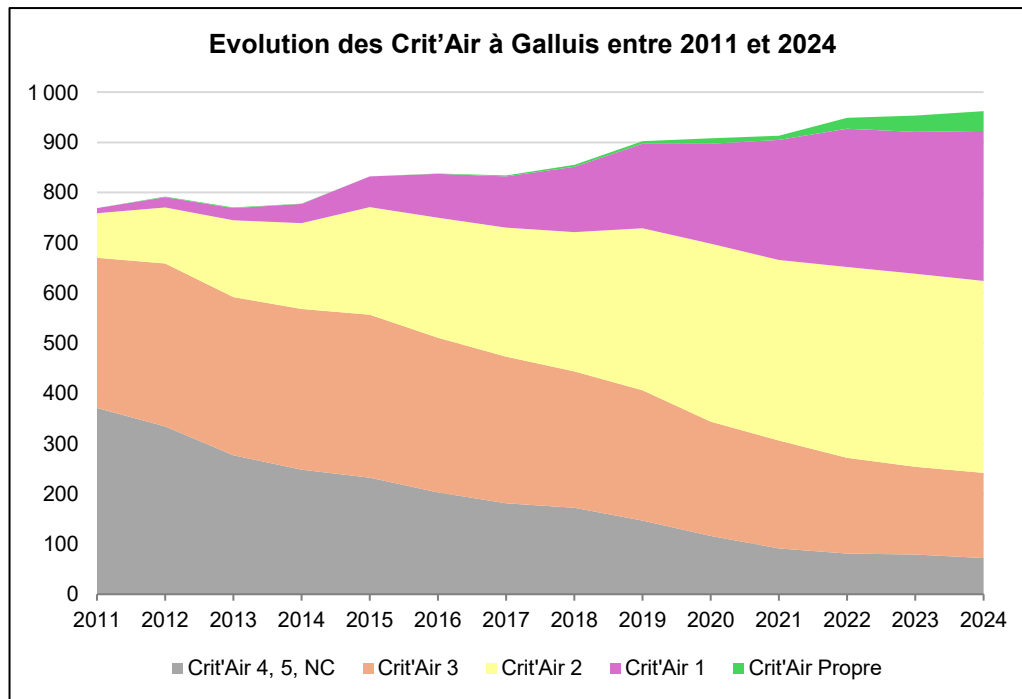
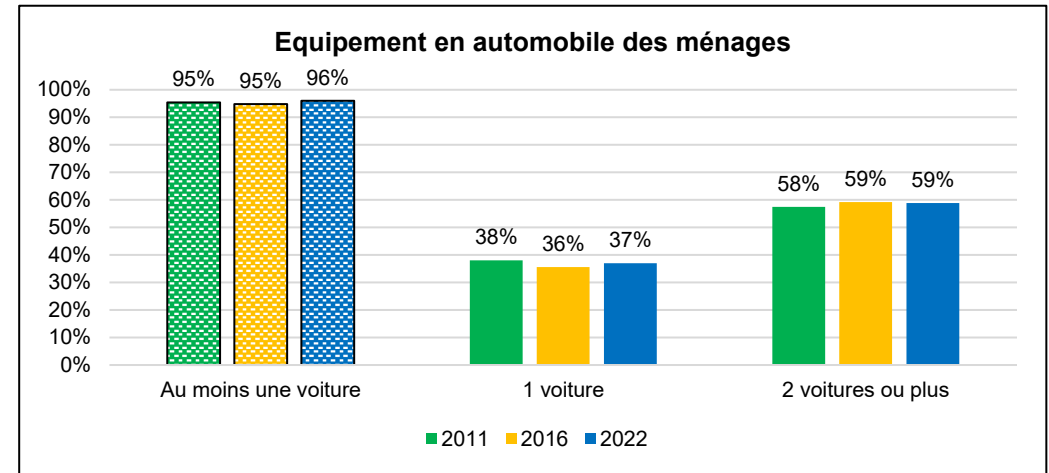
# 1. Introduction – Population

- Augmentation de la population depuis 1920, toujours constatée entre 2011 et 2022
- Liée, entre autres, à la construction récente de logements :
  - Rue des Hortensias
  - Rue de la Hederaie
  - Ruelle Saint-Martin et ruelle des Vignes
- Léger vieillissement mais population toujours plus jeune que la moyenne départementale
  - *Attraction des jeunes parents du fait du cadre de vie, de la présence d'une école, d'un collège et d'un lycée à proximité ?*



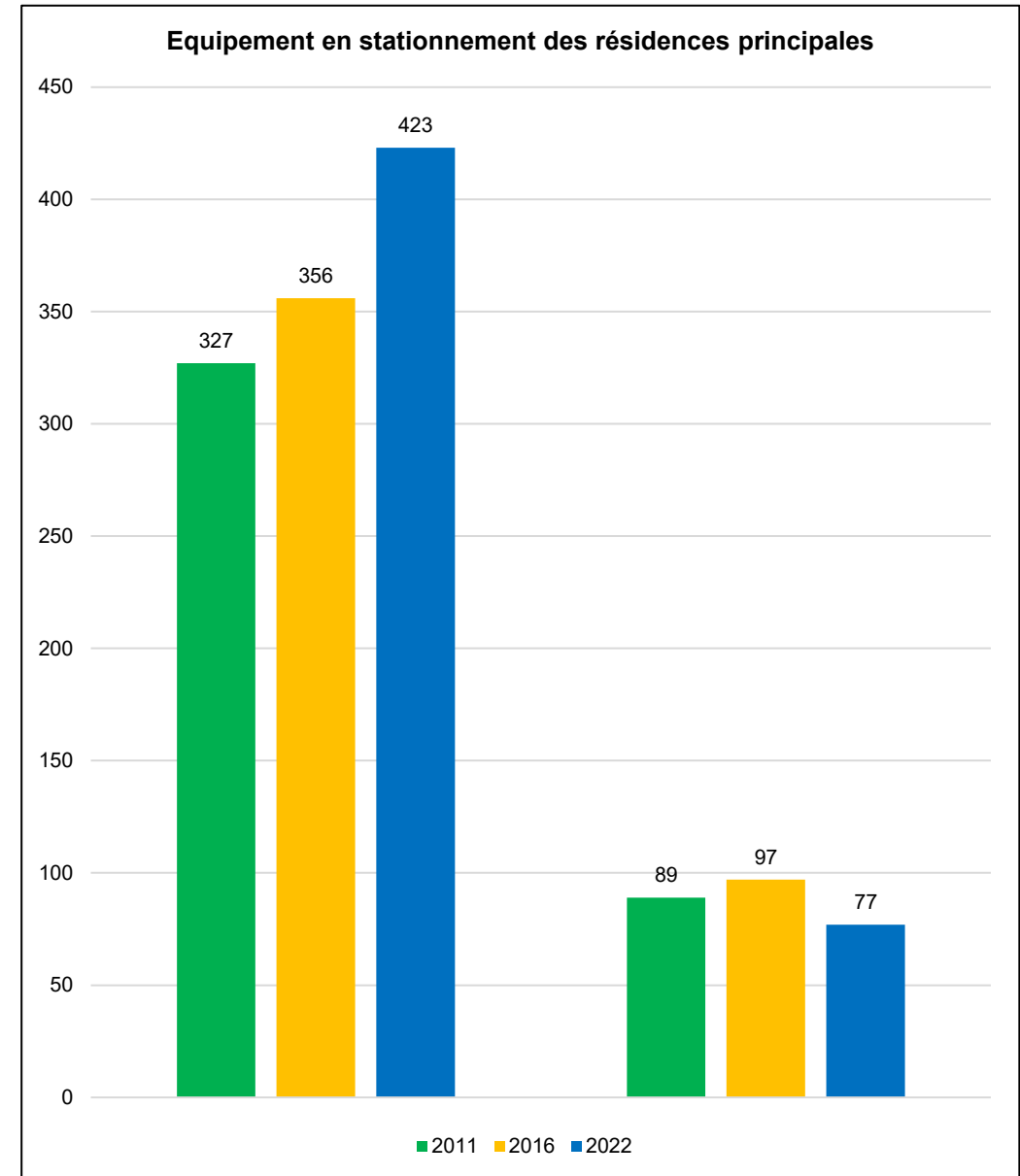
# 1. Introduction – Equipement des ménages

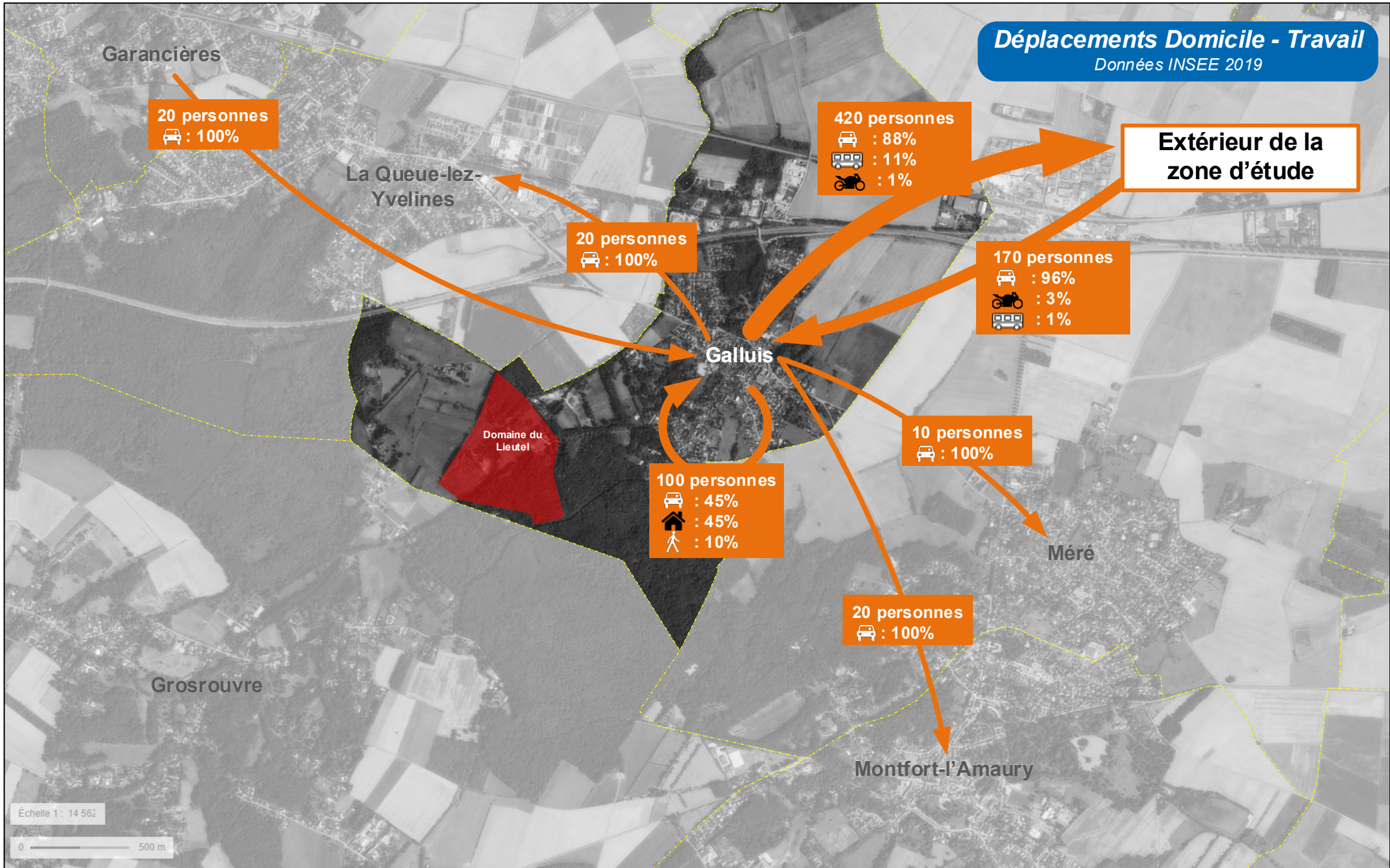
- Très légère augmentation de la motorisation ces dernières années
- Augmentation du parc de véhicules immatriculés (+190 en 13 ans)

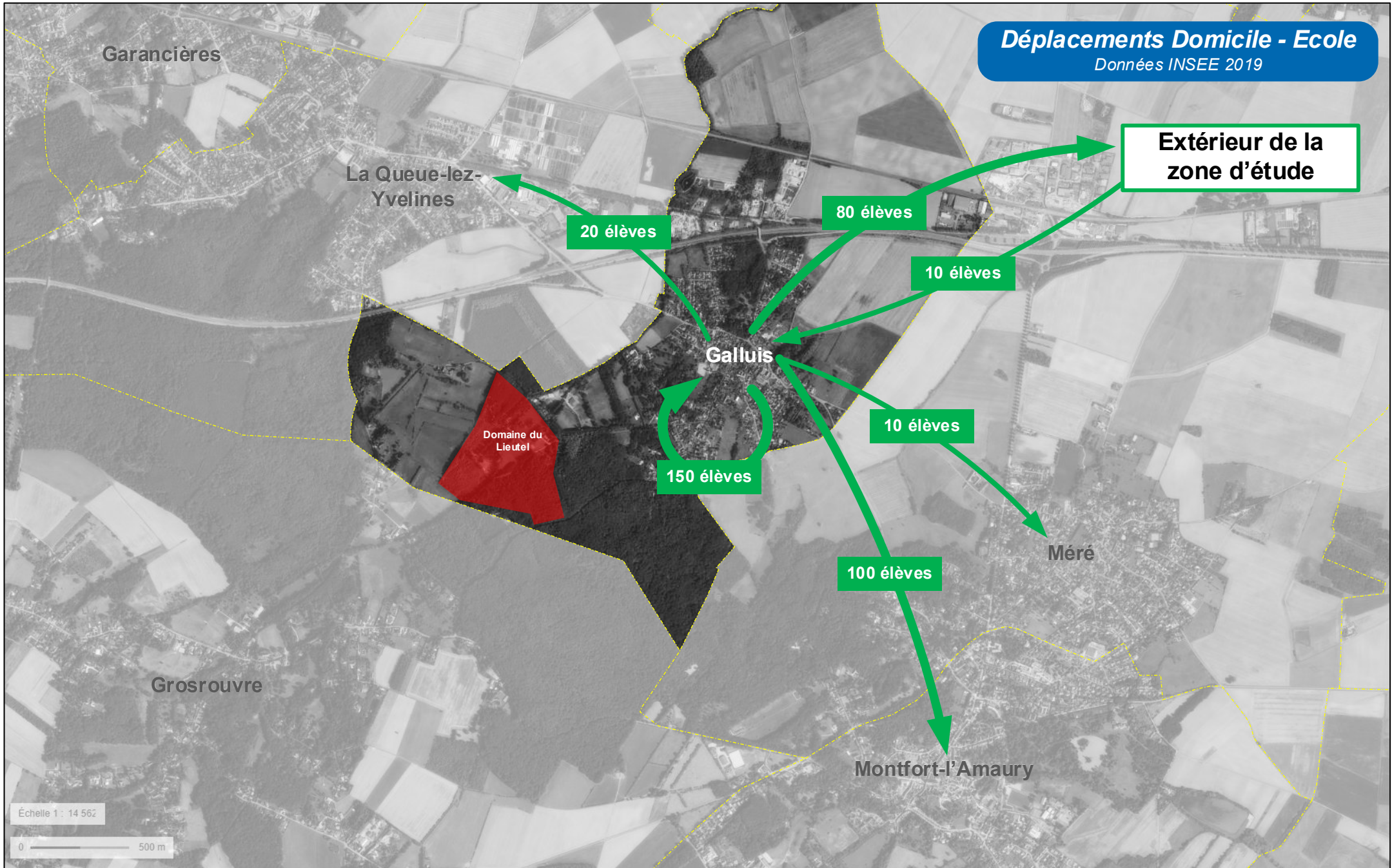


# 1. Introduction – Stationnement

- 85% des résidences principales sont équipées d'au moins une place de stationnement
- On note la diminution du nombre de résidences non équipées entre 2016 et 2022
- La plupart des résidences, en dehors de celles situées dans l'hypercentre-bourg ancien, sont dotées de plus d'une place de stationnement.
- La pression en stationnement sur le domaine public, issue des 77 résidences non dotées en stationnement, ainsi que des quelques résidences dotées d'une seule place, ne devrait pas excéder les 140 véhicules.







# 1. Introduction – Accidentalité

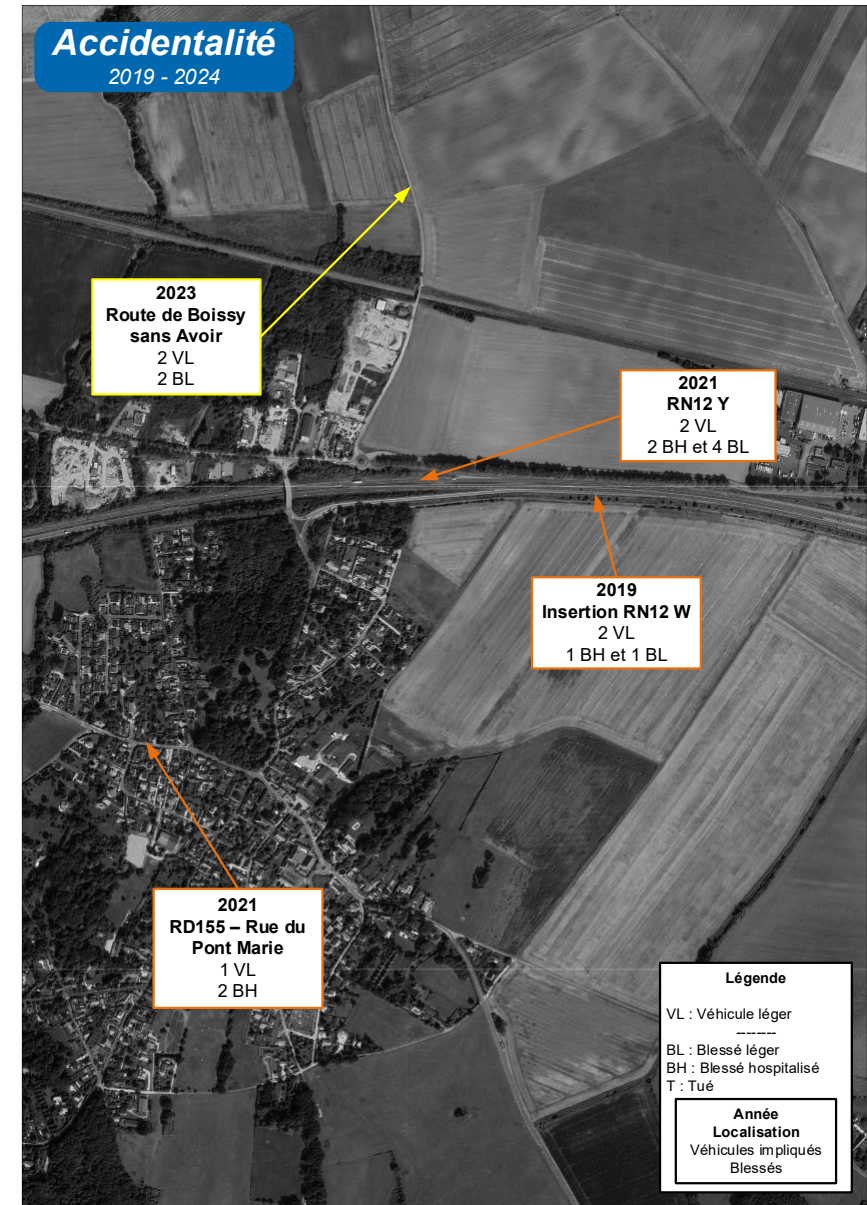
## Analyse des accidents corporels (2019 – 2024)

Sur la période considérée, **4 accidents corporels** ont été recensés sur la commune de Galluis, impliquant **7 véhicules légers** :

- Deux accidents sur la RN12, totalisant 4 VL, avec 3 blessés hospitalisés et 5 blessés légers ;
- Un accident isolé sur la RD155 en centre-bourg, à la suite de tonneaux après un heurt avec le trottoir, ayant entraîné 2 blessés hospitalisés ;
- Un accident sur la route de Boissy-sans-Avoir, lors d'un dépassement, ayant causé 2 blessés légers.

**Aucun usager vulnérable (piéton, cycliste, deux-roues motorisé) n'a été impliqué.**

Dans l'ensemble, les accidents apparaissent **dispersés et sans concentration localisée**. Le niveau d'accidentalité corporelle reste limité et ne traduit pas de problématique de sécurité structurelle à ce stade.



## 2. Volet circulation

## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

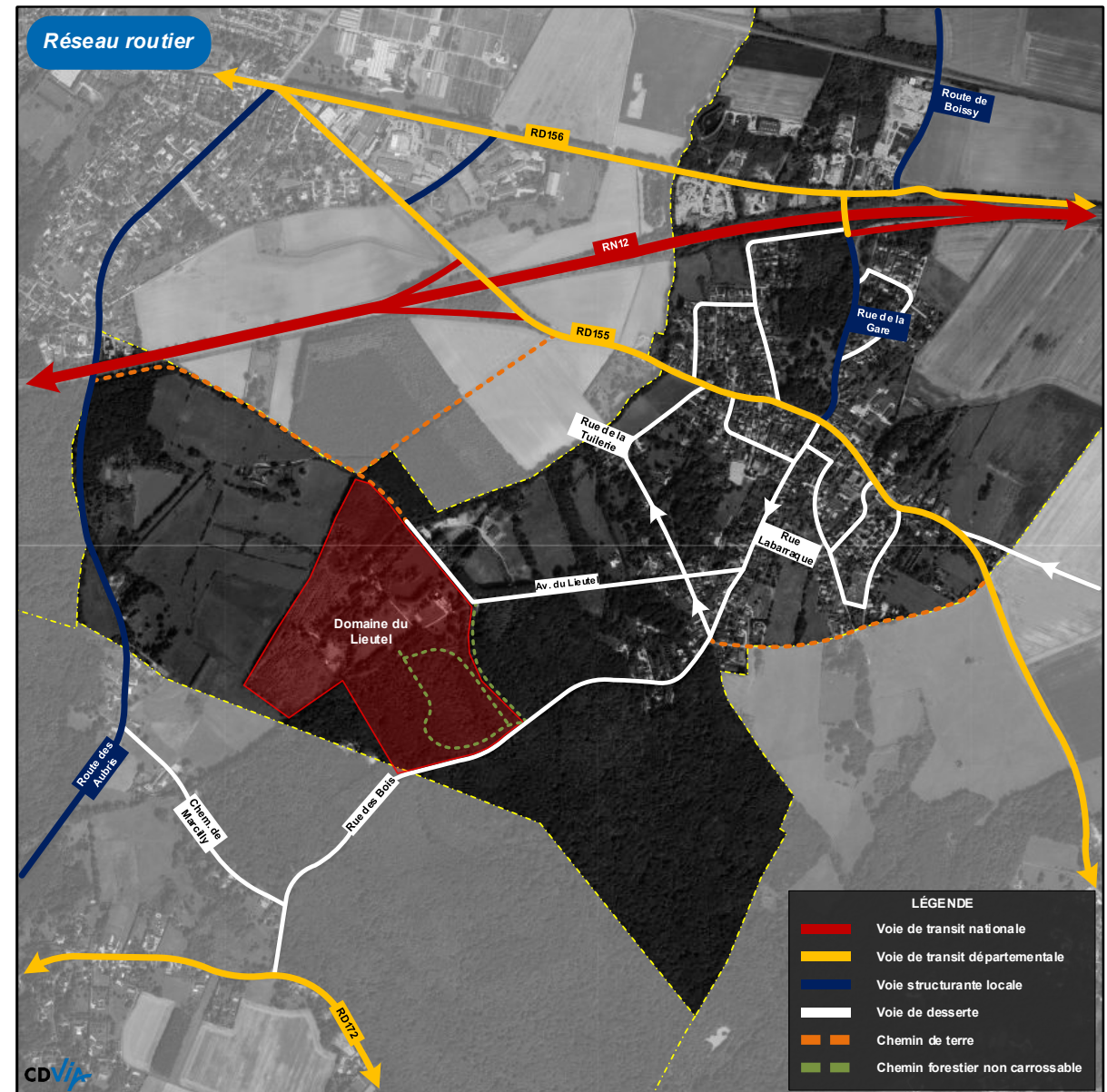
### Hiérarchisation

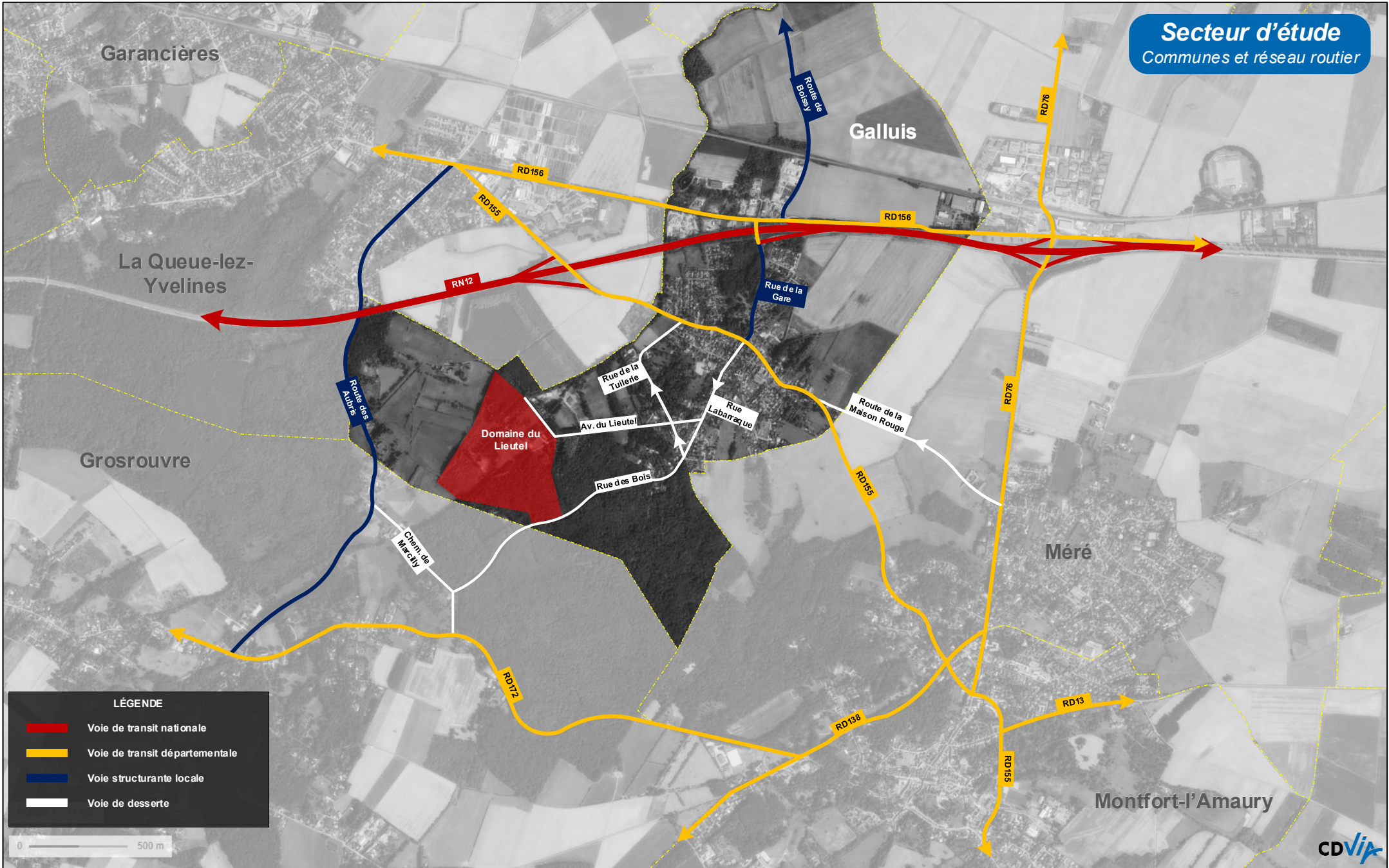
La commune de Galluis bénéficie d'une bonne desserte routière, grâce à sa connexion directe à la RN12 et aux routes départementales structurantes (notamment la RD156).

Le réseau local présente deux niveaux de voirie :

- des axes structurants, assurant la continuité avec le réseau départemental ;
- des voies de desserte, à vocation essentiellement locale et résidentielle.

**Le domaine du Lieutel** n'est accessible que par **l'avenue du Lieutel**. Il borde toutefois la rue des Bois, qui ne dispose pas de liaison carrossable, ainsi que deux chemins de terre rejoignant la RD155 et la route des Aubris.





## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Sens de circulation

La majorité des voies de Galluis sont aménagées en double sens.

Deux grands axes, la rue de la Tuilerie et la rue Labarraque, fonctionnent toutefois en sens unique. Cette configuration conduit souvent à des vitesses plus élevées : les automobilistes, convaincus de ne croiser aucun autre véhicule, se sentent en sécurité et oublient qu'ils peuvent rencontrer des piétons, des cyclistes ou des riverains sortant de leur propriété. Cette perception trompeuse du risque accroît la dangerosité pour les usagers les plus vulnérables.

Les sens uniques de ces deux rues engendrent également des détours. S'ils restent relativement indolores pour les automobilistes, ils compliquent et allongent nettement les trajets à vélo.

Enfin, la commune ne dispose pas de double-sens cyclables, à l'exception de la route de la Maison Rouge, alors que la réglementation les rend obligatoires sur les voies limitées à 30 km/h.



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

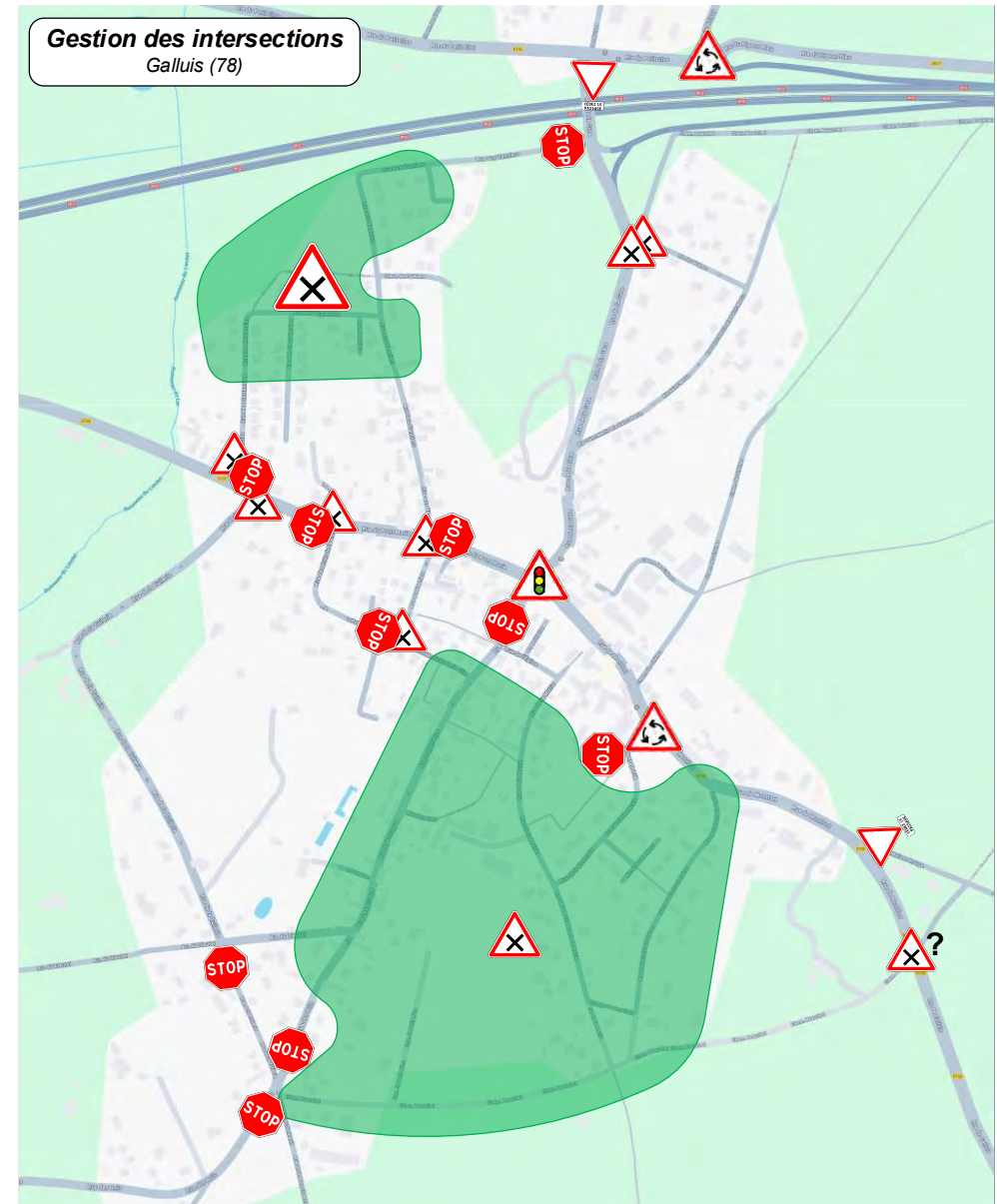
### Gestion des intersections

Dans les quartiers résidentiels, les intersections sont majoritairement en priorité à droite, un choix cohérent avec les faibles niveaux de trafic et l'objectif d'apaisement.

L'usage du STOP comme dispositif de modération de vitesse s'est généralisé sur la commune. Ses effets sont souvent :

- Une **réduction locale** de la vitesse pratiquée ;
- Une pénalisation des conducteurs respectueux des règles, sans effet sur les contrevenants ;
- Un **non-respect fréquent** des stops (banalisation de la transgression) ;
- Une **perte de crédibilité** de la signalisation, entraînant le non-respect des stops réellement justifiés ;
- Un **risque accru de collision** si le stop est placé sur la voie principale (lecture incohérente du carrefour).

On observe enfin que certaines intersections mélangent stop et priorité à droite, créant une confusion supplémentaire.



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Gestion des intersections – Quelques exemples



Les usagers circulant sur la rue des Prés de Ville depuis l'Ouest doivent céder-la-priorité à la rue aux Vanniers, supportant pourtant un trafic quasi-nul. Les usagers arrivant de l'Est de la rue aux Vanniers ont quant à eux une priorité à droite.



Les usagers arrivant rue des Bois ne doivent céder le passage qu'aux véhicules circulant rue de la Mare Chantreuil (<10 véh/j) (chemin Beauchet en terre donc non prioritaire). Des véhicules stationnent dans l'intersection, bloquant la visibilité. La signalisation ne semble pas crédible et n'est pas respectée.



Exemple de stop grillé et de refus de priorité au niveau du stop de la rue Labarraque, potentiellement par habitude de ne pas avoir de véhicule à qui céder la priorité



La branche Est a un stop, mais la branche Nord est en priorité à droite, tandis que la branche Ouest est strictement prioritaire.

## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Méthodologie des enquêtes de circulation

Plusieurs types de relevés ont été réalisés :

- Des comptages directionnels sur les carrefours principaux aux heures de pointe, le mardi 14 novembre et le jeudi 16 octobre 2025
- Des comptages en section courante et des relevés des vitesses, du mardi 7 octobre au jeudi 16 octobre 2025
- Des visites terrain, vendredi 26 septembre, vendredi 3 octobre, samedi 11 octobre, mardi 14 octobre et jeudi 16 octobre.



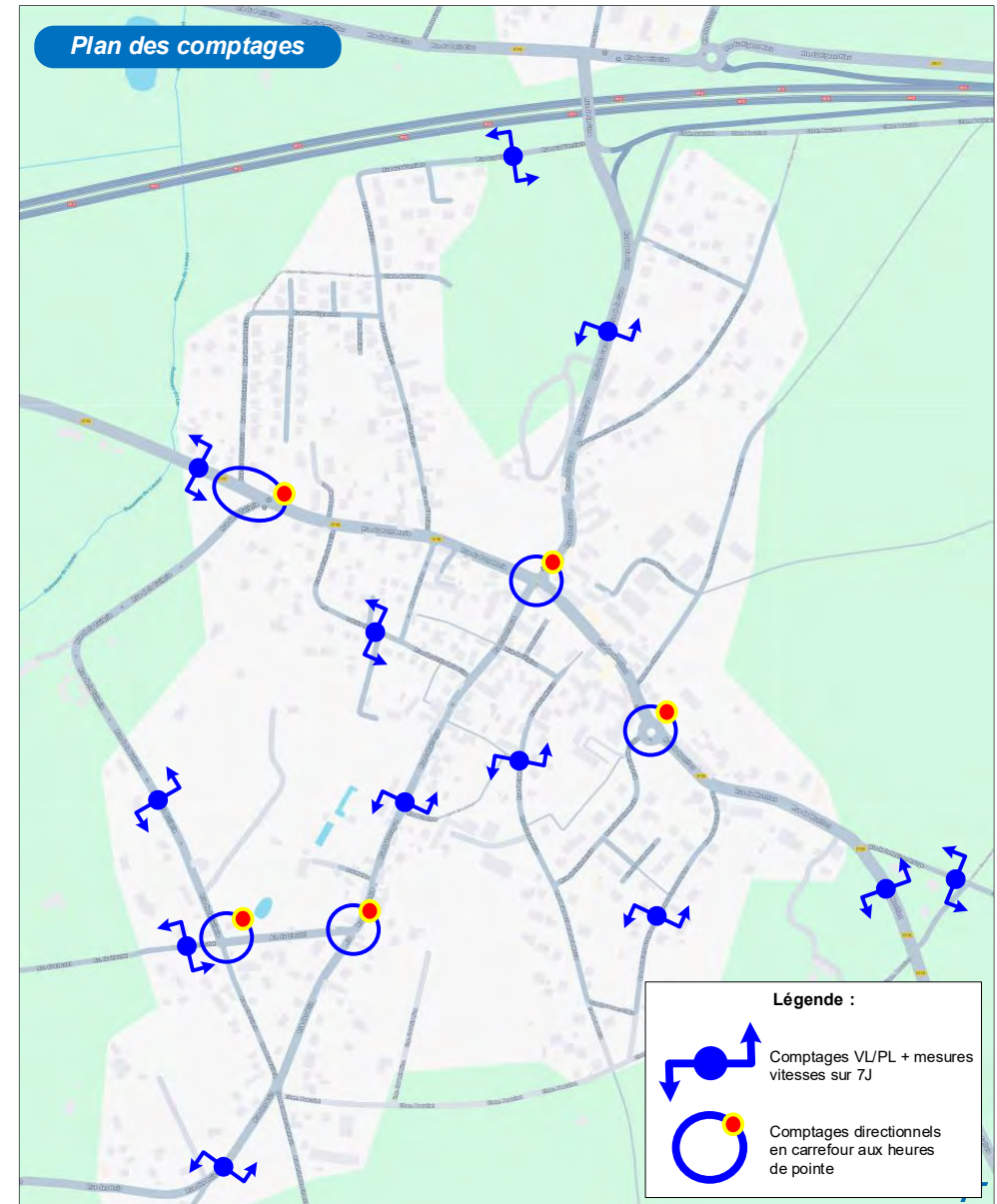
Radar – Rue de la Tuilerie



Radar – RD155 – Route de Galluis



Caméra – Rue de la Tuilerie



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Trafic moyen journalier ouvré – Détail

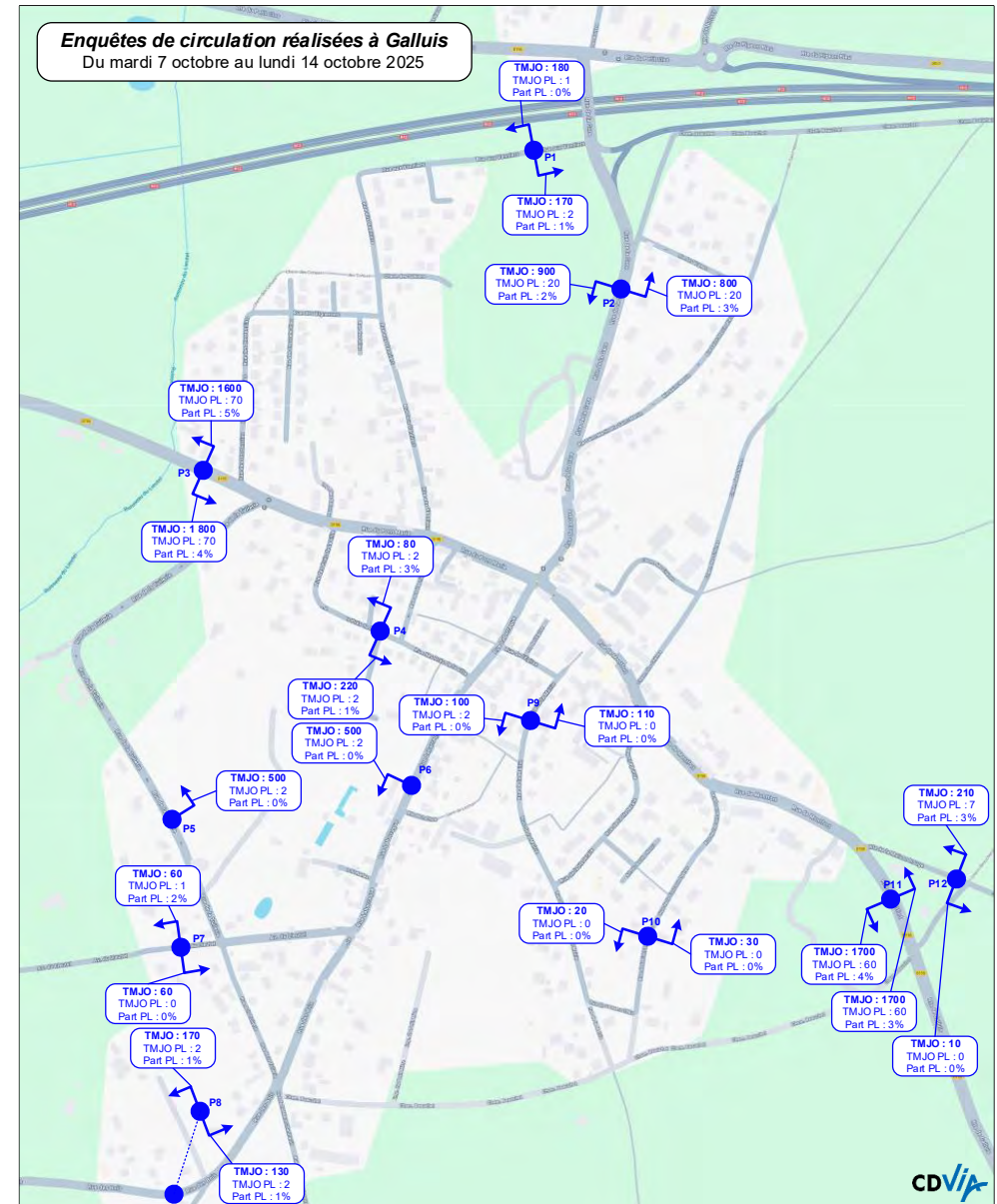
La carte ci-contre présente le détail des comptages journaliers, par sens et avec les parts de poids-lourds, synthétisés dans la suite du rapport.

La plupart des voies ont des trafics équilibrés dans les deux sens, à l'exception de :

- La rue des Prés de la Ville, avec 220 véhicules vers l'Est et 80 vers l'Ouest
- La RD155 – Route de Galluis, avec 1 600 véh/jour vers l'Ouest et 1 800 véh/jour vers l'Est

Les niveaux de PL/jour sont faibles sur la plupart des voies résidentielles, avec en moyenne 2 PL/jour. On recense :

- 140 PL/jour sur la RD155 – Route de Galluis
- 40 PL/jour sur la rue de la Gare
- 120 PL/jour sur la RD155 – Rue de Montfort



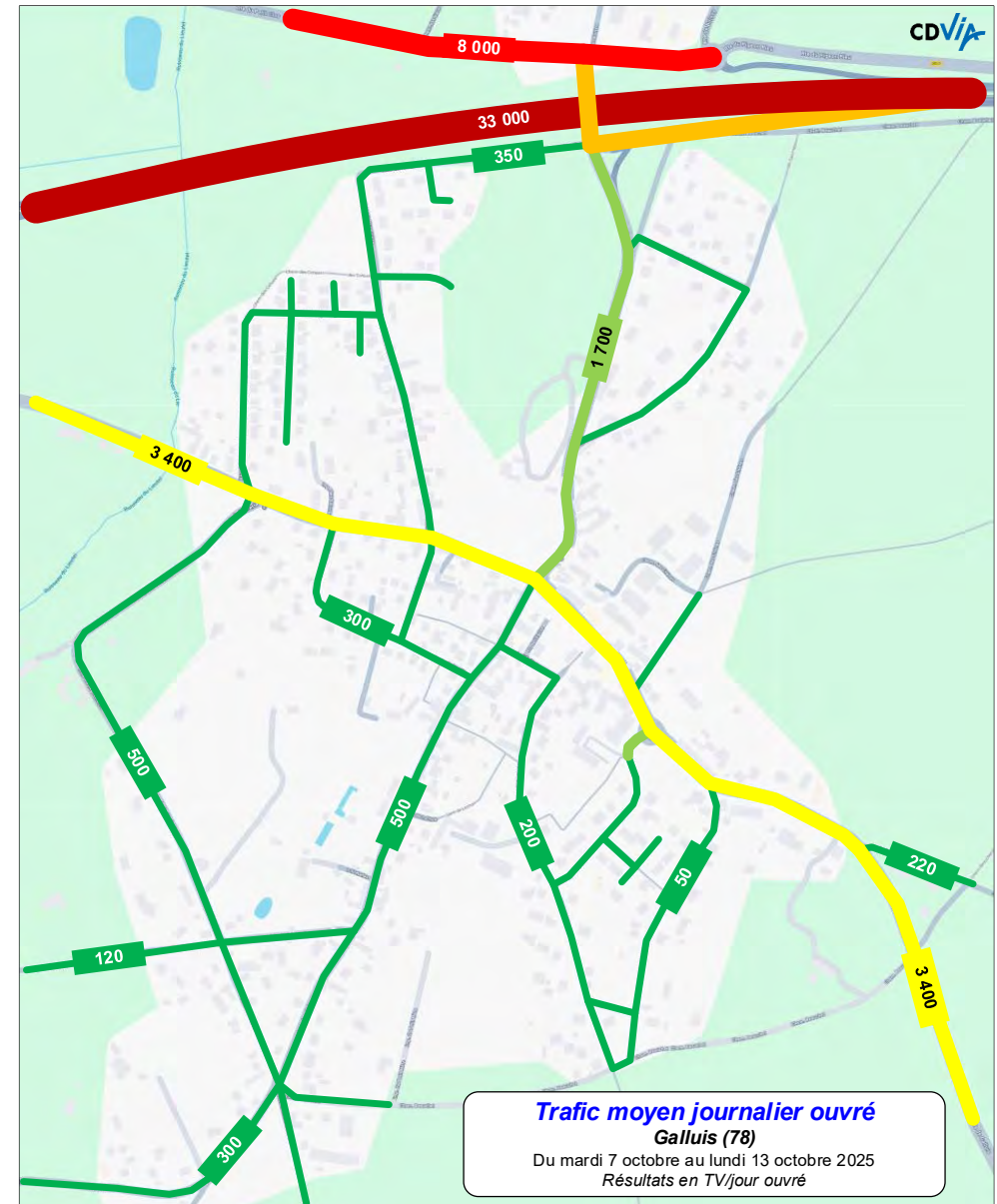
## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Trafic moyen journalier ouvré – Synthèse

La carte ci-contre synthétise les niveaux de trafic moyen journalier ouvré (du lundi au vendredi) sur l'ensemble des voies.

- Trafic faible à très faible (< 2 000 véhicules/jour) sur la plupart des voies du village
- Trafic modéré (3 400 véhicules/jour) sur la RD155

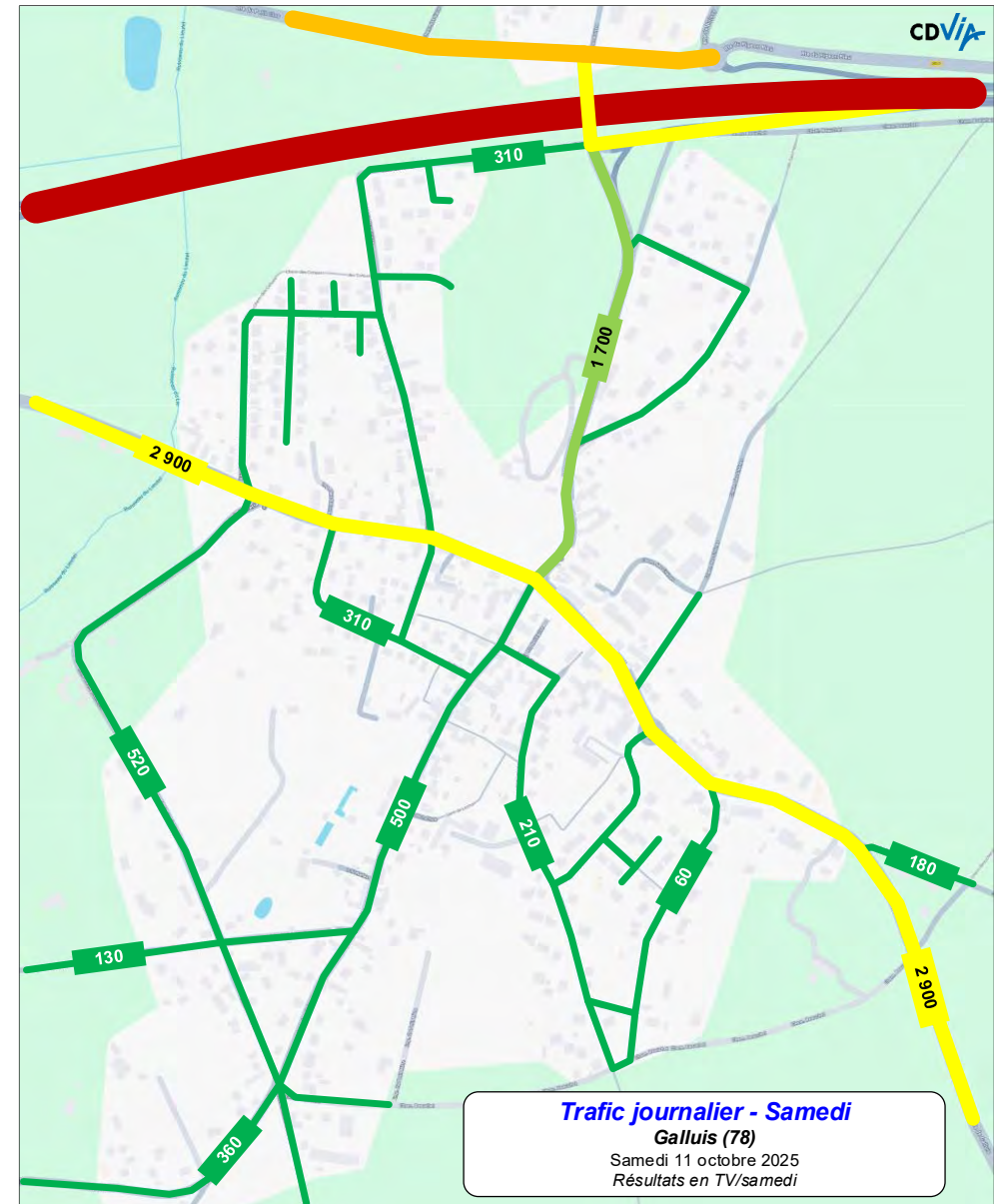
Pour servir de référence, les niveaux de trafic sur la RD156 (comptages CD78) et sur la RN12 (comptages DIRIF) sont également fournis. Au niveau de Galluis, la RN12 écoule près de 33 000 véhicules par jour.



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Trafic journalier – Samedi

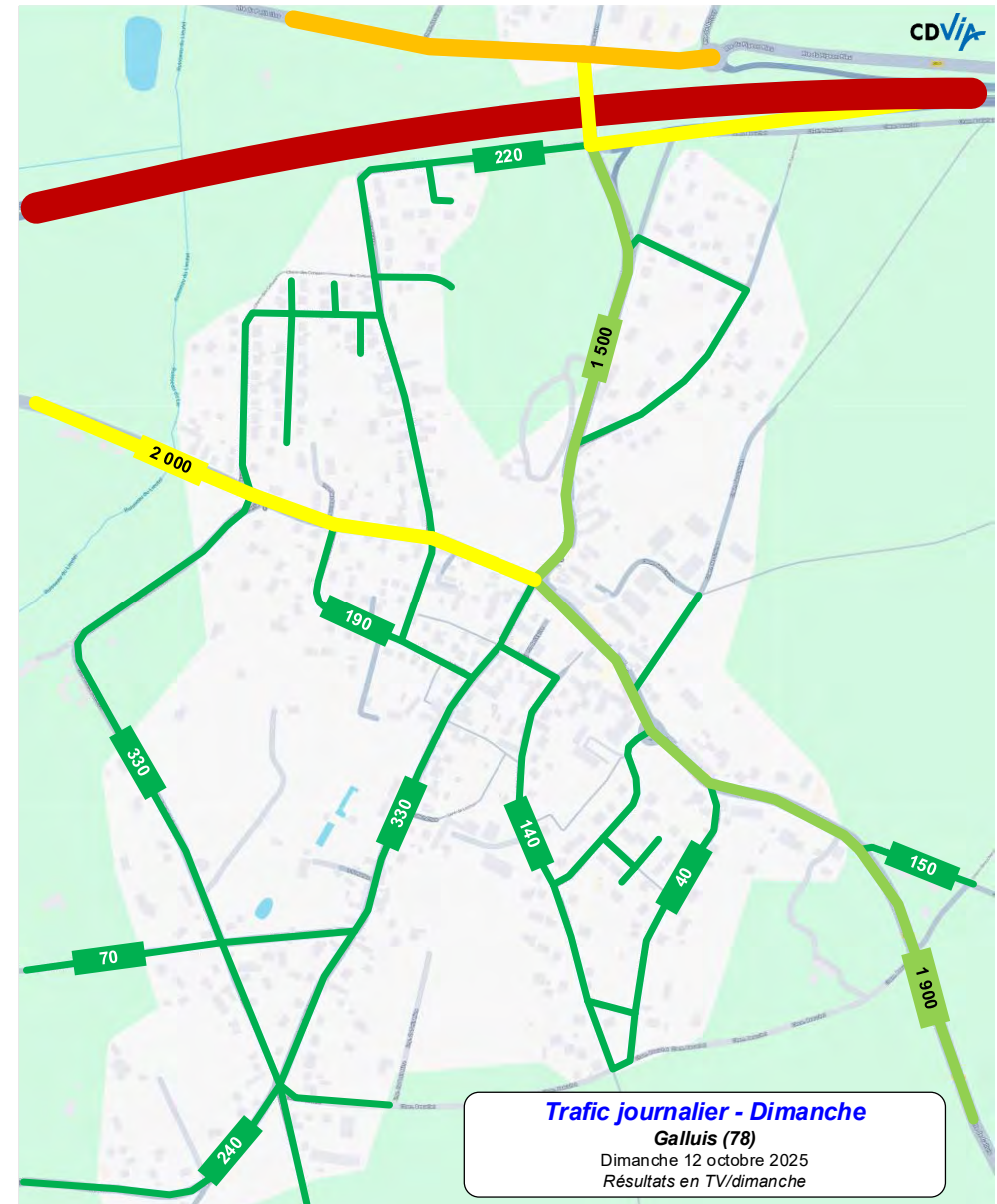
- Le samedi, les niveaux de trafic baissent sur les axes principaux (RD155, RN12, RD156)
- En revanche, on dénombre un trafic équivalent voire légèrement supérieur sur les axes résidentiels de la commune.



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Trafic journaliers – Dimanche

- Le dimanche, les niveaux de trafic sont significativement plus faibles sur l'ensemble des voies du village, y compris les axes résidentiels.

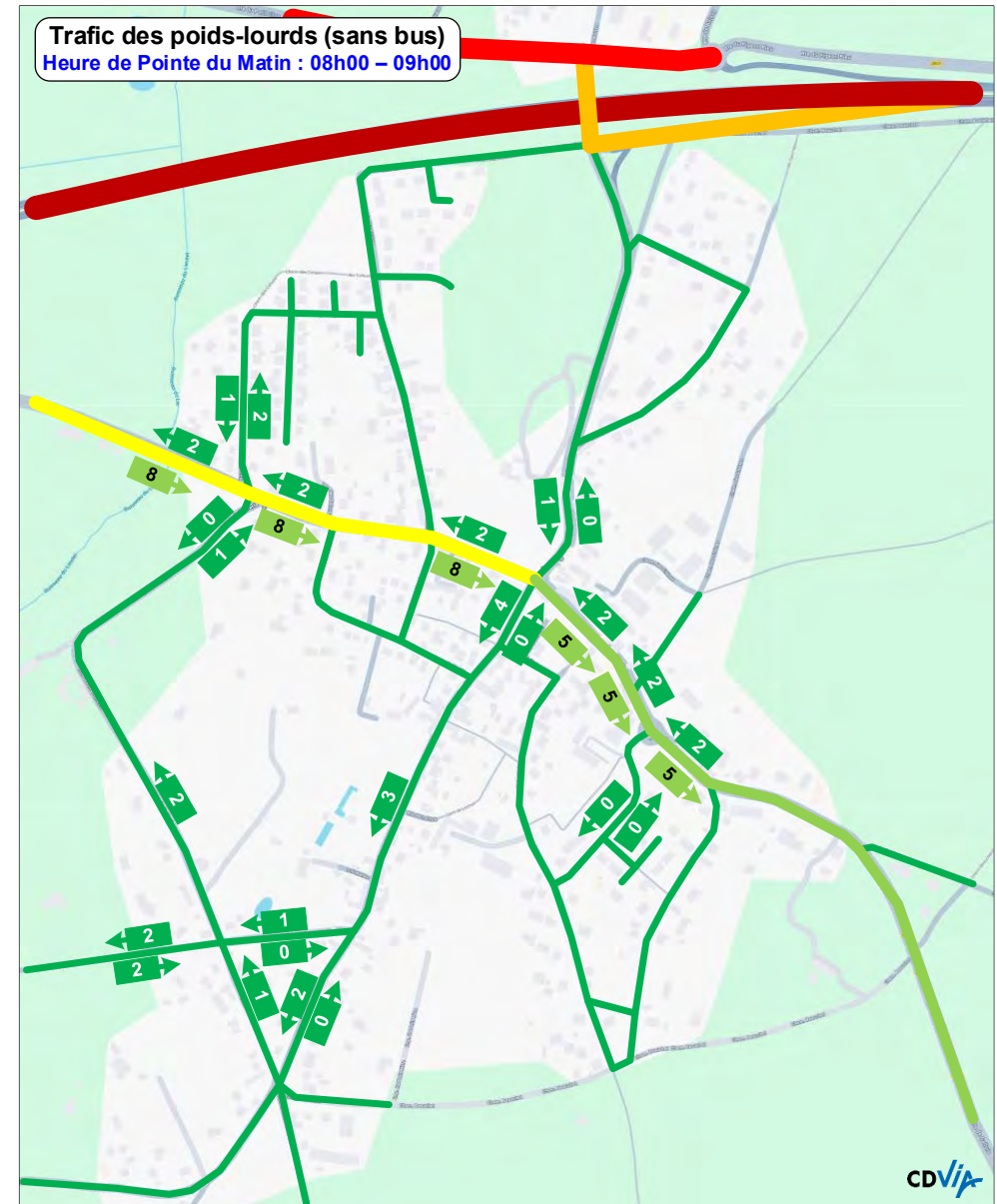




## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Heure de pointe du matin – Poids-lourds (sans bus)

Le trafic poids-lourds quasi nul sur presque toutes les voies en heure de pointe du matin, sauf sur la RD155, avec une dizaine de véhicules.

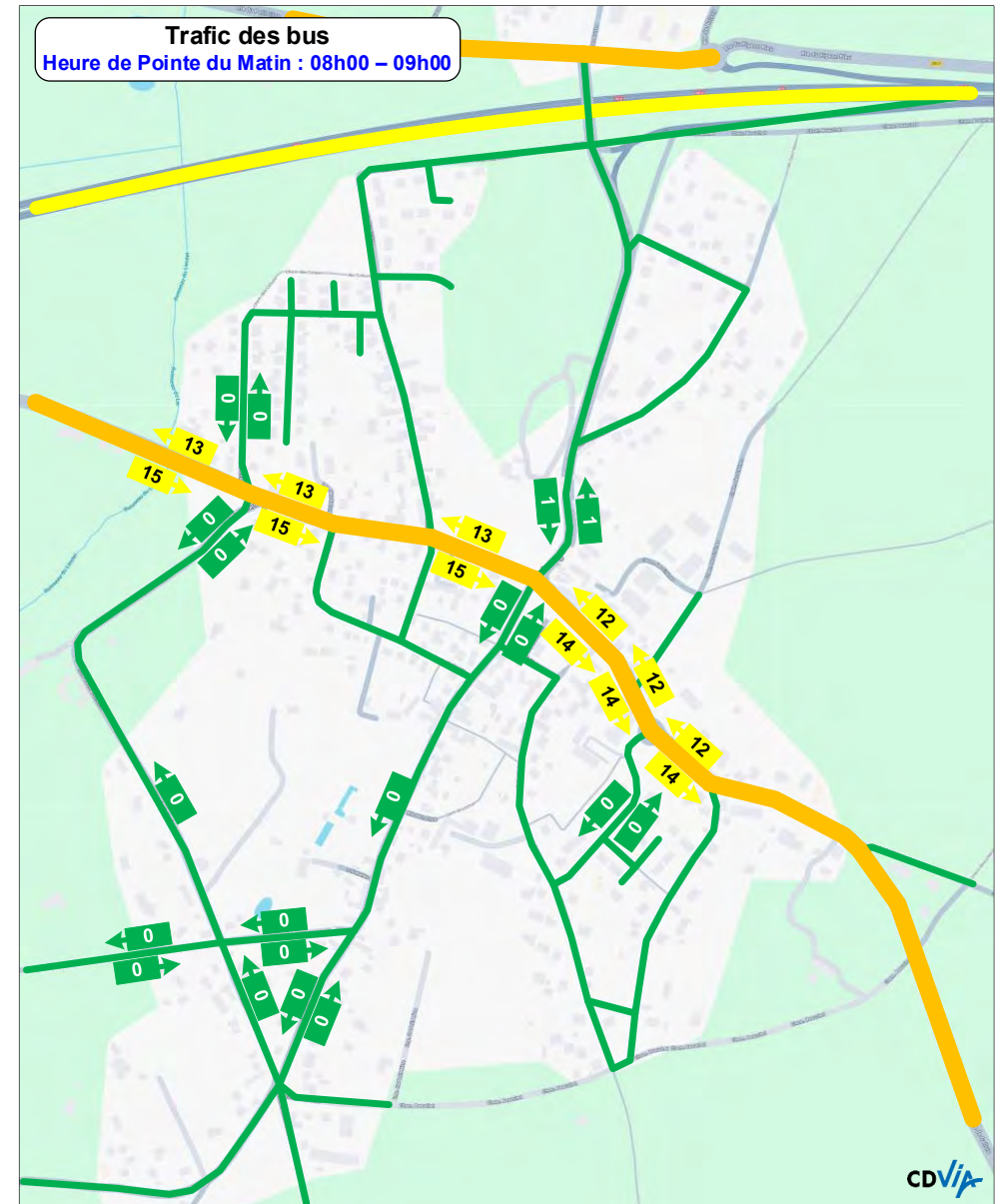


## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Heure de pointe du matin – Bus

Le trafic bus, quant à lui, est significatif pour une traversée d'un petit village.

Il est principalement composé d'autocars desservant les établissements scolaires (lycée à La Queue, collèges à Montfort-l'Amaury).



# 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

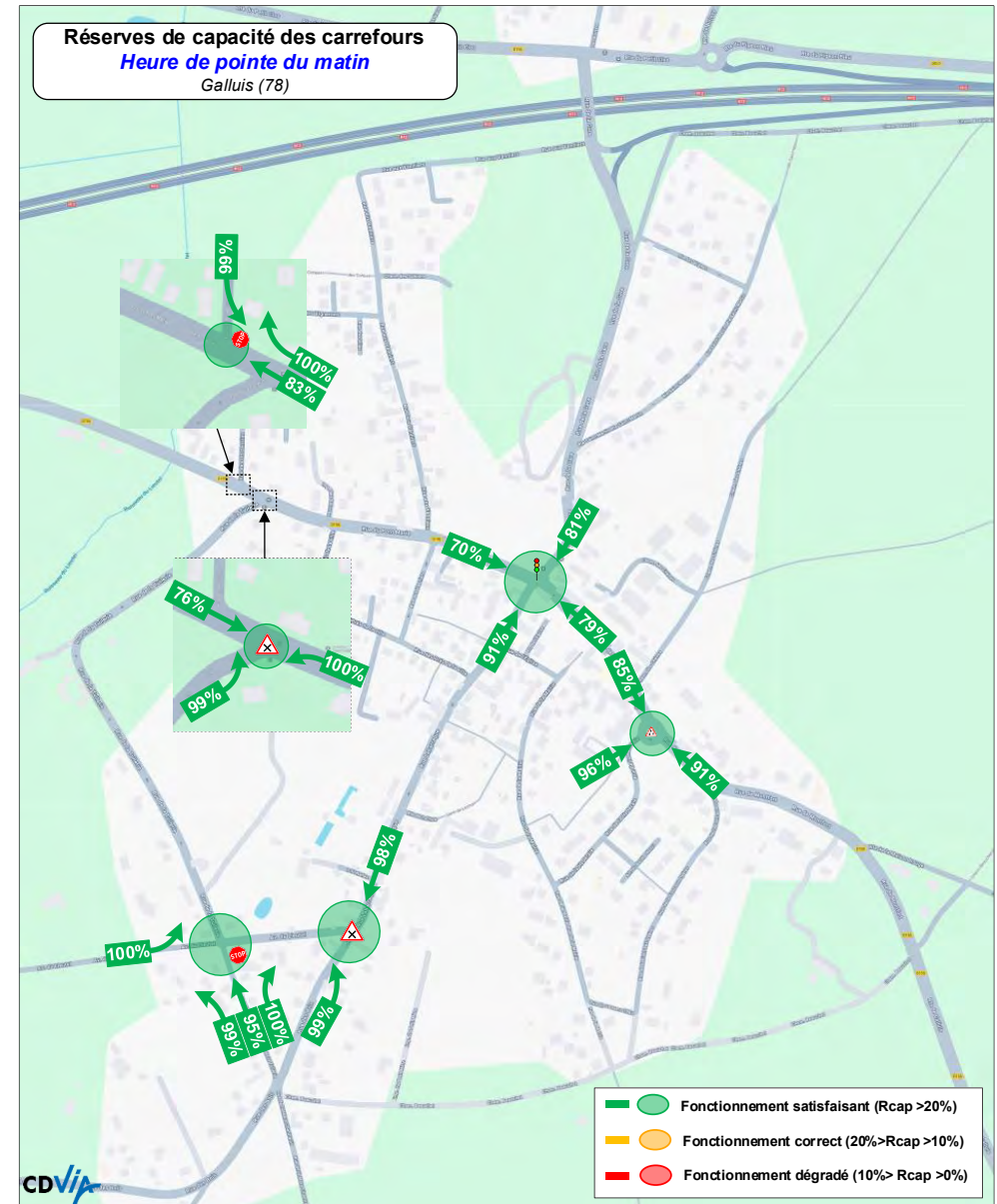
## Heure de pointe du matin – Fonctionnement des carrefours

Le fonctionnement des carrefours est présenté sur la carte ci-contre. Les réserves de capacité sont très bonnes, nettement supérieures à 20%.

En dehors de situations exceptionnelles (saturation de la RN12), les conditions de circulation sont fluides le matin dans le village.

|   |    |   |   |   |    |   |
|---|----|---|---|---|----|---|
| F0 : RD155 Ouest - Rue du Pont Marie      |    |   | 3 | 5 |    |   |
| P1 : PP - RD155 Ouest - Rue du Pont Marie |    |   |   |   |    |   |
| F2 : Rue de la Gare                       |    |   |   |   | 3  | 2 |
| P3 : PP - Rue de la Gare                  |    |   |   |   |    |   |
| F4 : RD155 Est - Rue de Montfort          |    |   | 3 | 5 |    |   |
| P5 : PP - RD155 Est - Rue de Montfort     |    |   |   |   |    |   |
| F6 : Rue Labarraque                       |    |   |   |   | 3  | 2 |
| P7 : PP - Rue Labarraque                  |    |   |   |   |    |   |
| HPM 54"                                   | 18 | 7 | 2 | 6 | 16 | 5 |
| HPS 54"                                   | 18 | 7 | 2 | 6 | 16 | 5 |

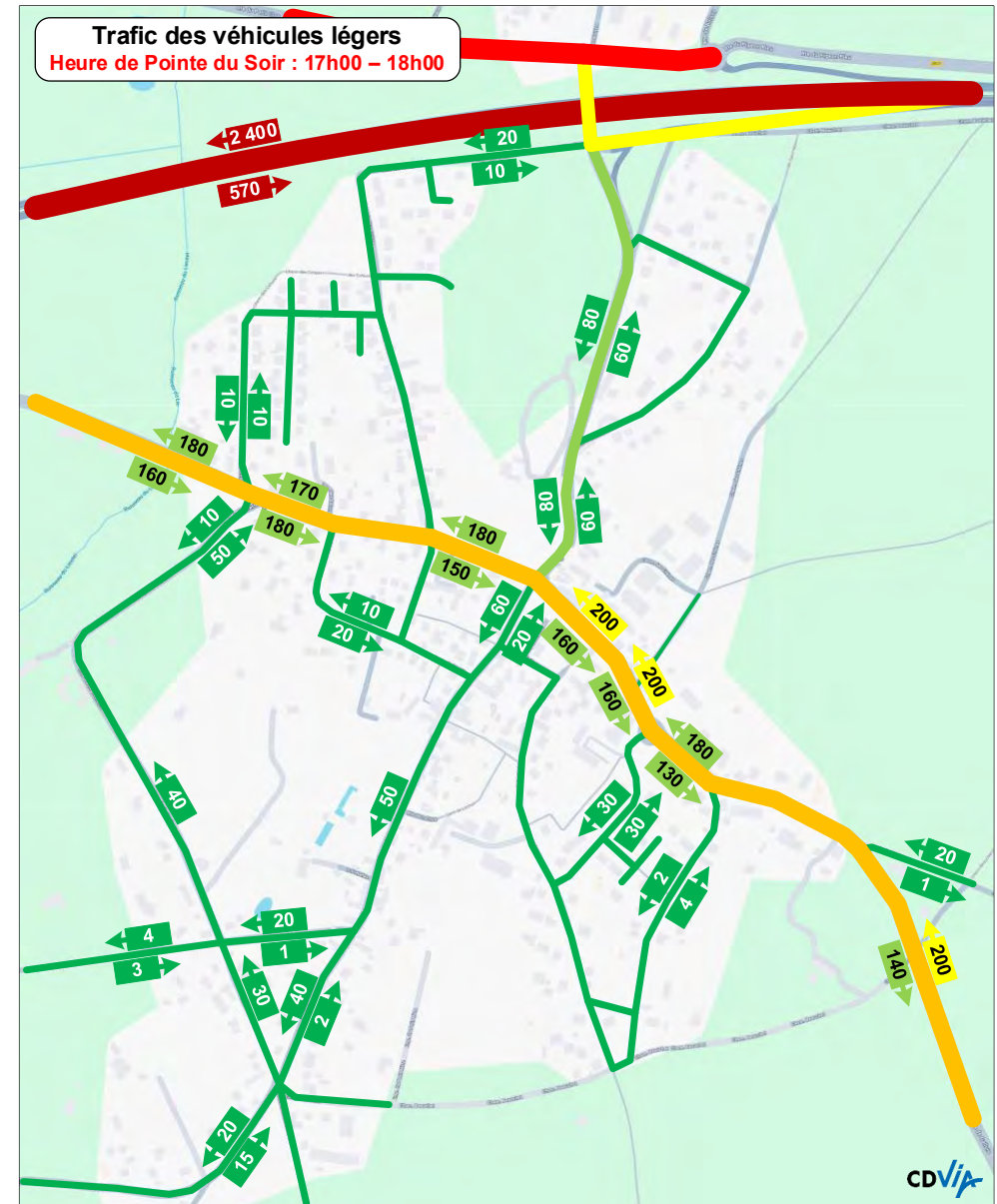
Diagramme du carrefour à feux de Galluis, déduit à partir des relevés réalisés sur site, en l'absence de documentation



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Heure de pointe du soir – Véhicules légers

- Le trafic à l'heure de pointe du soir est relativement équivalent à celui de l'heure de pointe du matin sur la plupart des rues de la ville.
- On note l'augmentation du trafic en direction de l'Ouest et la diminution du trafic en direction de l'Est sur la RD155

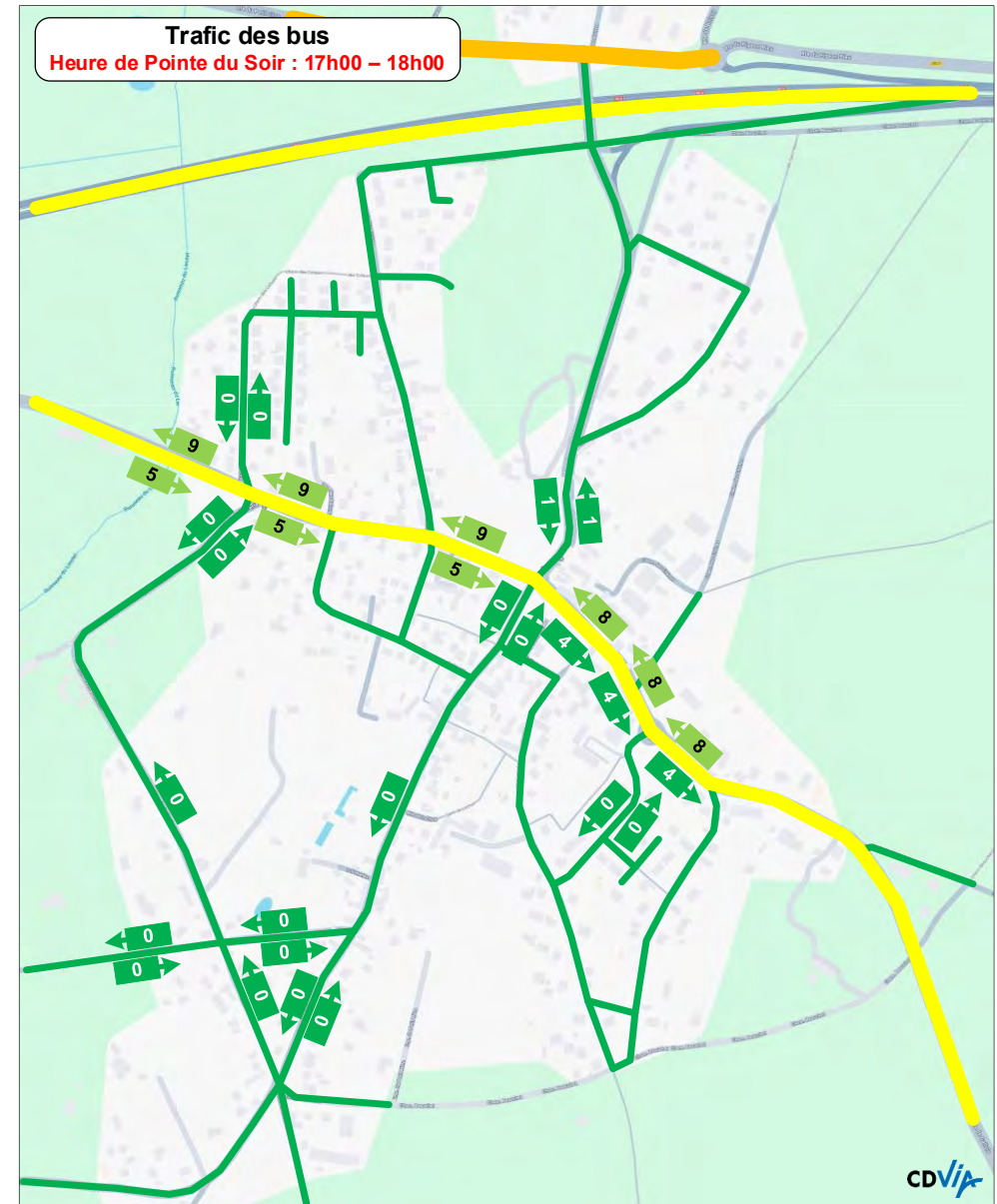




## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Heure de pointe du soir – Bus

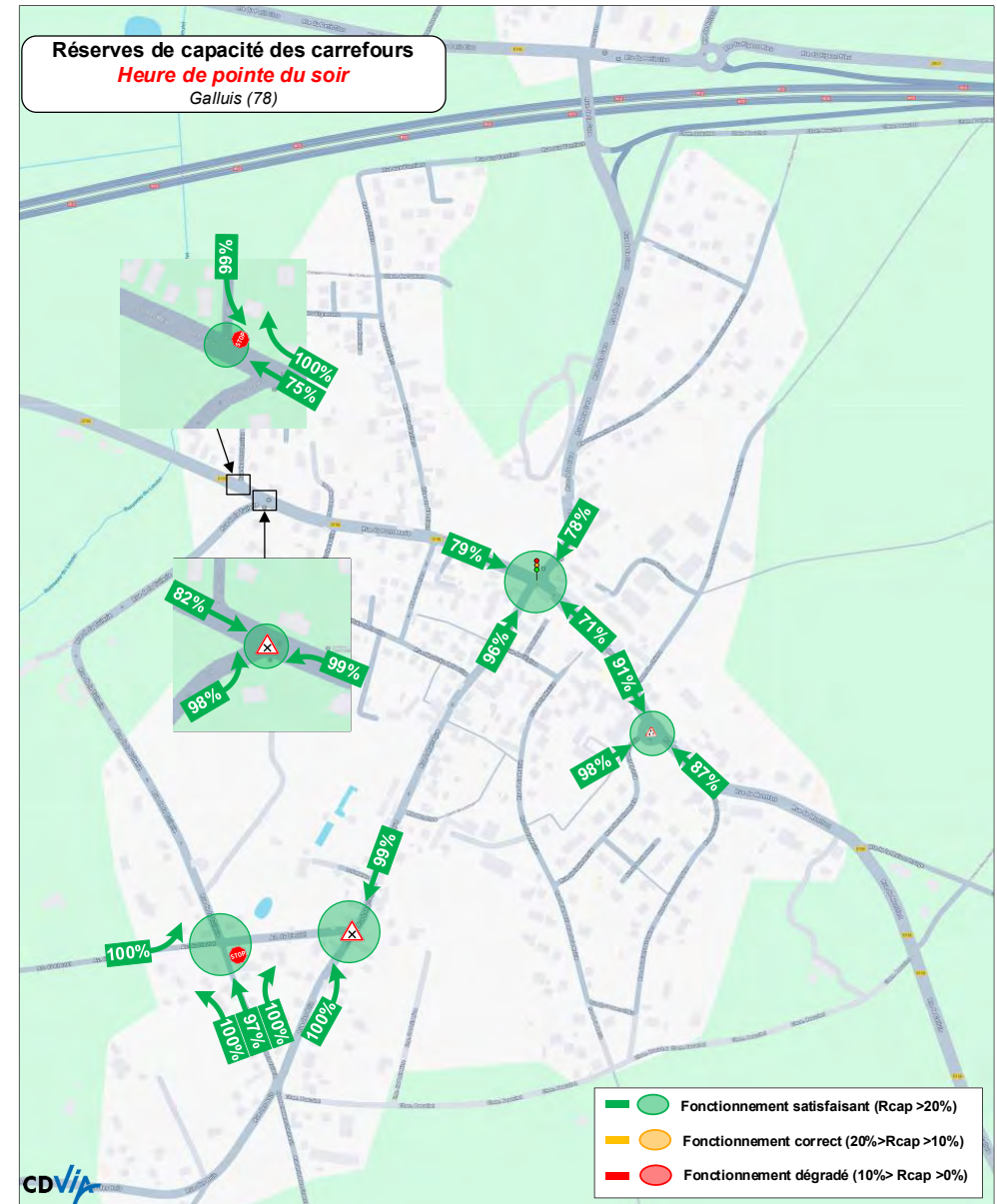
- Le trafic bus est quant à lui plus faible qu'à l'HPM. Cet écart est dû au fait que l'heure de pointe pour les véhicules se situe entre 17h et 18h, tandis que les collégiens terminent plus tôt.



## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Heure de pointe du soir – Fonctionnement des carrefours

- Les réserves de capacité restent très bonnes sur la plupart des intersections de la commune à l'heure de pointe du soir.



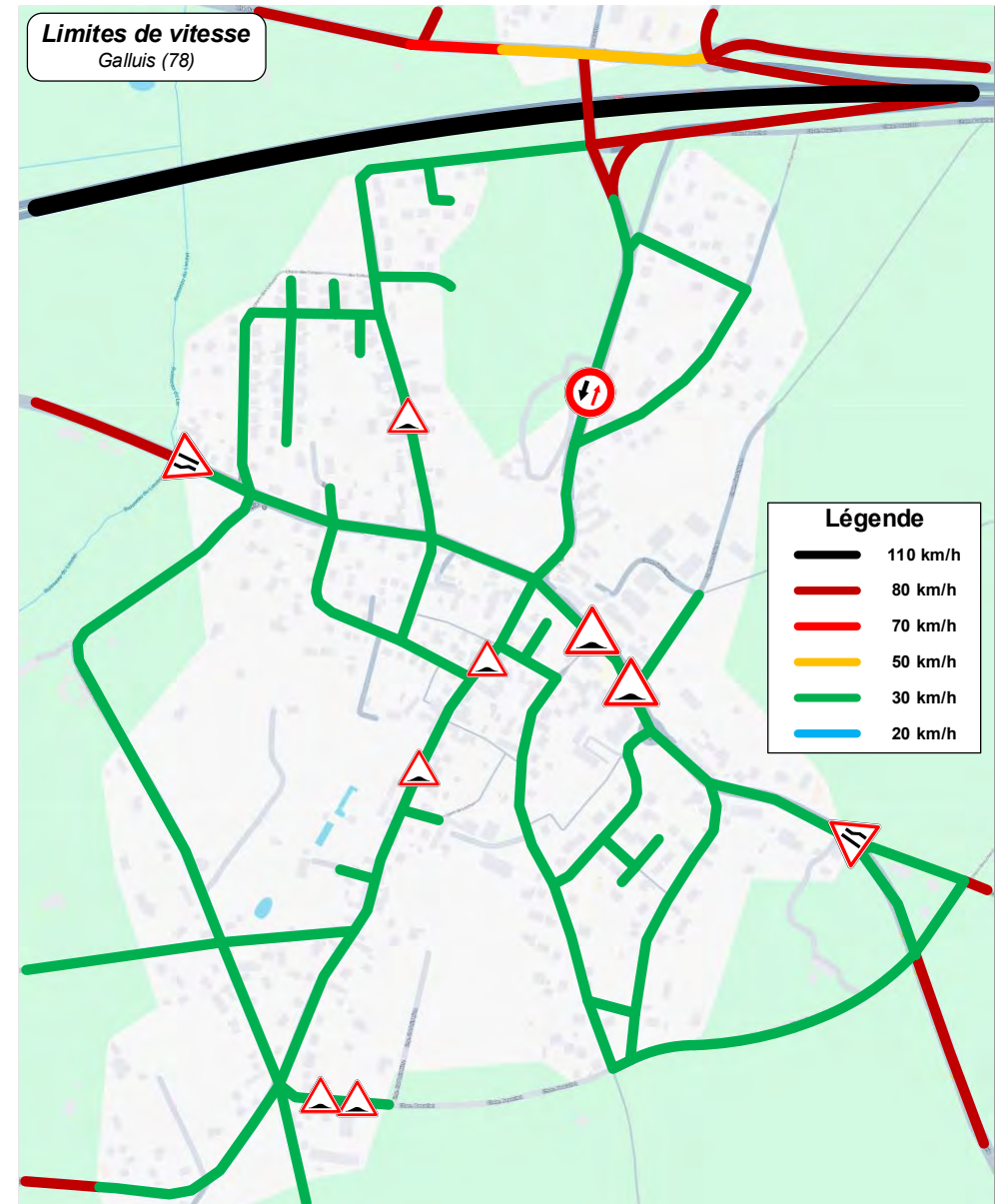
## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

### Limites de vitesse

- La vitesse est limitée à 30 km/h sur la quasi-totalité des voies du village.
- Les transitions de 80 km/h à 30 km/h en entrée de village sur la RD155 sont abruptes et peu cohérentes avec le début du bâti à l'Est.

Des maladresses de signalisation sont relevées, dont :

- Au niveau de la rue de la Gare et de la RD156, des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération et de limites de vitesse manquent.
- Le recours excessif à la signalisation routière, contraire à la logique d'un secteur apaisé.** Dans ces espaces, la signalisation ne doit plus suivre celle des routes rapides où les conducteurs doivent être prévenus en amont. Maintenir cette approche conduit les usagers à adopter les mêmes réflexes de conduite. La mise à 30 km/h devrait donc s'accompagner d'une réduction du nombre de panneaux, les conducteurs étant censés adapter leur vigilance à l'environnement qu'ils traversent.





## 2. Volet circulation – Réseau routier et trafic motorisé

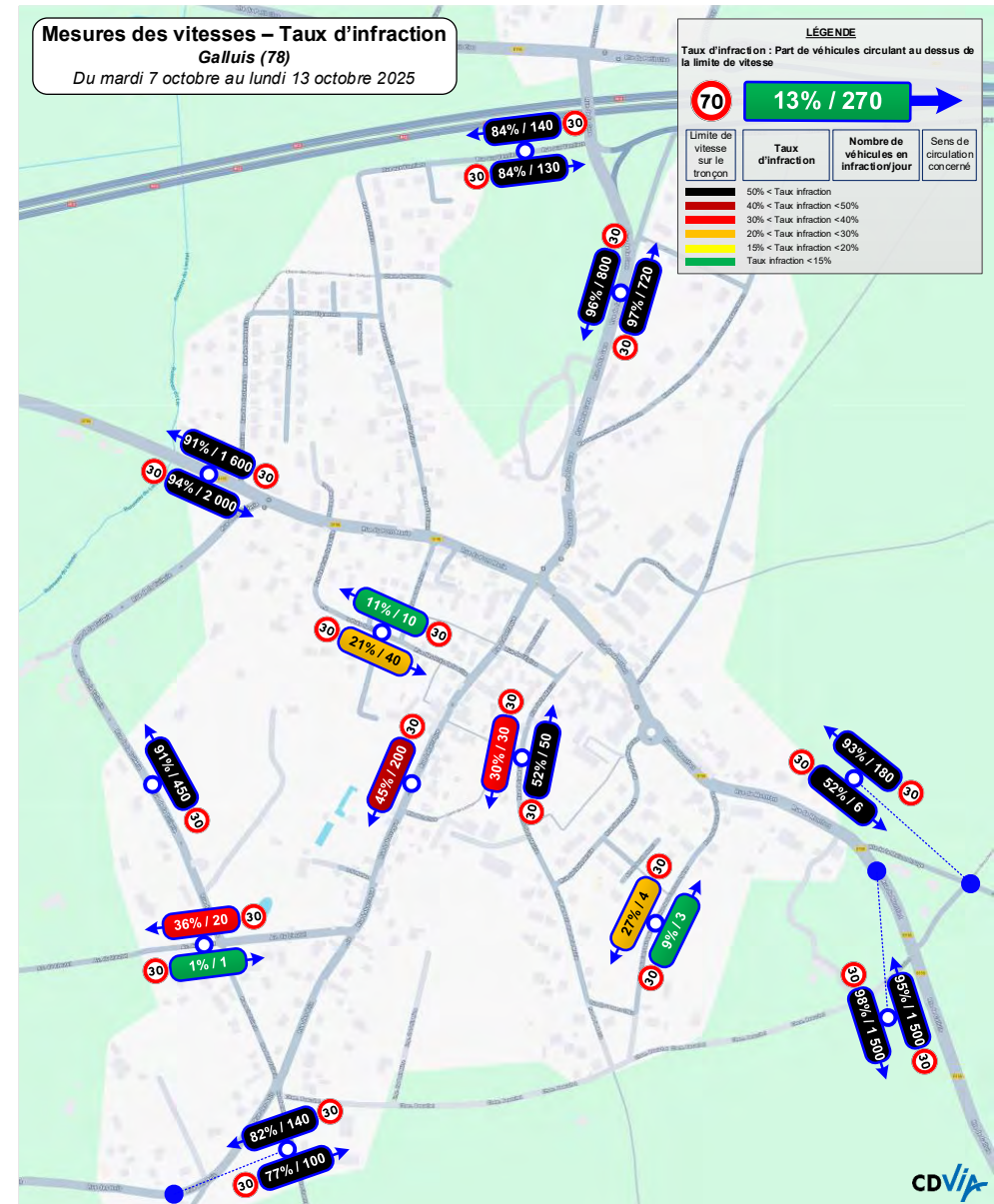
### Vitesses pratiquées – Taux d’infraction

Sur de nombreux points de mesure, les taux d’infraction **dépassent les 80%**.

Quelques résultats notables :

- Rue de la Gare (au niveau du 18) : **1 500 infractions/jour**
- Rue de la Tuilerie : **450 infractions/jour**
- RD155 – Route de Galluis, 20 m avant l’intersection avec la rue des Hortensias : **3 600 infractions/jour**.

La carte ci-contre présente le taux d’infraction et le nombre moyen de véhicules en infraction chaque jour. Un taux d’infraction “normal” se situe autour de 15 %, correspondant aux conducteurs non influencés par l’aménagement. Les relevés n’ayant pas toujours été effectués à hauteur du bâti, une partie des conducteurs peut avoir ralenti en aval.



# 2. Volet circulation – Transports en commun

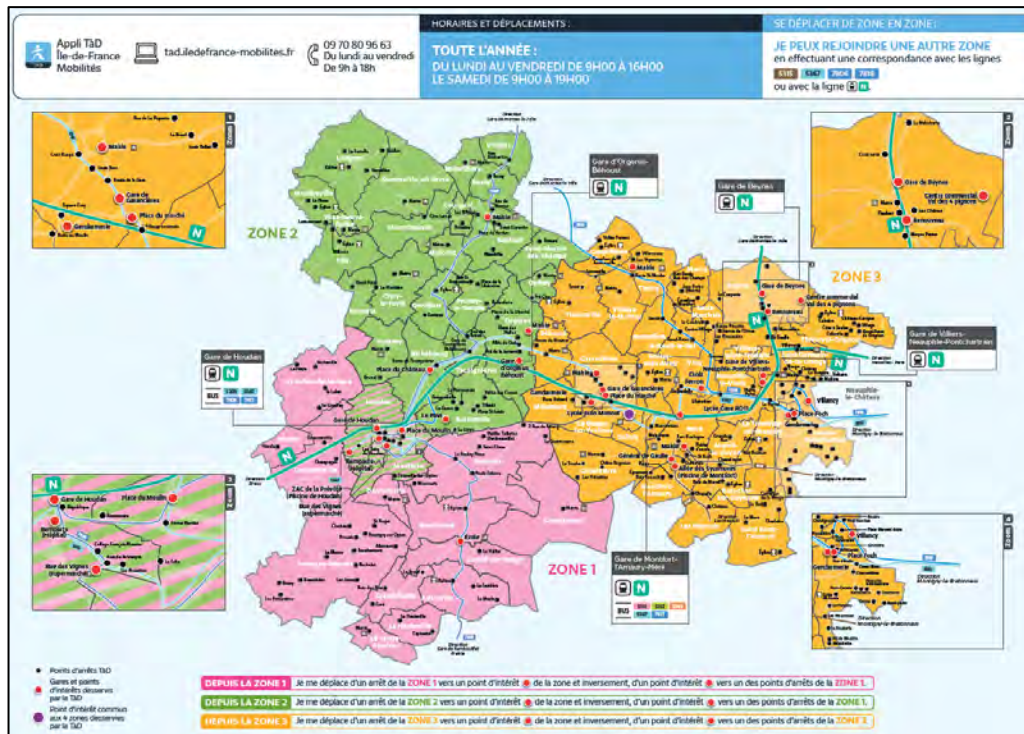
## Recensement de l'offre

Pour un village de 1 300 habitants, la **desserte en transports en commun est très bonne**. Elle repose sur :

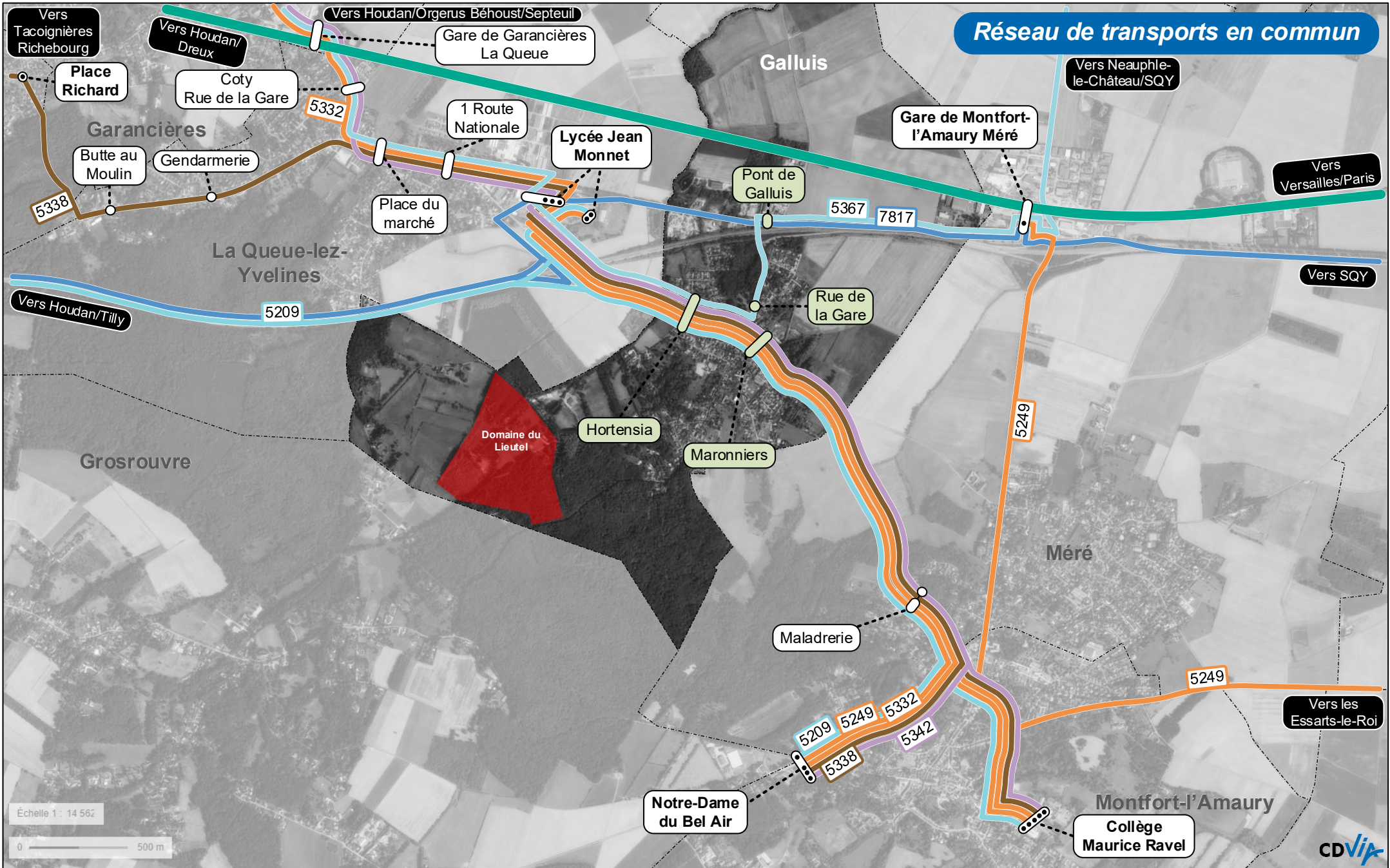
- 7 lignes de bus dont 5 à vocation principalement scolaire, totalisant **en moyenne 80 services/jour**
- 1 transport à la demande
- 2 gares situées 2 et 3 km du centre-bourg

La ligne N dessert les gares de *Montfort l'Amaury – Méré* et de *Garancières – La Queue* avec 48 trains par jour. Les temps de trajet principaux sont :

- 37 minutes pour rejoindre Montparnasse
- 27 pour rejoindre Dreux
- 24 minutes pour rejoindre Versailles
- 13 minutes pour rejoindre Houdan



| Ligne | Bus/j | Bus/hdp | Période             |
|-------|-------|---------|---------------------|
| 5209  | 3     | 1       | Scolaire – LàV      |
| 5249  | 7     | 2       | Scolaire – LàV      |
| 5332  | 5     | 2       | Scolaire – LàV      |
| 5338  | 7     | 3       | Scolaire – LàV      |
| 5342  | 10    | 3       | Scolaire – LàV      |
| 5367  | 29    | 2       | Toute l'année – LàS |
| 7817  | 16    | 2       | Toute l'année – LàV |



## 2. Volet circulation – Transports en commun

### Reportage photo



*Arrêt Marronniers, en direction de Montfort-l'Amaury. La surface utile sous l'abri paraît insuffisante en cas de pluie au regard de la fréquentation. Le mobilier ne permet pas de s'asseoir. Les barrières anti-stationnement réduisent la largeur du trottoir, gênent l'embarquement et le déploiement des plateformes PMR des autocars.*



*Arrêt Pont de Galluis, vers Houdan et Saint-Quentin-en-Yvelines (Express 7817). Aucun mobilier ne permet de s'asseoir ou de s'abriter. Aucune traversée piétonne sécurisée ne permet de rejoindre ou quitter l'arrêt situé au nord, et aucune liaison n'existe avec le centre-bourg. L'installation d'un ou deux box vélos favoriserait le rabattement des usagers éloignés.*



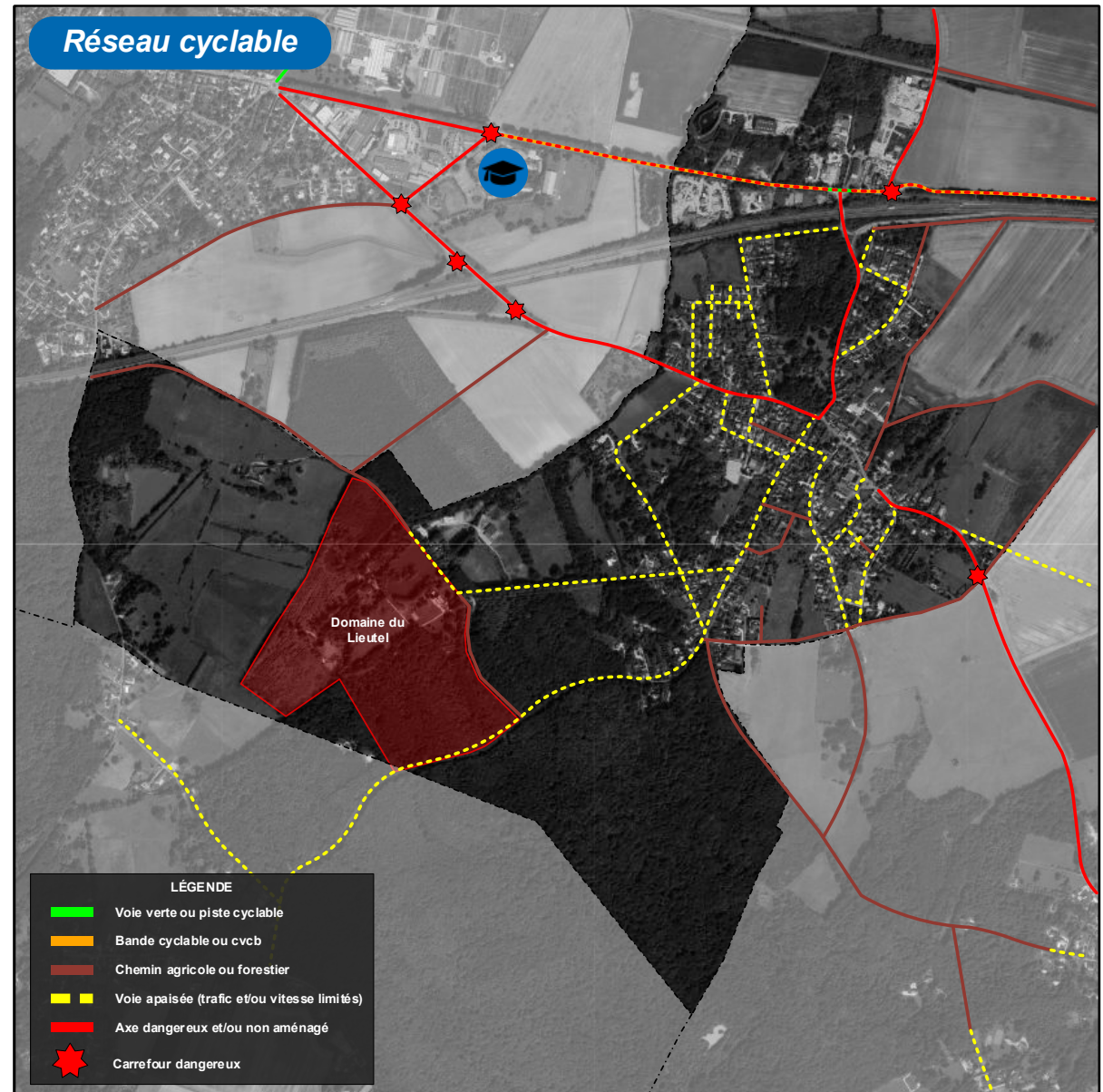
*Arrêt Hortensia. L'abri, installé de longue date, permet aux usagers de s'asseoir, de s'abriter et de voir arriver les bus en provenance de La Queue. En revanche, il ne permet pas de voir ceux venant de l'Est. Les abaissés de trottoir manquent au niveau du passage piéton est, et un ou deux arceaux vélos seraient pertinents pour permettre le rabattement des usagers habitant à distance.*

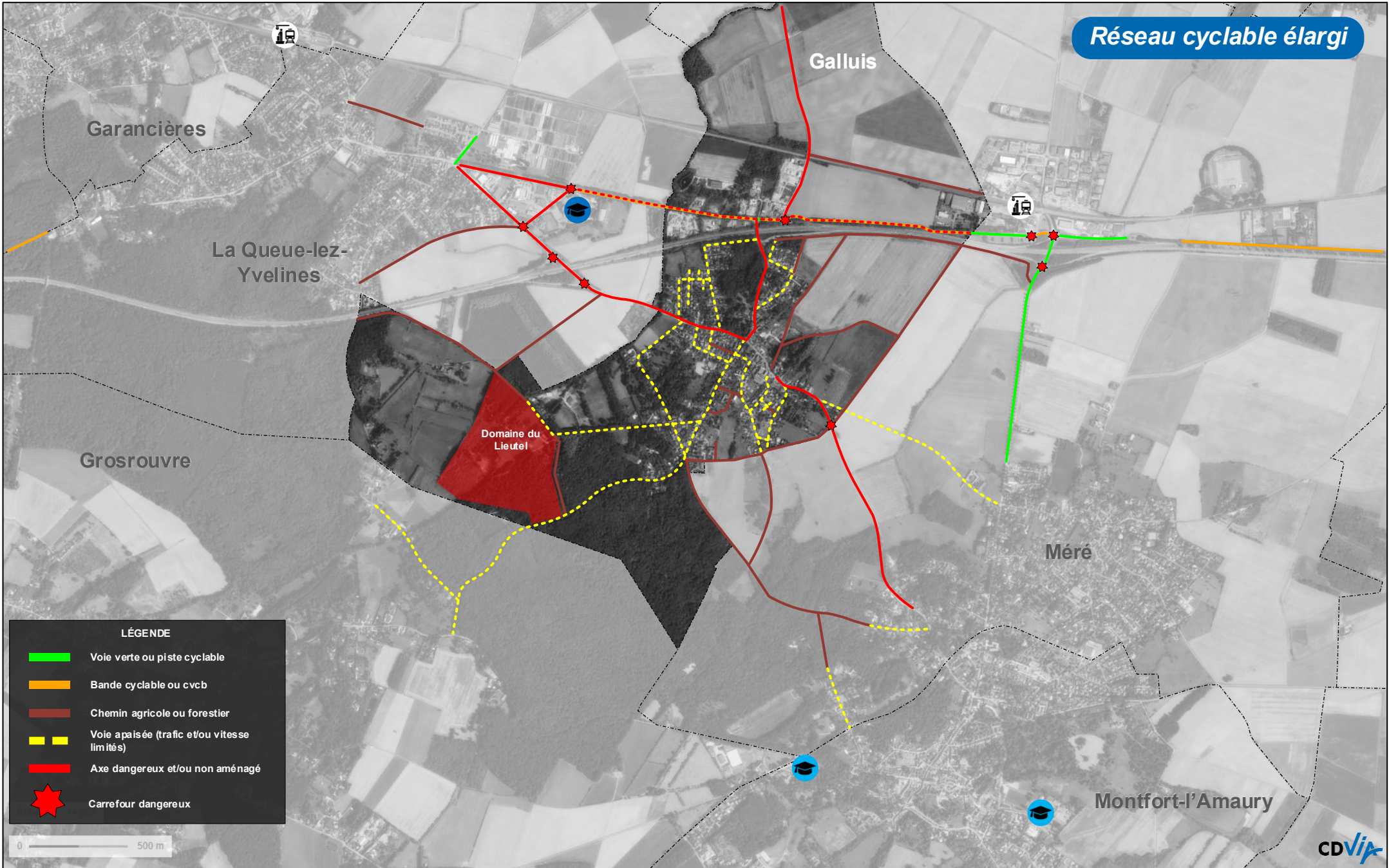


## 2. Volet circulation – Réseau cyclable

### *Organisation et conditions de circulation des cyclistes*

- Hormis les bandes cyclables de la RD156 au nord de la RN12, la commune de Galluis **ne dispose d'aucun aménagement dédié**. Ces bandes offrent **un niveau de service insuffisant** au regard du trafic et des vitesses.
- À l'intérieur du village, quelques **déplacements sécurisés** restent possibles grâce à la **faible circulation** et à certains **chemins de terre partiellement fermés aux voitures**.
- En revanche, **aucune liaison sûre vers l'extérieur** : les trajets vers Méré, Montfort-l'Amaury (collèges, services, commerces) ou la Queue-lez-Yvelines (lycée, ...) s'effectuent sur des **axes non aménagés** et où les vitesses sont élevées.





## 2. Volet circulation – Réseau cyclable

### Reportage photo



*Av. du Lieutel / route de la Maison Rouge: Les petites voies faiblement circulées, en plus d'offrir un cadre agréable, sont propices à l'usage du vélo, qu'il soit utilitaire ou de loisir.*



*RD155 à l'entrée de Méré : Seul axe de transit entre La Queue / Galluis / Méré / Montfort, cet itinéraire n'offre pas le niveau de sécurité dont les jeunes usagers auraient besoin.*



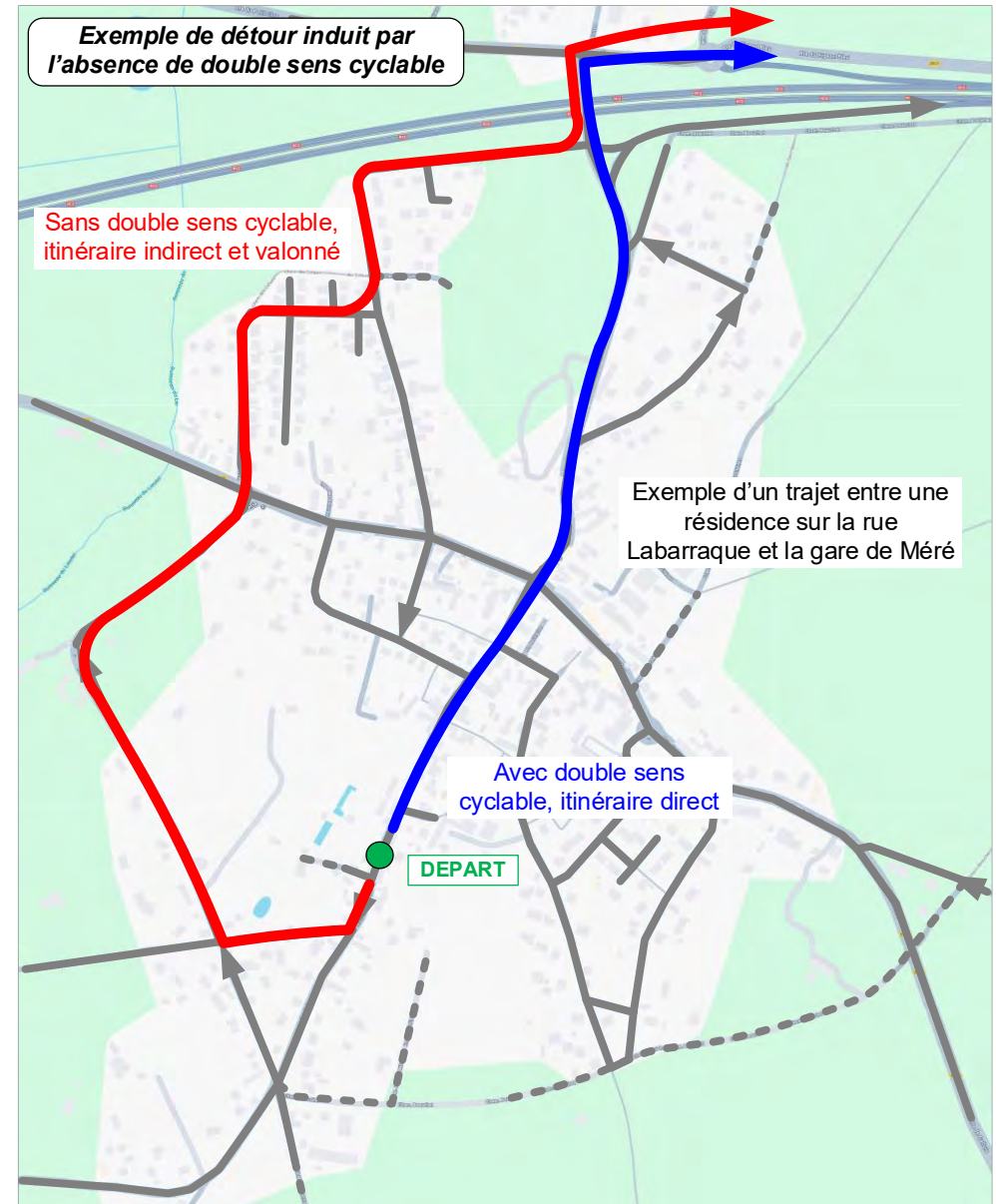
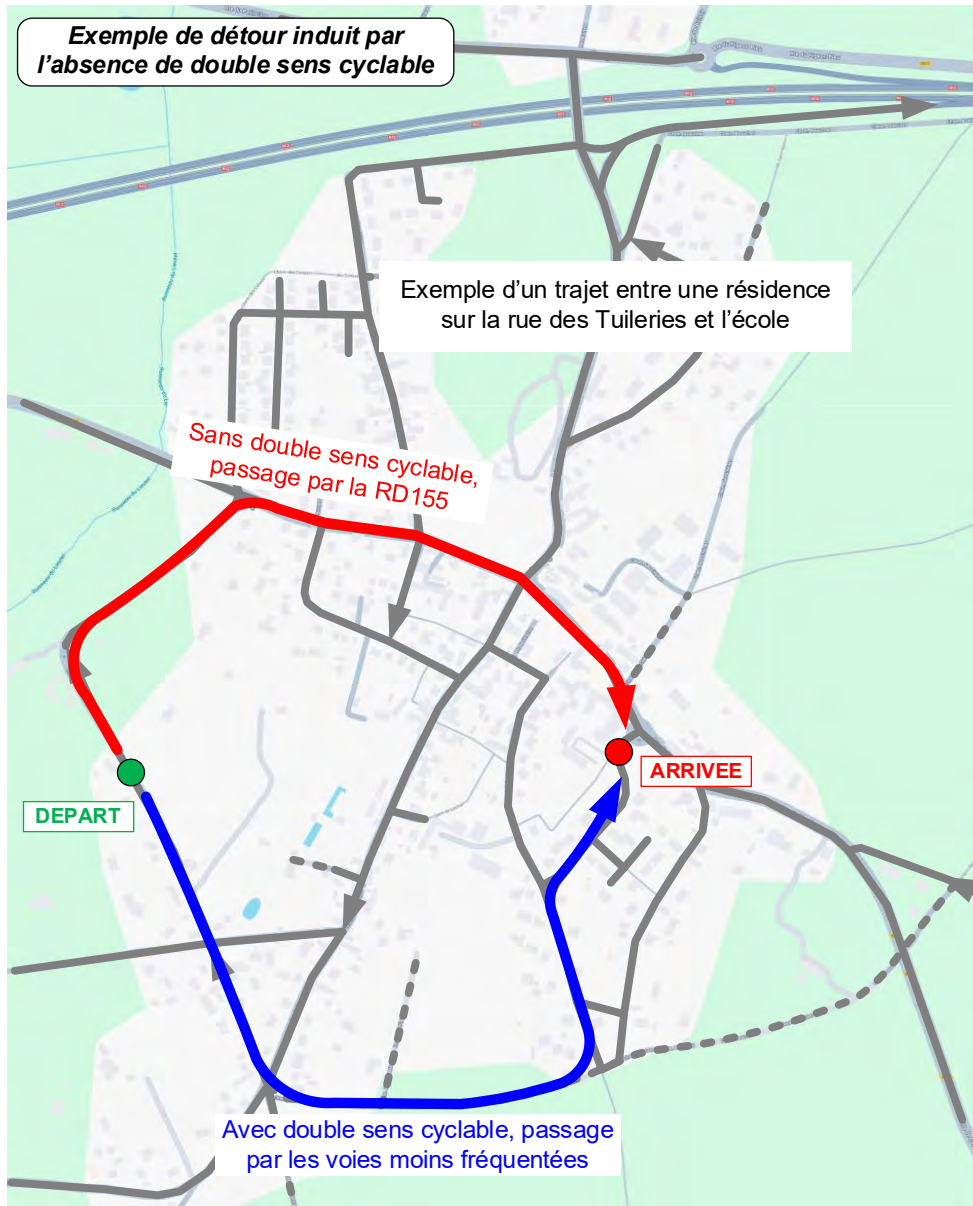
*RD156 : Depuis leur aménagement en 2011, les pistes se sont dégradées. La présence de cassis liés aux caniveaux augmente les risques de chûtes et rend leur usage désagréable et peu attractif.*



*RD156 : Pleines de graviers, de sable et de bris de verre, positionnant les usagers sur la trajectoire des véhicules sortants, les bandes cyclables sur les giratoires sont à proscrire et correspondent à des standards relativement anciens.*

## 2. Volet circulation – Réseau cyclable

### Impact de l'absence de double-sens cyclable – Illustrations



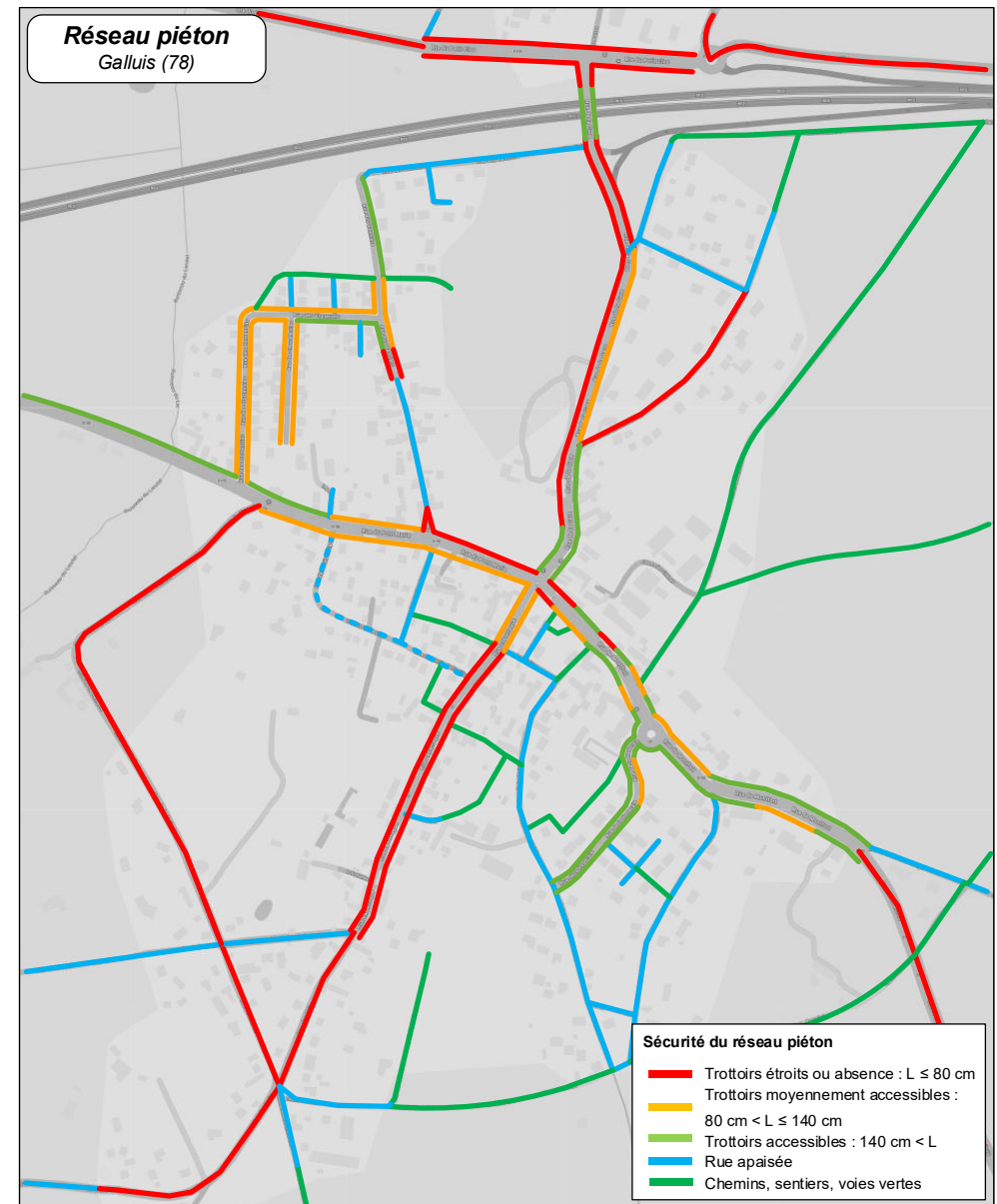
## 2. Volet circulation – Réseau marchable

### Accessibilité piétonne

Dans la partie sud-est du village, les déplacements à pied sont globalement aisés et sûrs. Les vitesses y sont modérées, la circulation limitée et plusieurs aménagements favorisent la marche : zones apaisées, chemins dédiés, et nombreux itinéraires réservés aux piétons (parc du Grand Jardin, sentier du Lochon, allée Berthe Henri, chemin Beauchet...).

En revanche, dans le secteur sud-ouest (rue des Bois, avenue du Lieutel, rue de la Tuilerie), la configuration en sens unique induit des vitesses élevée, et l'absence de trottoirs rend la marche peu agréable, voire risquée, malgré un trafic modéré.

Sur le quartier de la Vigne au Roy, les voies récentes offrent des conditions potentiellement correctes, mais souvent dégradées par le stationnement sur trottoir. La rue aux Vanniers, bordée d'un bâti ancien et dépourvue de trottoirs, reste praticable grâce à des **vitesses relativement faibles**.

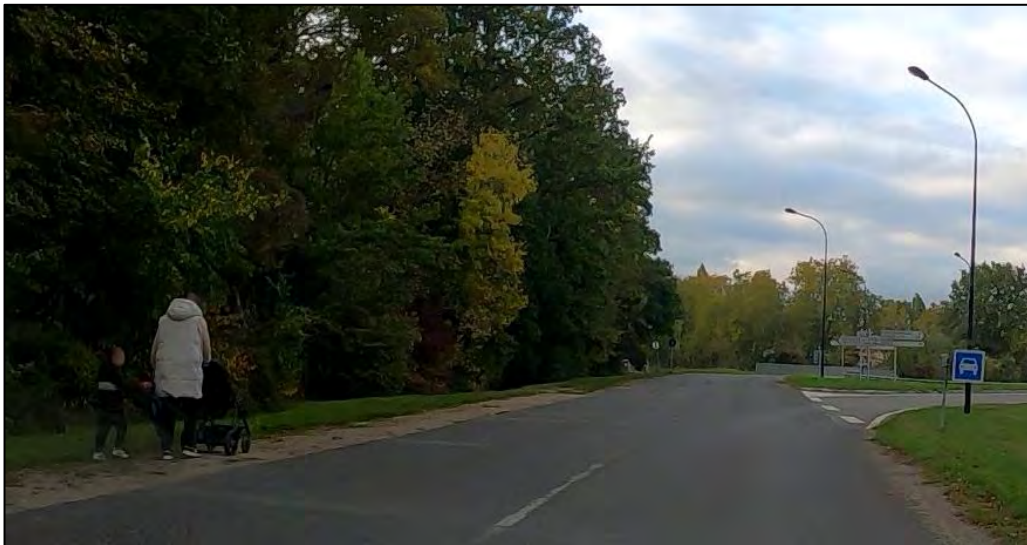


## 2. Volet circulation – Réseau marchable

### Reportage photo



*Exemple Rle St-Martin : Traversée piétonne sans abaissé de trottoir et ne respectant pas les principes généraux d'aménagement des passages piétons (orthogonalisation, distance à traverser, ...)*



*Rue de la Gare, à l'entrée de Galluis, le cheminement des piétons se fait sur l'accotement vers la rue aux Vanniers et les aires accueillant des caravanes sur la route du Petit Clos*



*RD155 – Route de Galluis : Un espace d'environ 1.5 m de large, séparé de la chaussée, permet aux piétons – notamment les lycéens sans abonnement ou aux horaires décalés – de rejoindre La Queue en relative sécurité. Environ 50 piétons y ont été observés lors des visites terrain. L'emprise, trop étroite, ne permet pas la circulation des cyclistes (croisement impossible avec les piétons), qui doivent emprunter la chaussée. Situé à l'extérieur d'un virage, l'aménagement, exposé à une vitesse significative des véhicules motorisés, gagnerait à être sécurisé par un dispositif de retenue routier.*

*Son pendant n'existe pas sur la RD155 – Route de Montfort vers Méré, et les usagers circulent sur la chaussée*



## 2. Volet circulation – Réseau marchable

### Reportage photo



Exemples de passage piétons non accessibles, sans abaissé de trottoir, rendant impossible le passage d'un fauteuil, et source de chute, en particulier pour les personnes âgées.

(De haut en bas) Sentier de Lochon, Chemin Beauchet : Pour éviter les chaussées circulées, les piétons peuvent compter sur le réseau de chemins et de sentiers de Galluis, leur permettant de se déplacer en sécurité. Y passer avec un vélo, même en le poussant, s'avère en revanche difficile.

## 2. Volet circulation – Réseau marchable

### *Reportage photo*



*Rue de la Hederaie : L'absence d'entretien des haies vient contraindre les piétons à circuler sur la chaussée (noter aussi les stationnements sur trottoir).*



*Rue Labarraque : Problématique identique sur le trottoir Est*

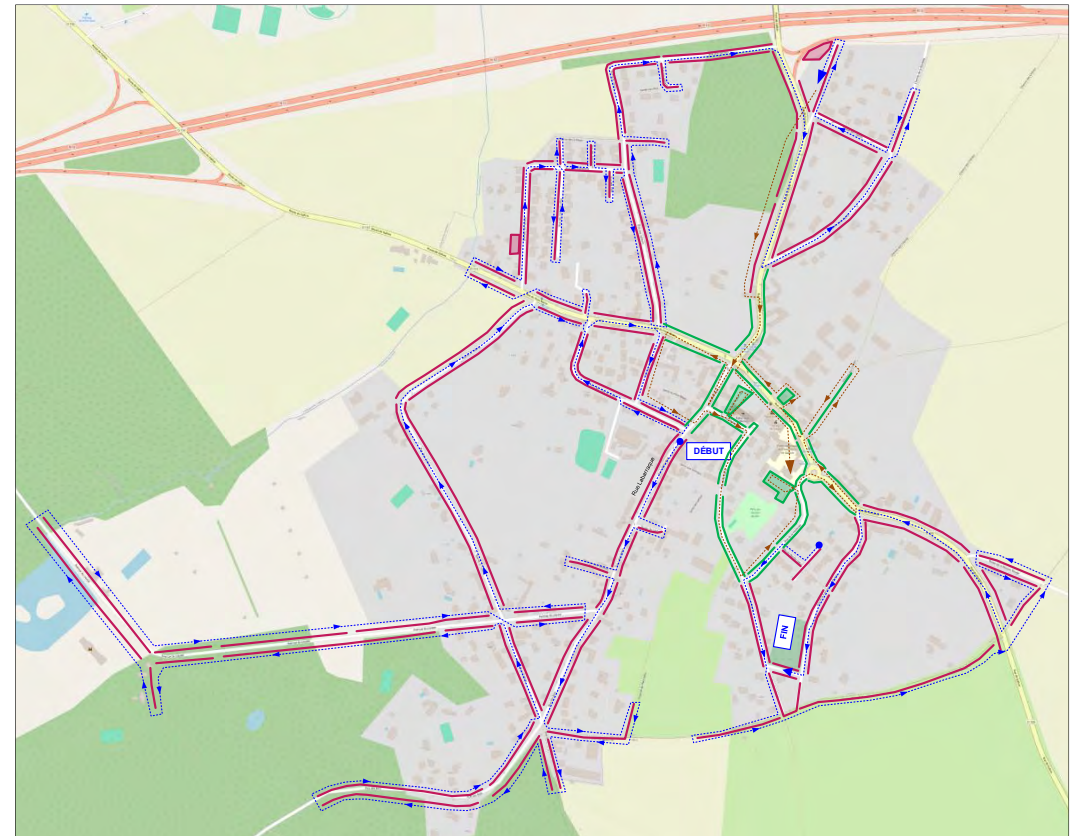
## 3. Volet stationnement

# 3. Volet stationnement – Enquête de stationnement

## Méthodologie

Enquête de stationnement sur toutes les voies de la commune par comptage du nombre de véhicules stationnés et par catégorisation (autorisés, interdits, privés, ...)

- Vendredi 3 octobre : Repérage et visite terrain
- Samedi 11 octobre : Relevé du stationnement sur 6 passages, toutes les 1h30, de 10h à 17h30
- Mardi 14 octobre : Relevé du stationnement sur 10 passages, toutes les 1h30, de 6h à 19h30 + Relevé du stationnement aux écoles, de 8h40 à 9h10 et de 16h10 à 17h, avec un passage toutes les 5 minutes

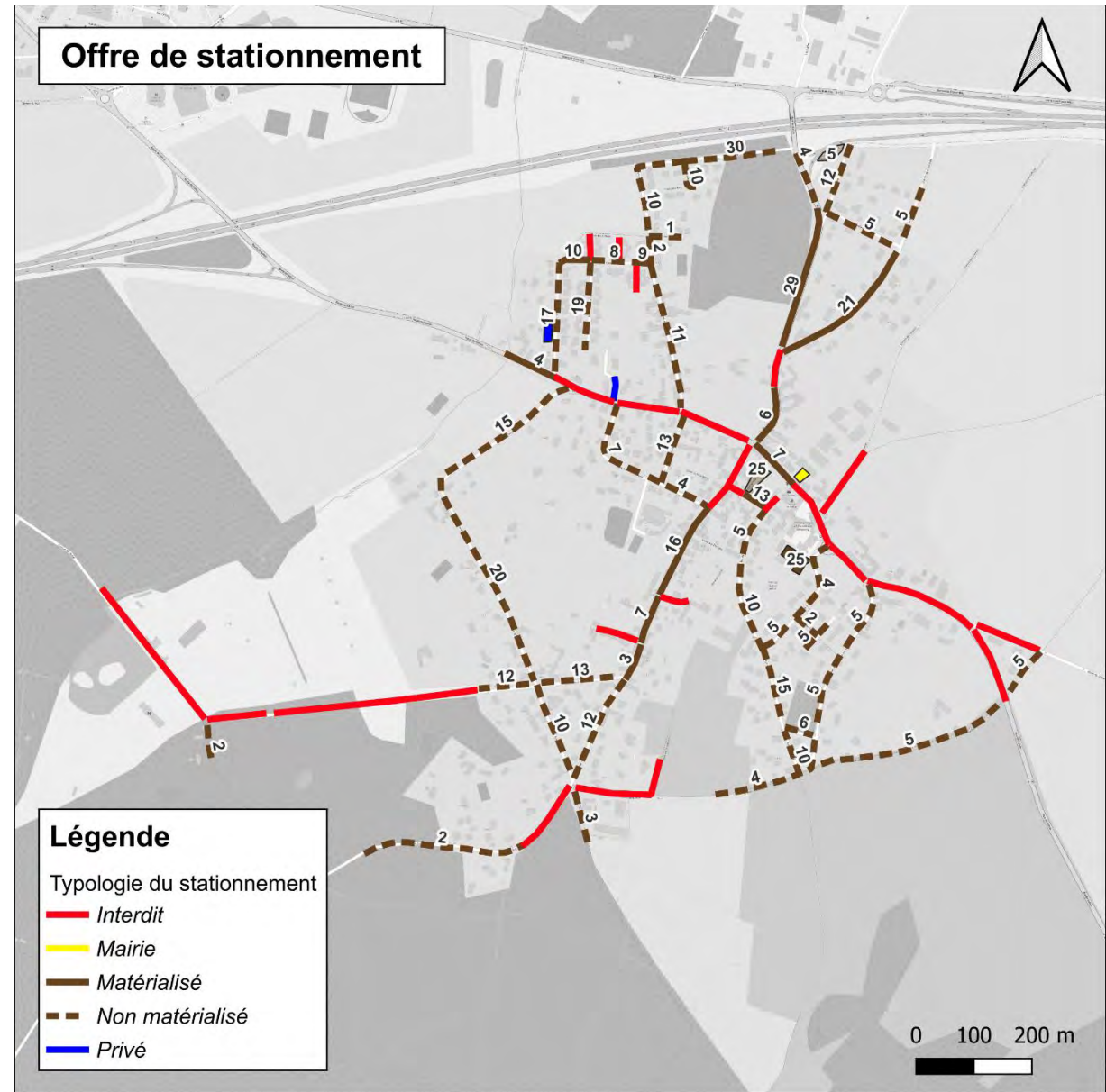


# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Typologie et détail de l'offre publique

L'offre de stationnement à Galluis est la suivante :

- **510 places sur l'espace public** dont :
  - 120 places matérialisées
  - 380 places non matérialisées
  - 3 places PMR
  - 2 places pour véhicules électriques
  - 1 place dédiée à l'autopartage
  
- **Également accessibles depuis l'espace public** :
  - 70 places dites du « midi »
  - 25 places privées
  - 11 places réservées mairie



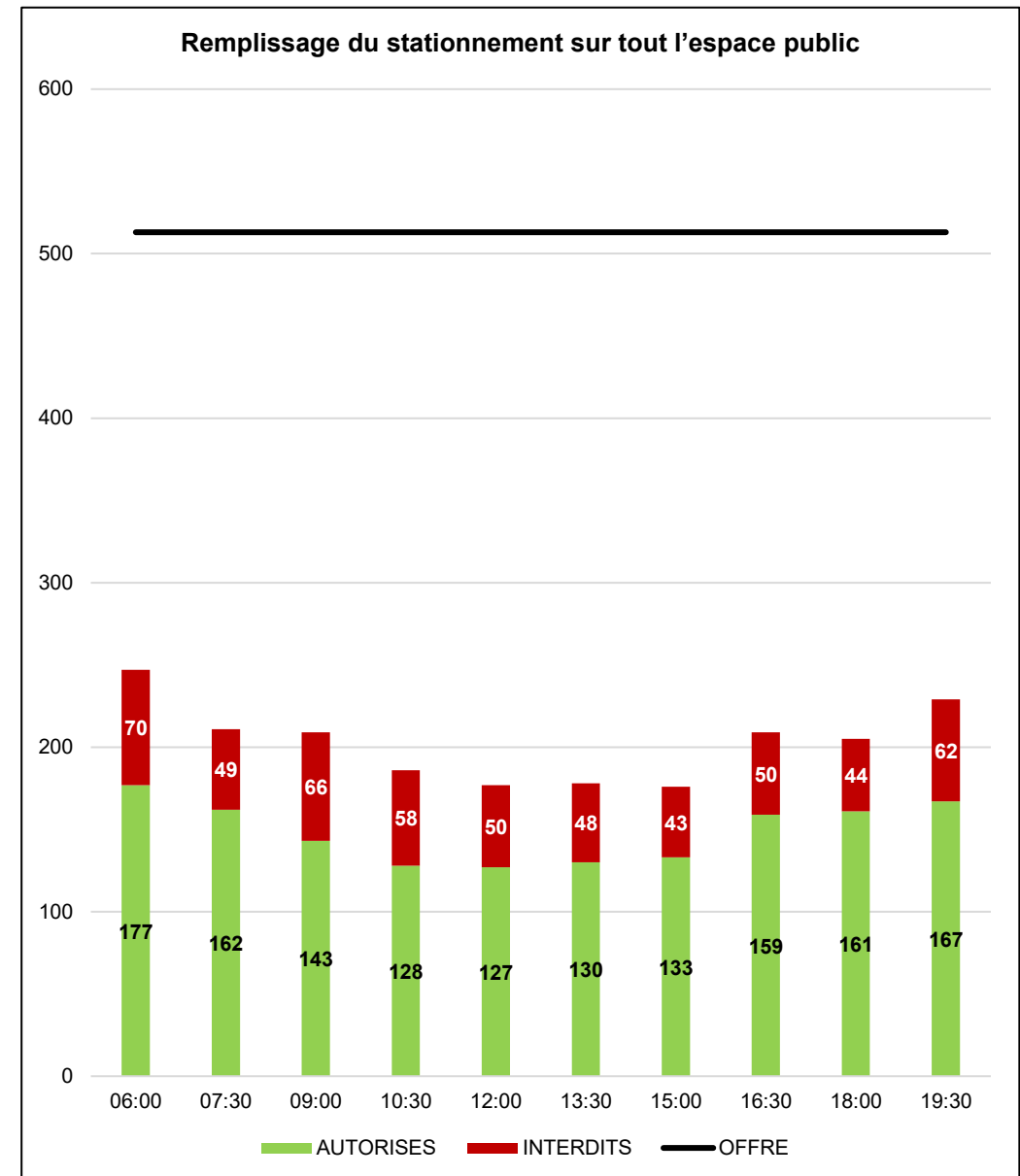
### 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

#### *Remplissage du stationnement en semaine*

On recense, au maximum, 247 véhicules stationnés sur l'espace public en semaine. L'offre de stationnement totale n'est donc pas saturée (mais cela varie en fonction de la demande locale).

La pression est plus importante le matin et le soir, confirmant le caractère essentiellement résidentiel de la commune.

En comparant le nombre de véhicules stationnant sur l'espace public avec les données INSEE/immatriculation, on constate que **la pression sur l'espace public est plus importante que ce qu'elle devrait être, et que de nombreux ménages dotés de places privées ne semblent pas les utiliser.**



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 6h

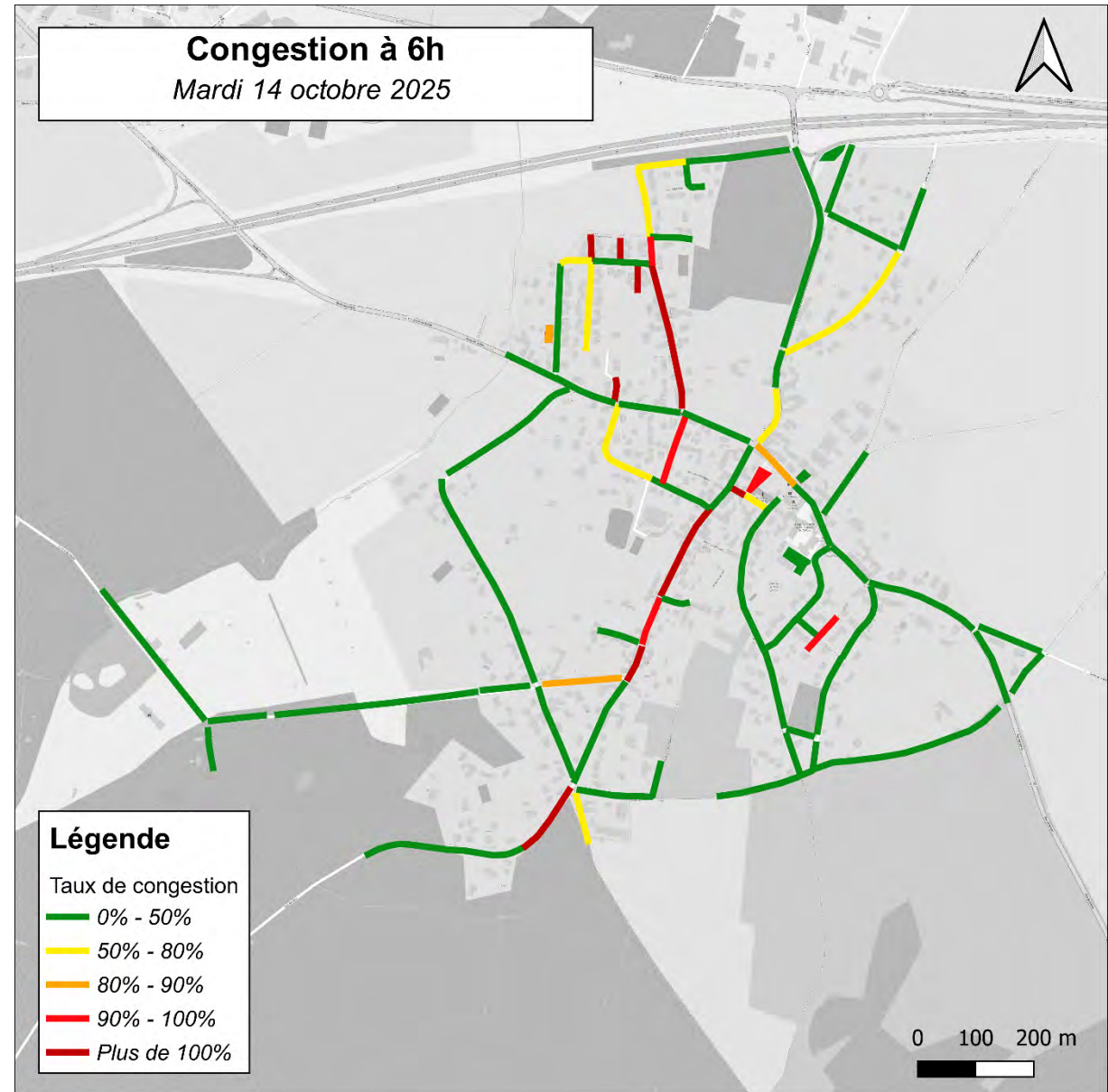
### Passage avant le départ des actifs

La pression est maximale avec 247 véhicules sur l'espace public. Le stationnement est congestionné essentiellement au niveau :

- De la rue Labarraque
- De la rue aux Vanniers
- De la rue et de la place de l'Eglise

Etant donné la présence d'un habitat ancien et parfois non doté d'emplacements pour stationner, cette pression s'explique aisément.

En revanche, de nombreux véhicules restent stationnés sur l'espace public au niveau de la Vigne au Roy ou encore ruelle Saint-Martin, alors que les résidences plus récentes sont presque toutes données de 2 voire 3 emplacements de stationnement.



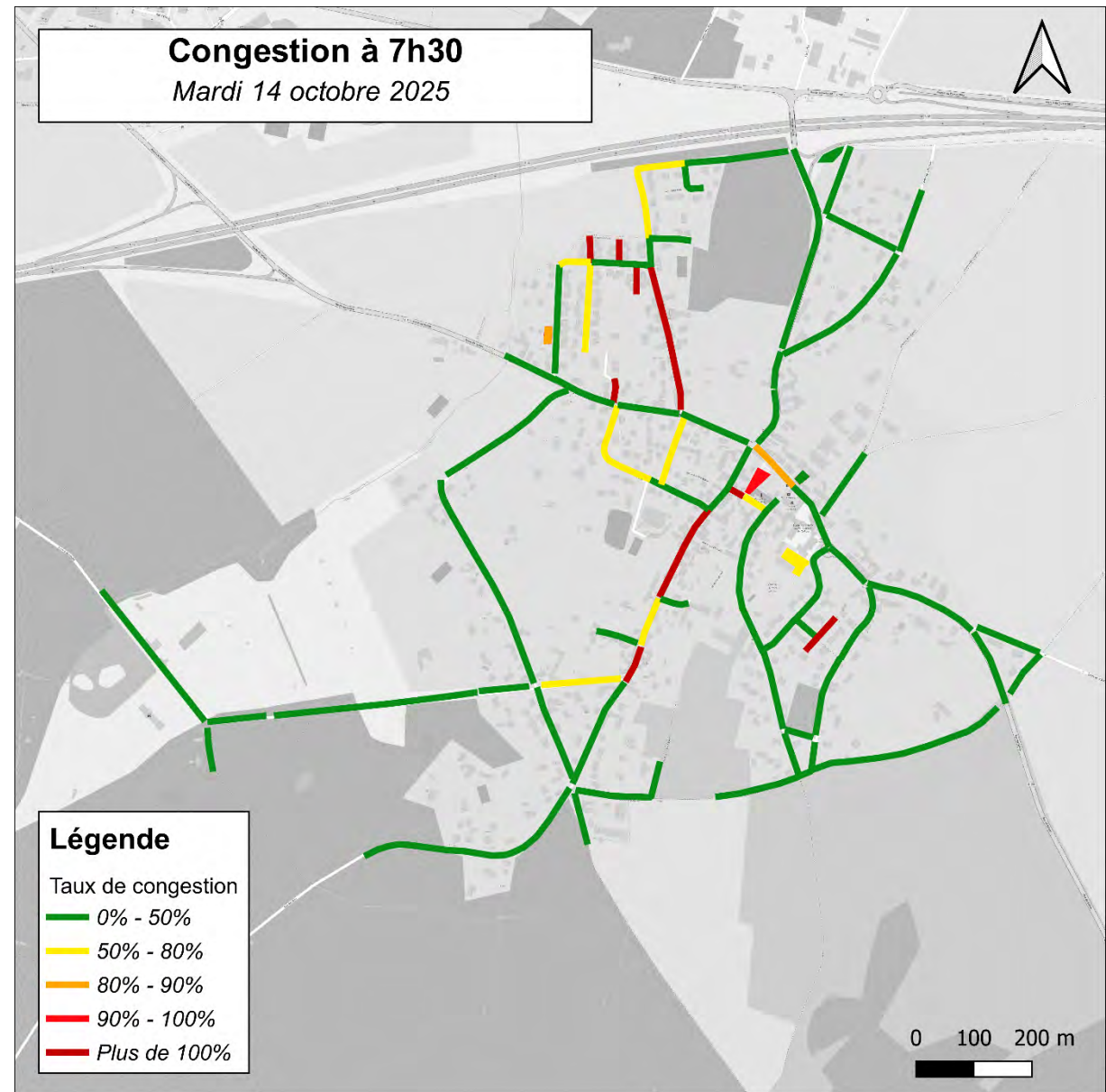
### 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

#### Congestion à 7h30

*Passage après le départ d'une partie des actifs*

La pression en stationnement diminue sur l'ensemble du village, et notamment sur les secteurs les plus congestionnés.

Hormis au niveau de la rue aux Vanniers et d'un petit tronçon de la rue Labarraque, la recherche d'une place devient plutôt aisée

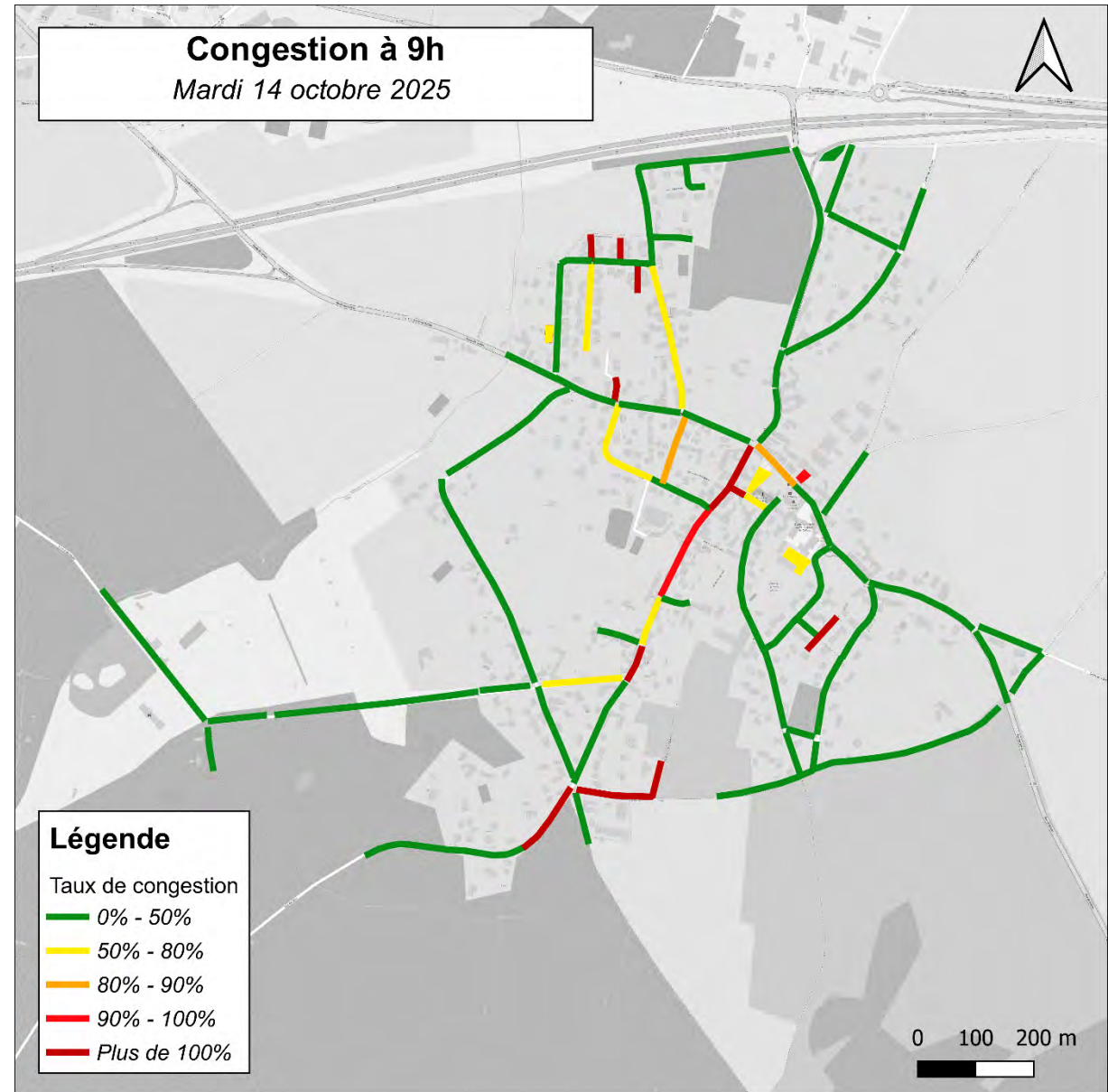


# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 9h

*Passage après le départ de la plupart des actifs et de la dépose des enfants à l'école*

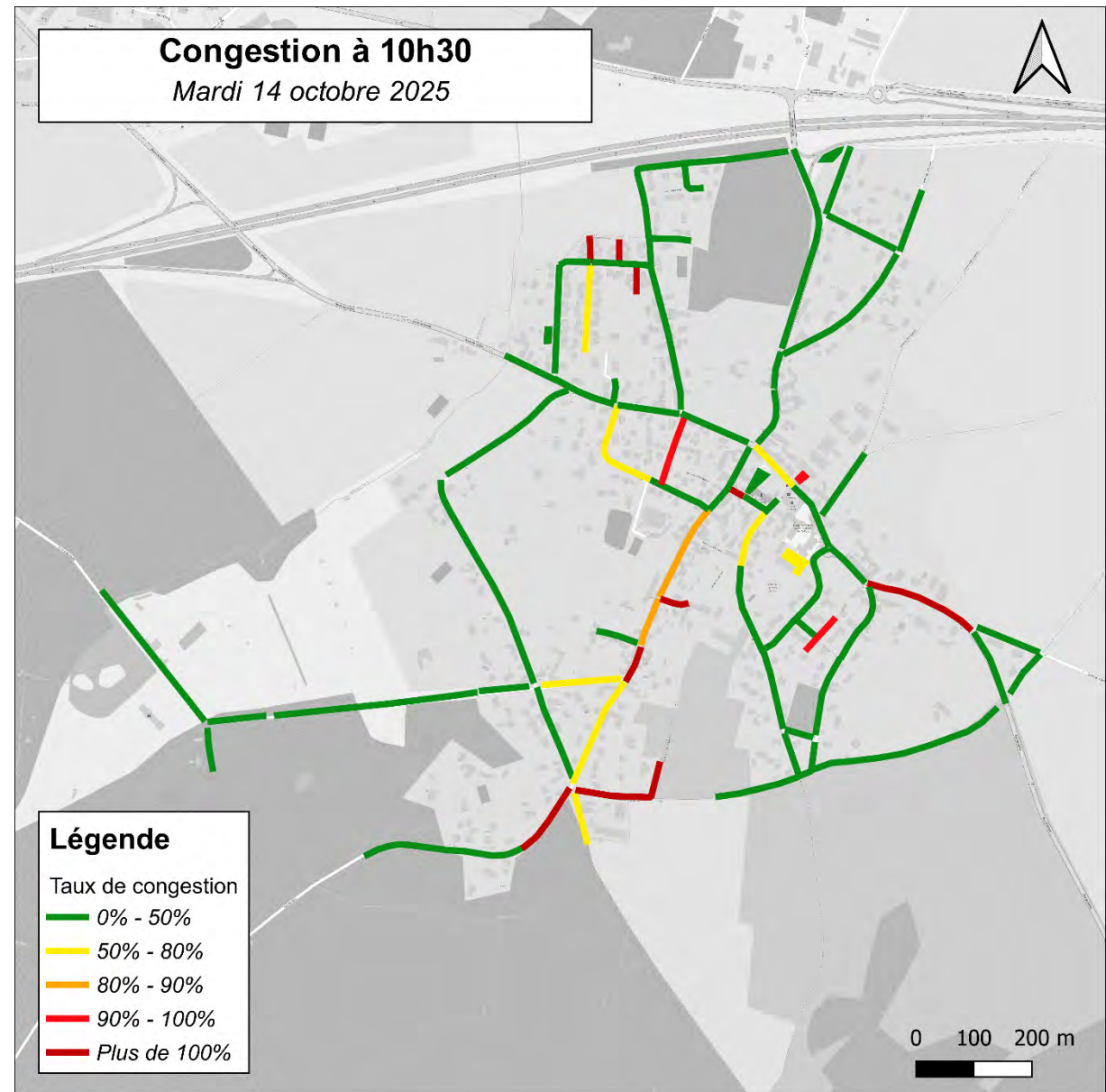
La pression en stationnement ne diminue pas, passant de 211 véhicules stationnés à 209. En revanche, le nombre de véhicules en stationnement interdit augmente (+17).



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 10h30

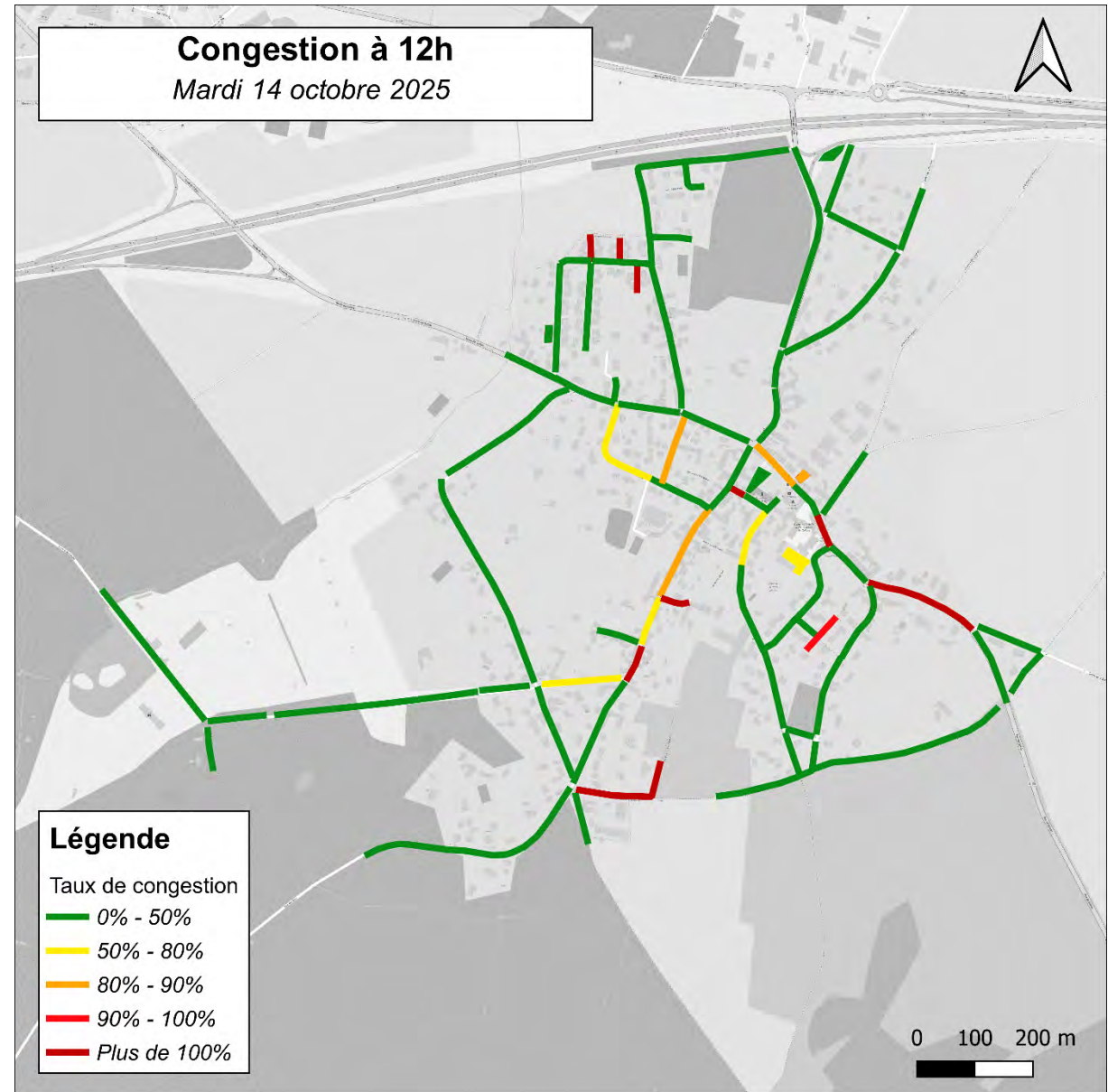
La pression en stationnement recommence à diminuer. De nombreuses places sont disponibles dans l'ensemble des secteurs de Galluis.



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 12h

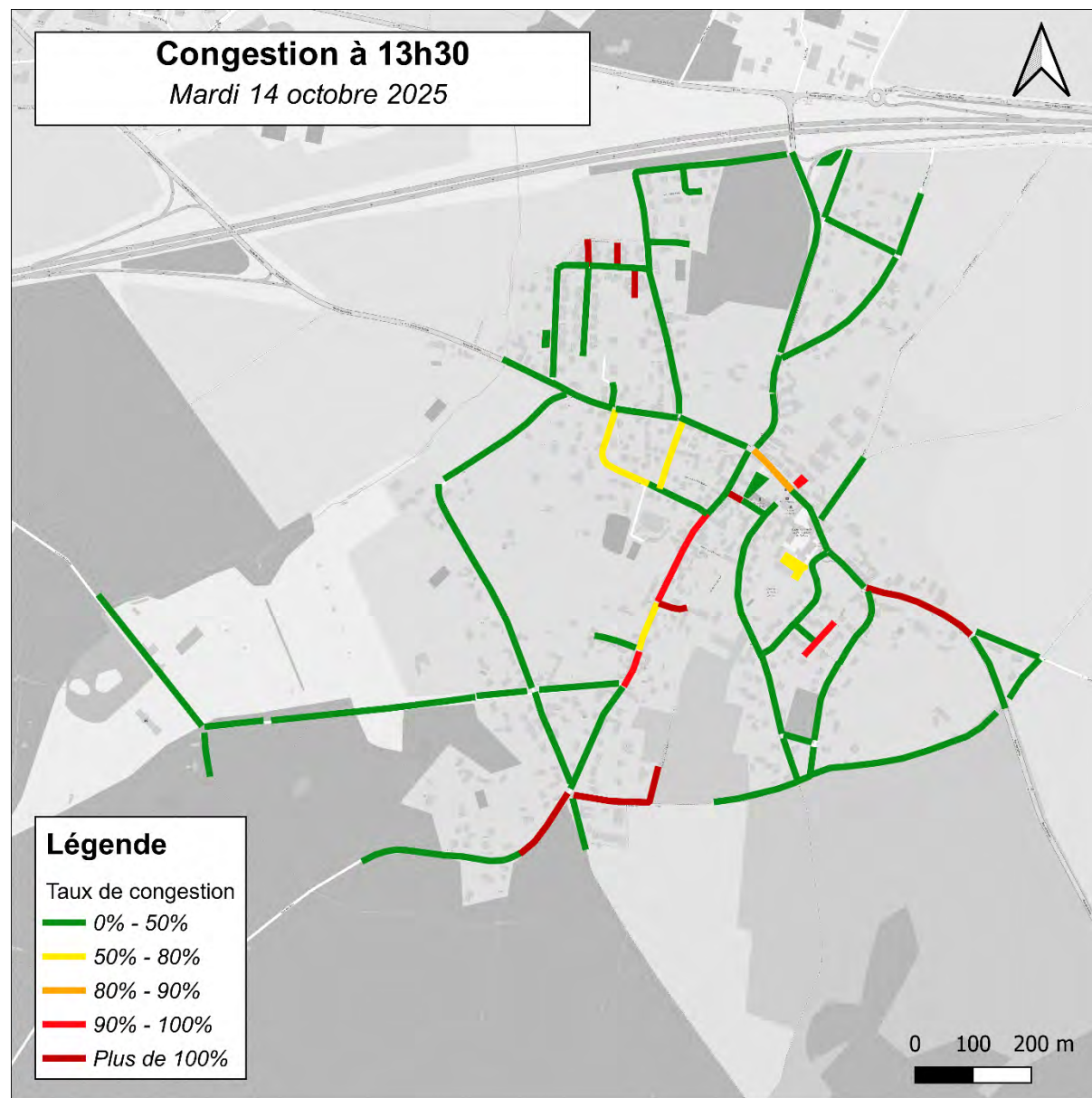
Le nombre de véhicules stationnés sur l'espace public est à son minimum, avec 177 véhicules comptabilisés.



### 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

#### Congestion à 13h30

La pression en stationnement reste faible, avec 178 véhicules stationnés.

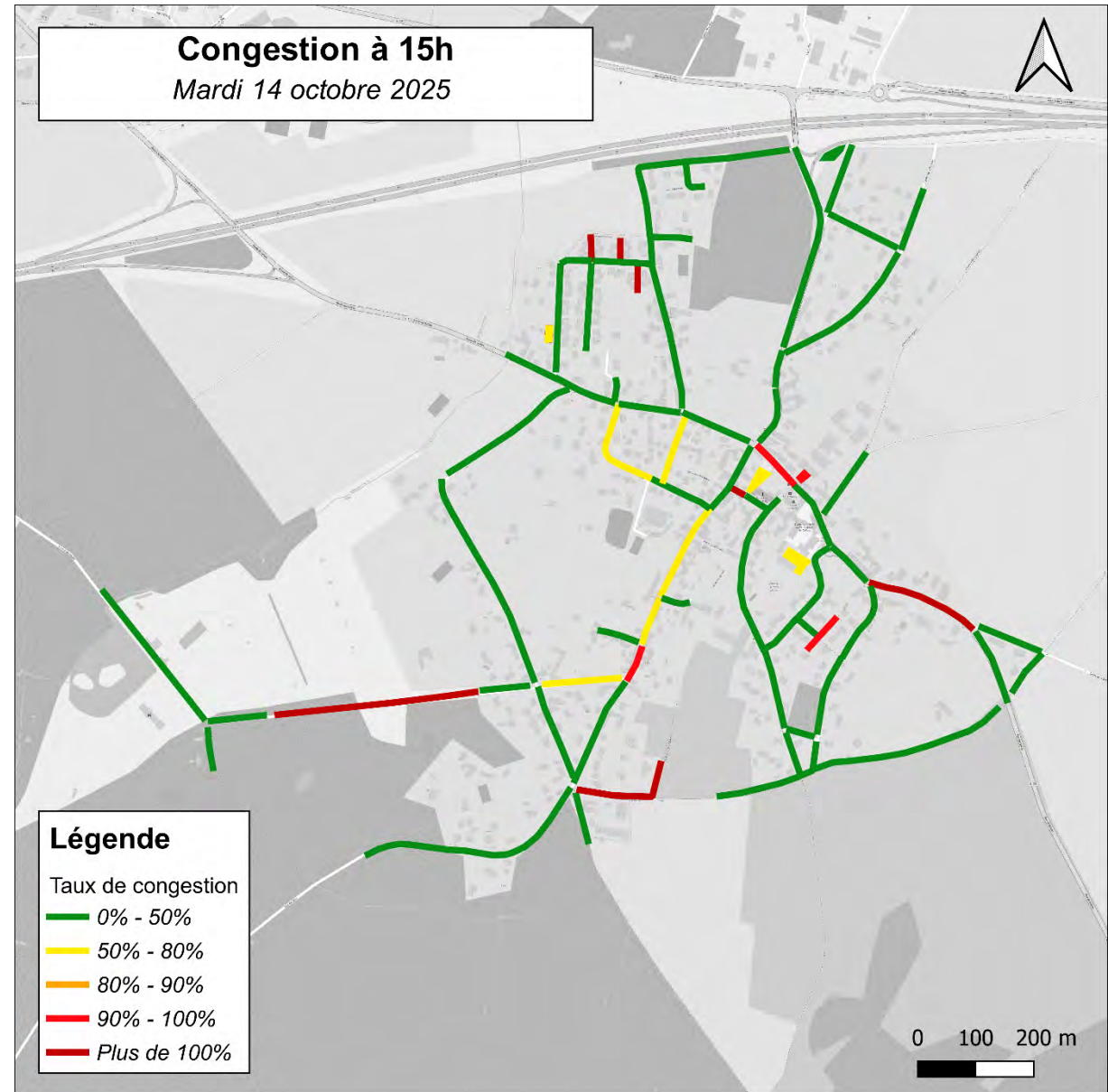


# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 15h

Dernier créneau avant que la pression en stationnement ne commence à remonter.

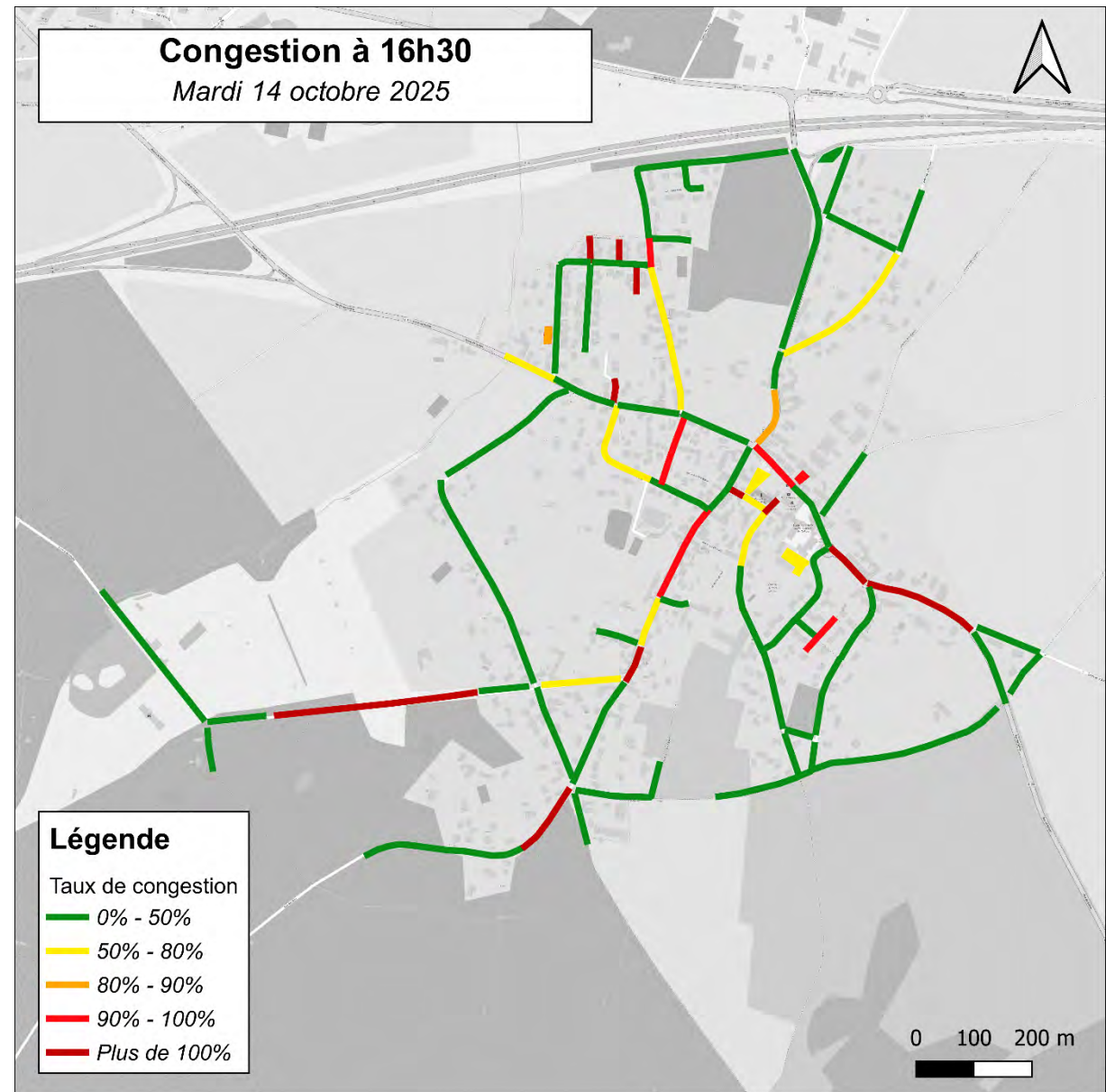
A 15h, 176 véhicules sont recensés sur l'espace public.



### 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

#### Congestion à 16h30

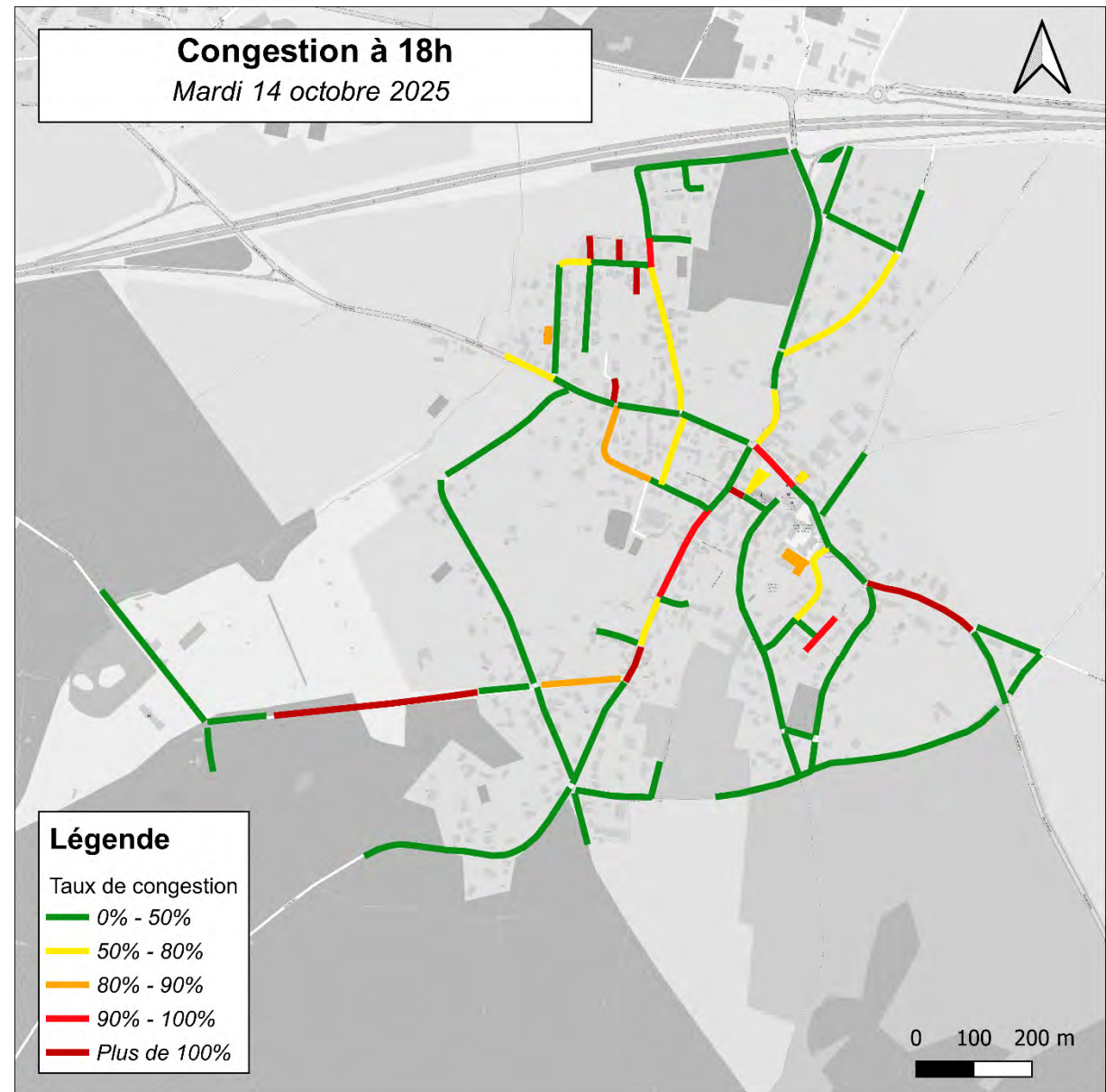
Le nombre de véhicules stationnés passe de 176 à 209 (+33). La pression augmente, notamment au niveau du centre-bourg, à proximité de l'église et de l'école.



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 18h

La pression en stationnement stagne mais on observe un déplacement de la charge des tronçons depuis le centre-bourg vers les secteurs plus périphériques.



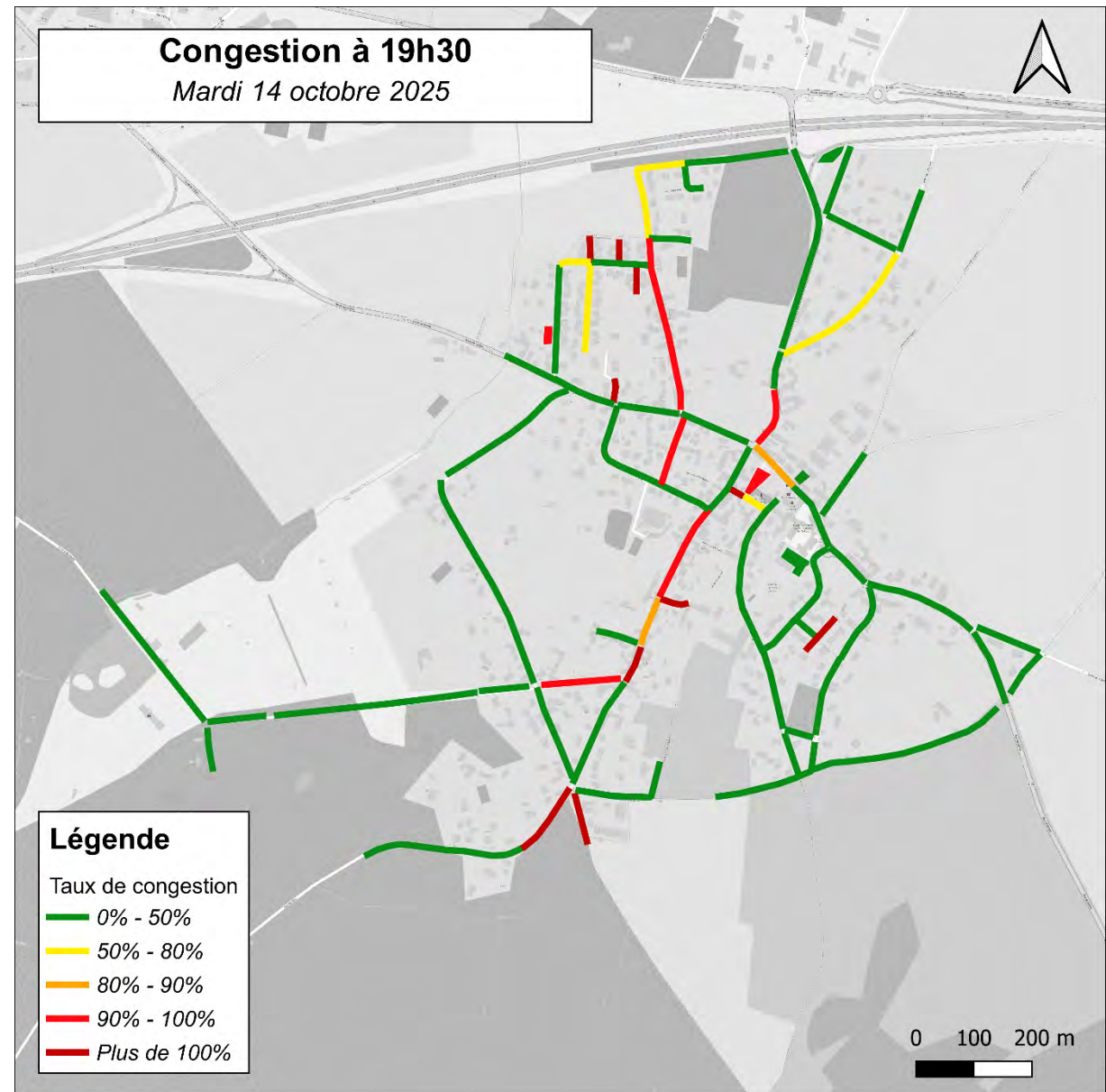
# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Congestion à 19h30

*Passage après le retour des actifs et des parents mais avant le retour des activités du soir (sport, association, ...)*

Les niveaux de congestion ont presque atteint leurs seuils constatés le matin.

Les mêmes problématiques réémergent, certains résidents du centre-bourg ancien semblent rencontrer des difficultés pour stationner.



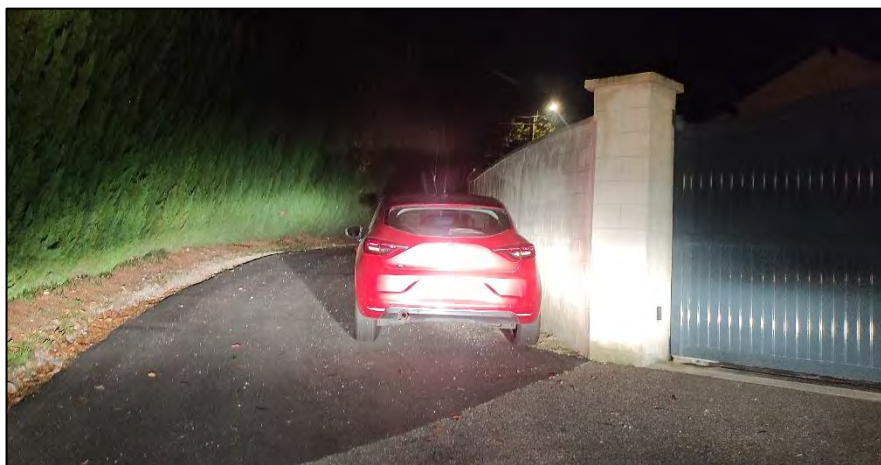
## 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures *Interdits à 6h*

*70 véhicules en stationnement interdit*

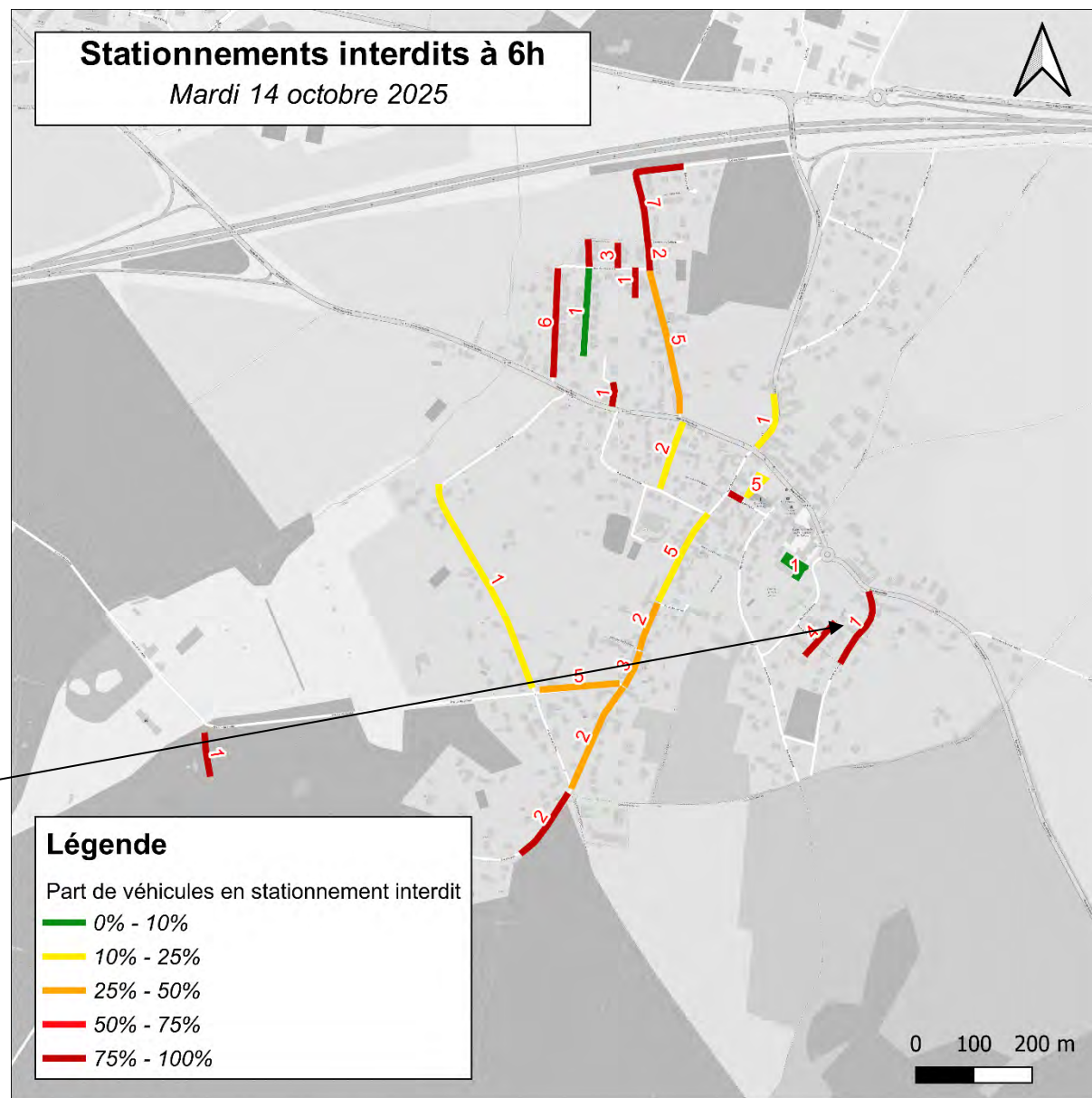
De nombreux véhicules en stationnement sur trottoirs au niveau de la Vigne au Roy.

Des véhicules hors cases et devant les portails sur la rue Labarraque.

Des stationnements dans les intersections et masquant la visibilité rue des Bois et av du Lieutel.



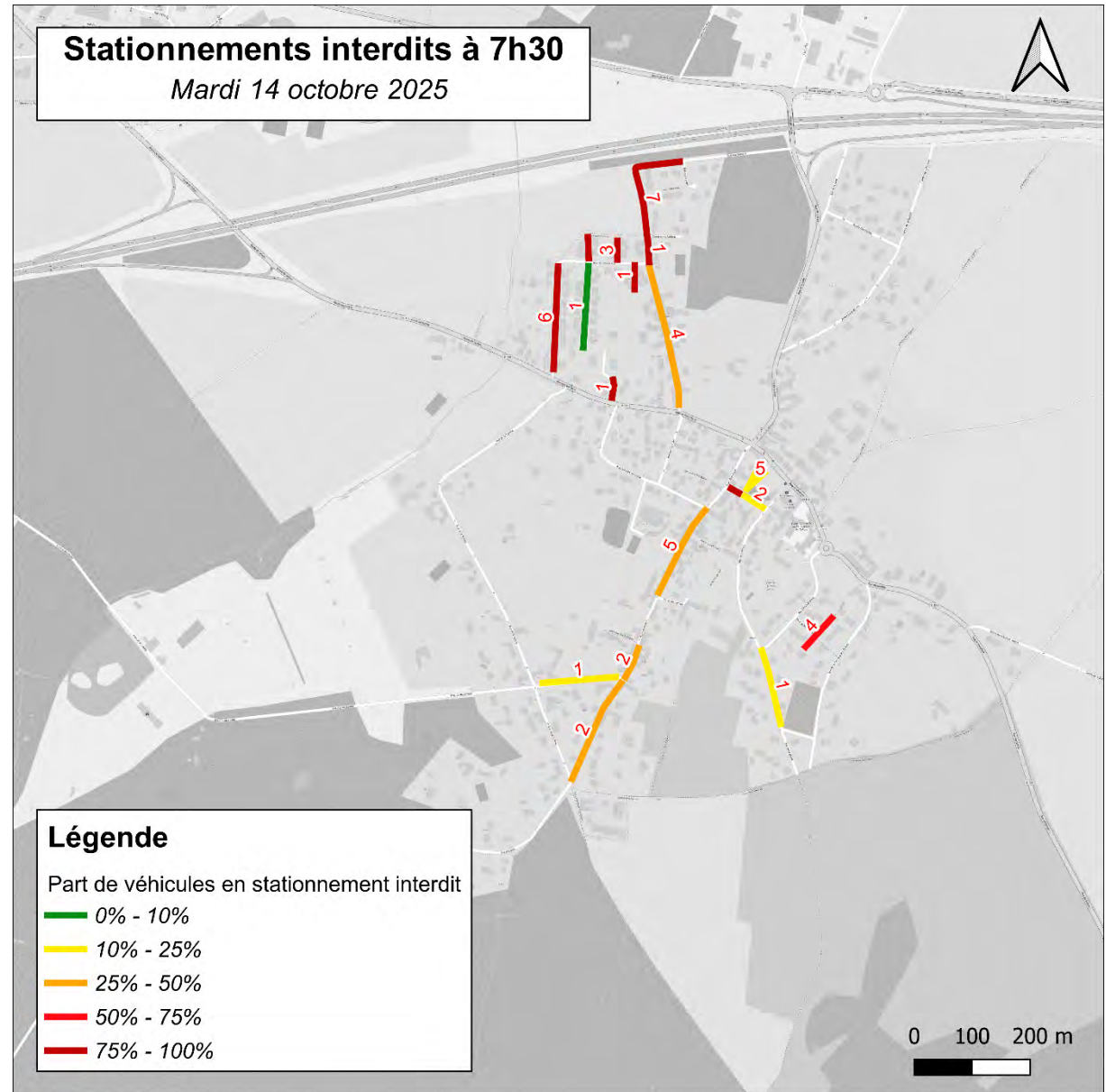
*Rue de la Font aux Oyères : Stationnement à proximité d'une intersection, dans un virage, gênant le passage, bloquant la visibilité et empêchant l'accès des pompiers à la rue*



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Interdits à 7h30

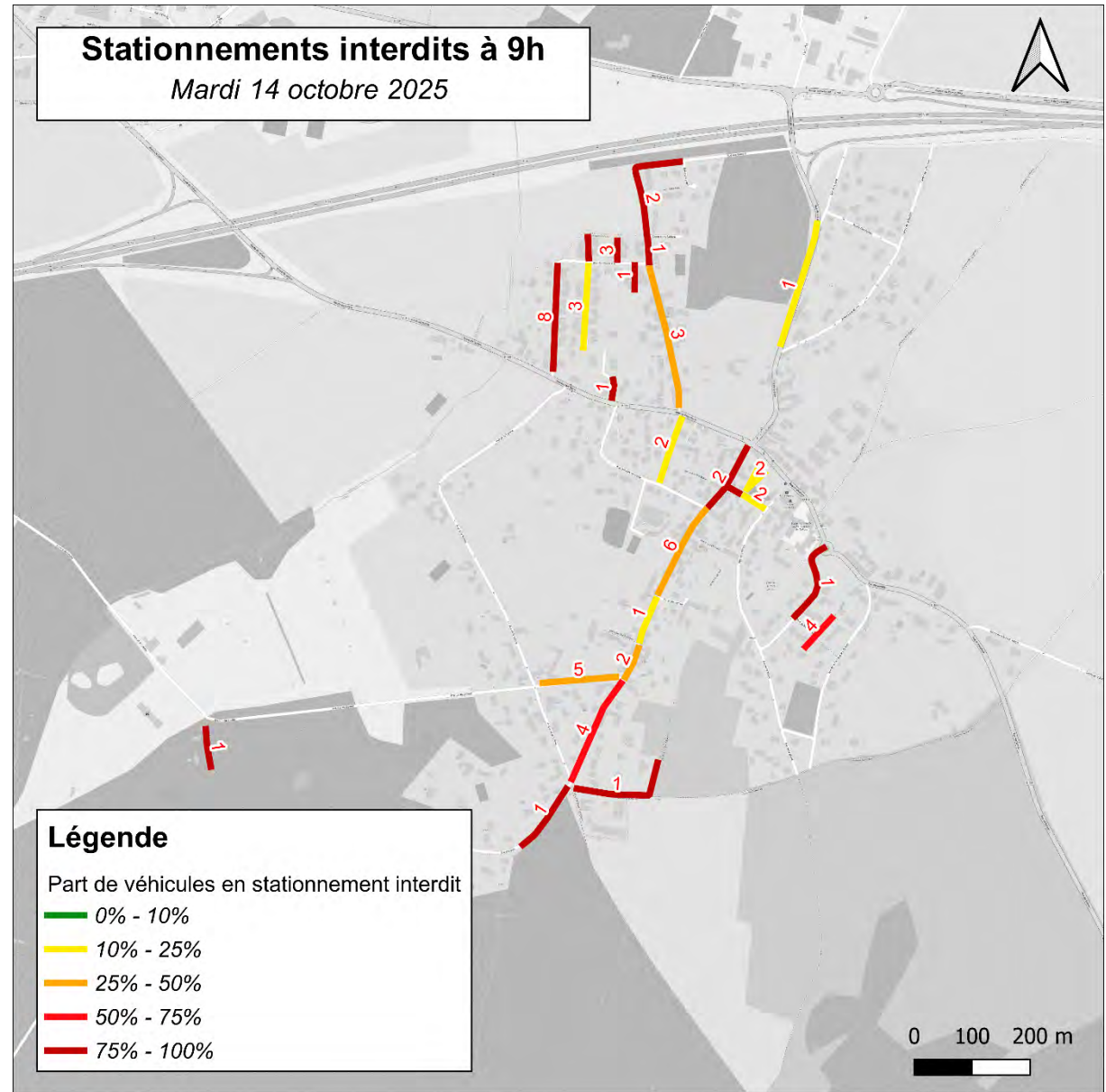
49 véhicules en stationnement interdit



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Interdits à 9h

66 véhicules en stationnement interdit



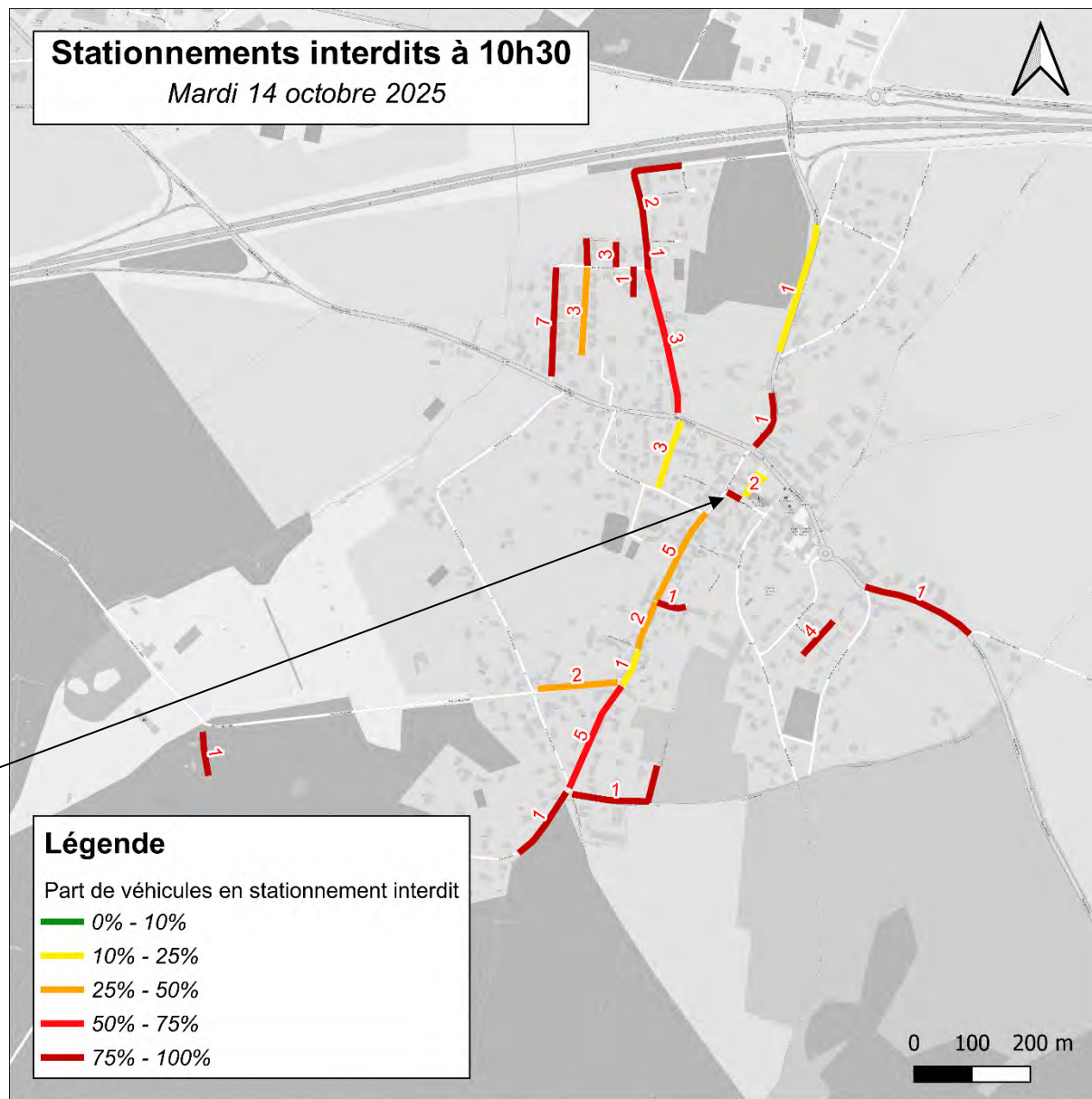
# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Interdits à 10h30

58 véhicules en stationnement interdit



Rue de la Mairie : Le stationnement sur l'intersection avec la rue Labarraque masque la visibilité et complique croisements et giration.



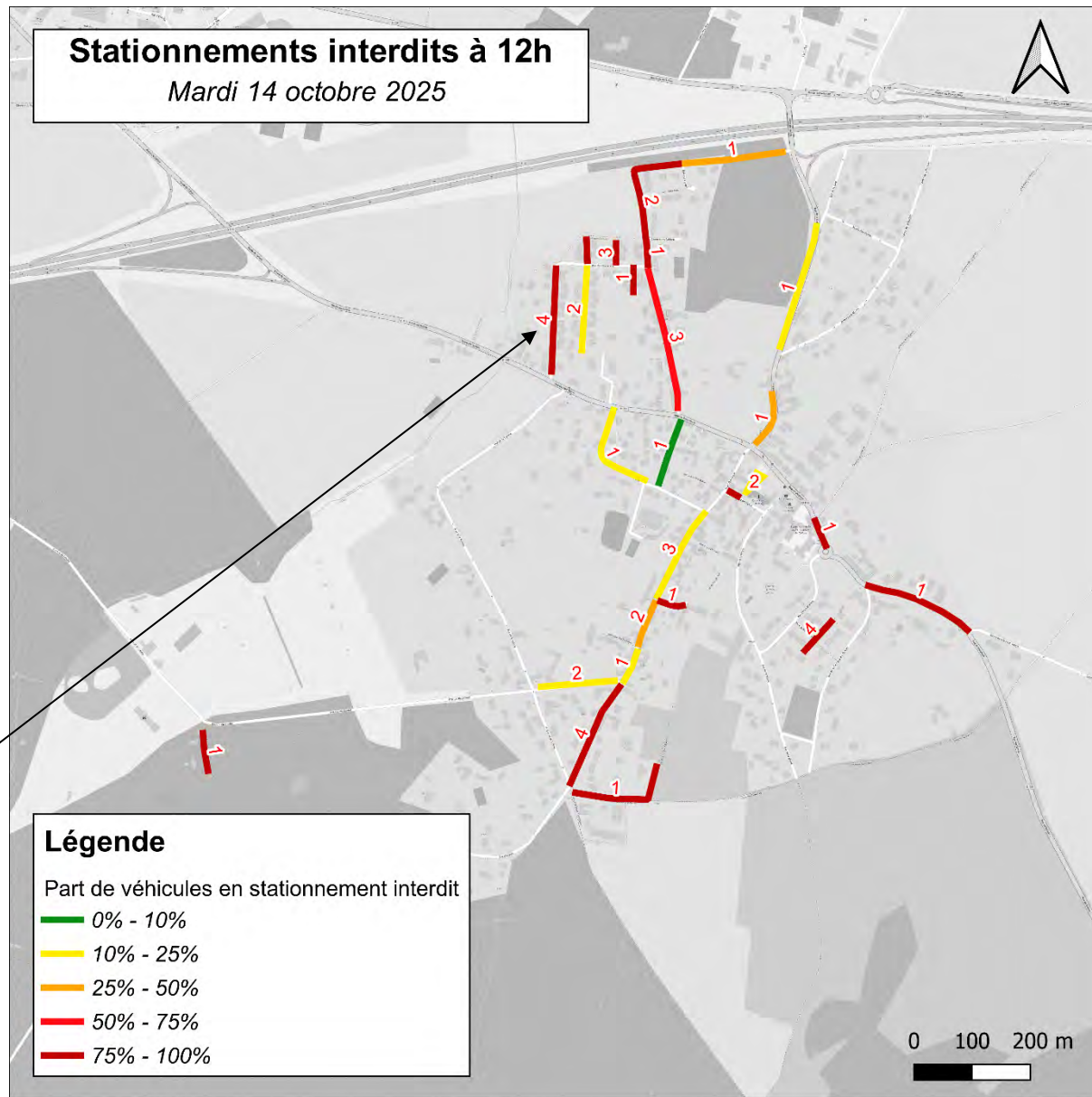
# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures Interdits à 12h

50 véhicules en stationnement interdit



2025/10/14 12:28

Rue des Hortensias : Les automobilistes stationnent sur le trottoir plutôt que sur la chaussée



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures Interdits à 13h30

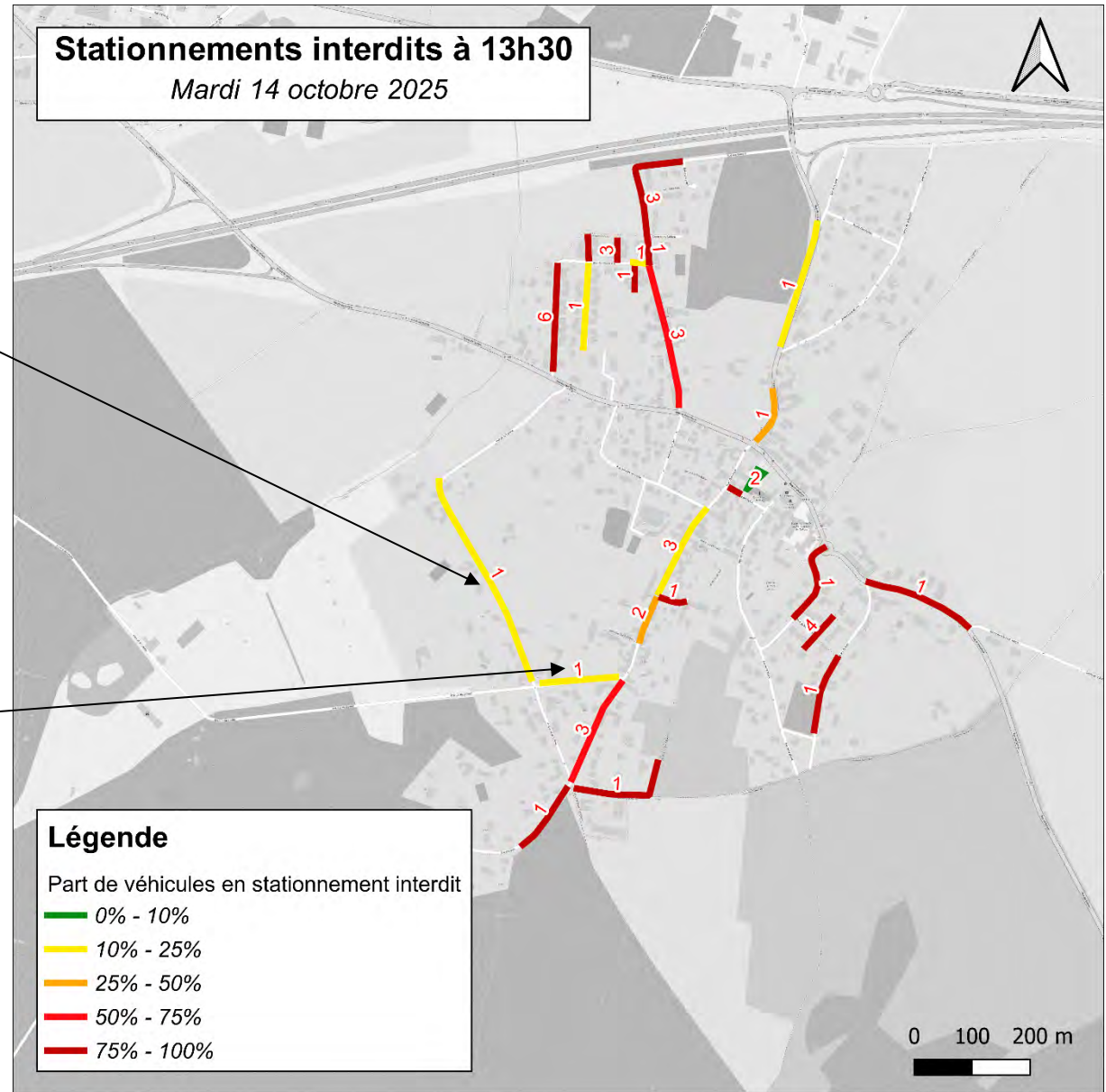
48 véhicules en stationnement interdit



Rue de la Tuilerie : Un véhicule stationne en contre-sens



Av. du Lieutel : Les véhicules stationnés aux abords immédiats de l'intersection masquent la visibilité depuis le stop



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures Interdits à 15h

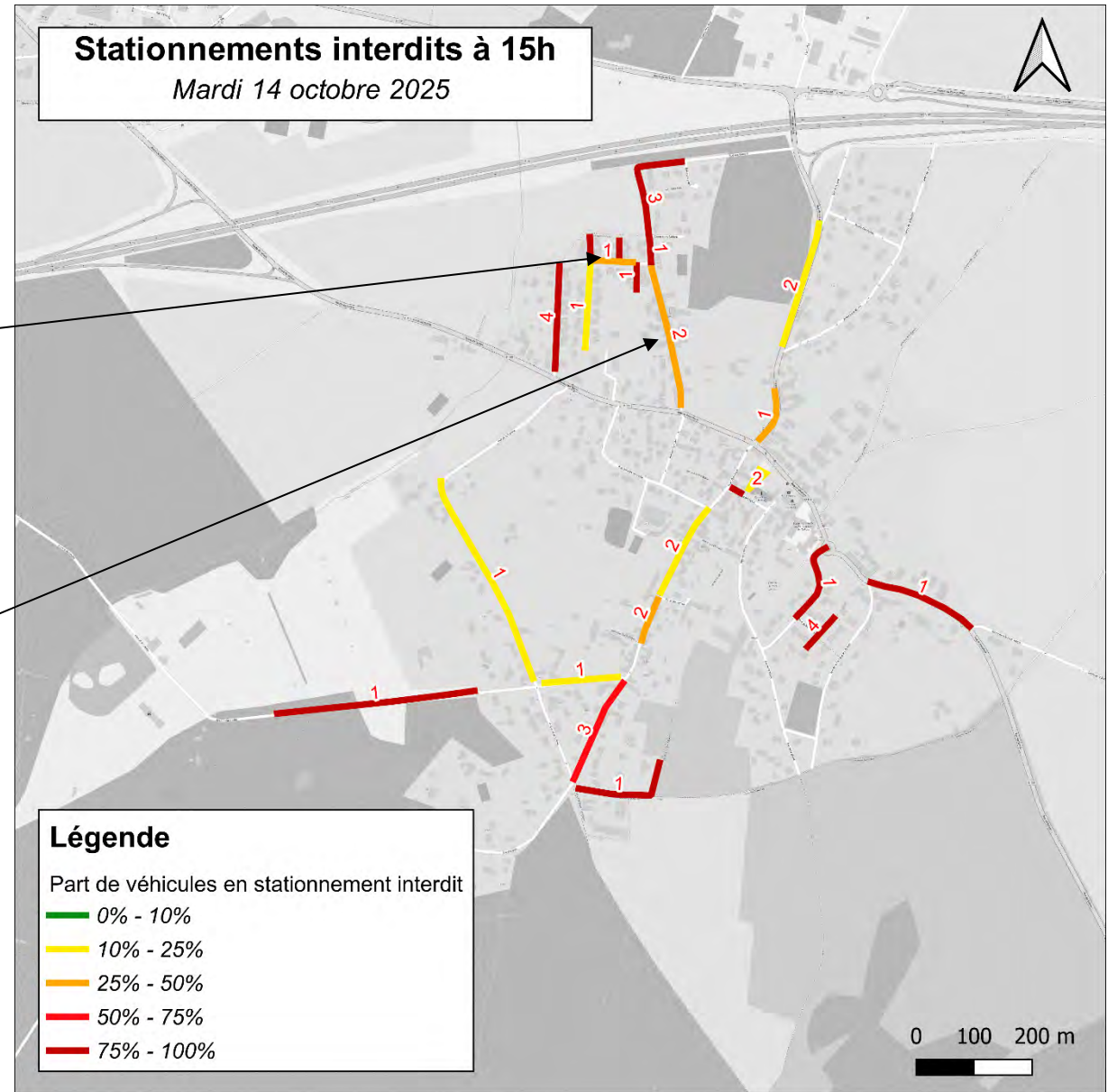
43 véhicules en stationnement interdit



Rue des Vignerons : Stationnement sur trottoir



Rue aux Vanniers : Stationnement sur trottoir et sur ligne jaune



# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Interdits à 16h30

50 véhicules en stationnement interdit



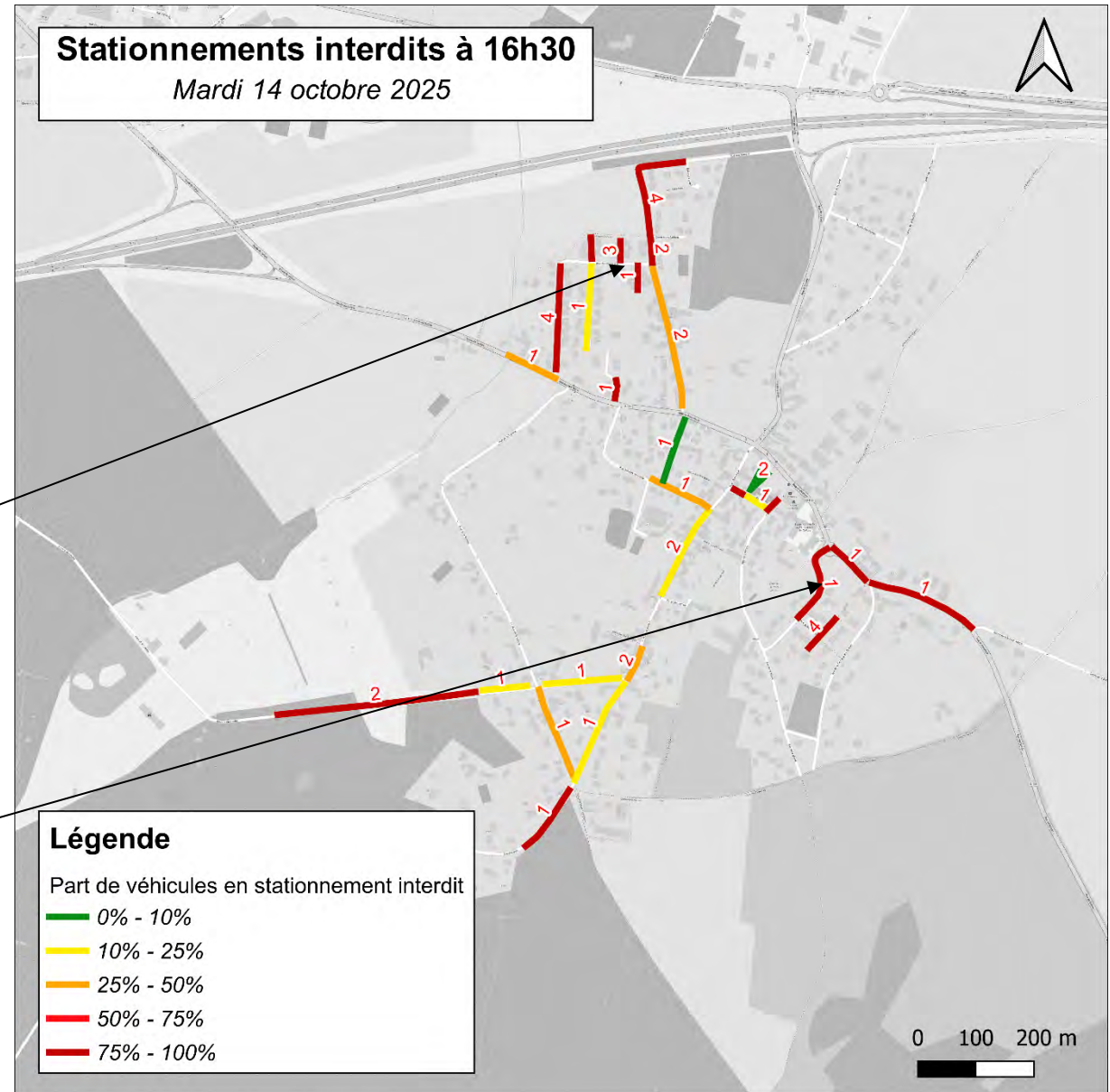
Rue des Vignerons : Stationnement autorisé d'un petit PL



... mais stationnement sur trottoir du VL juste derrière.



Rue de la Hederaie : Stationnement sur trottoir



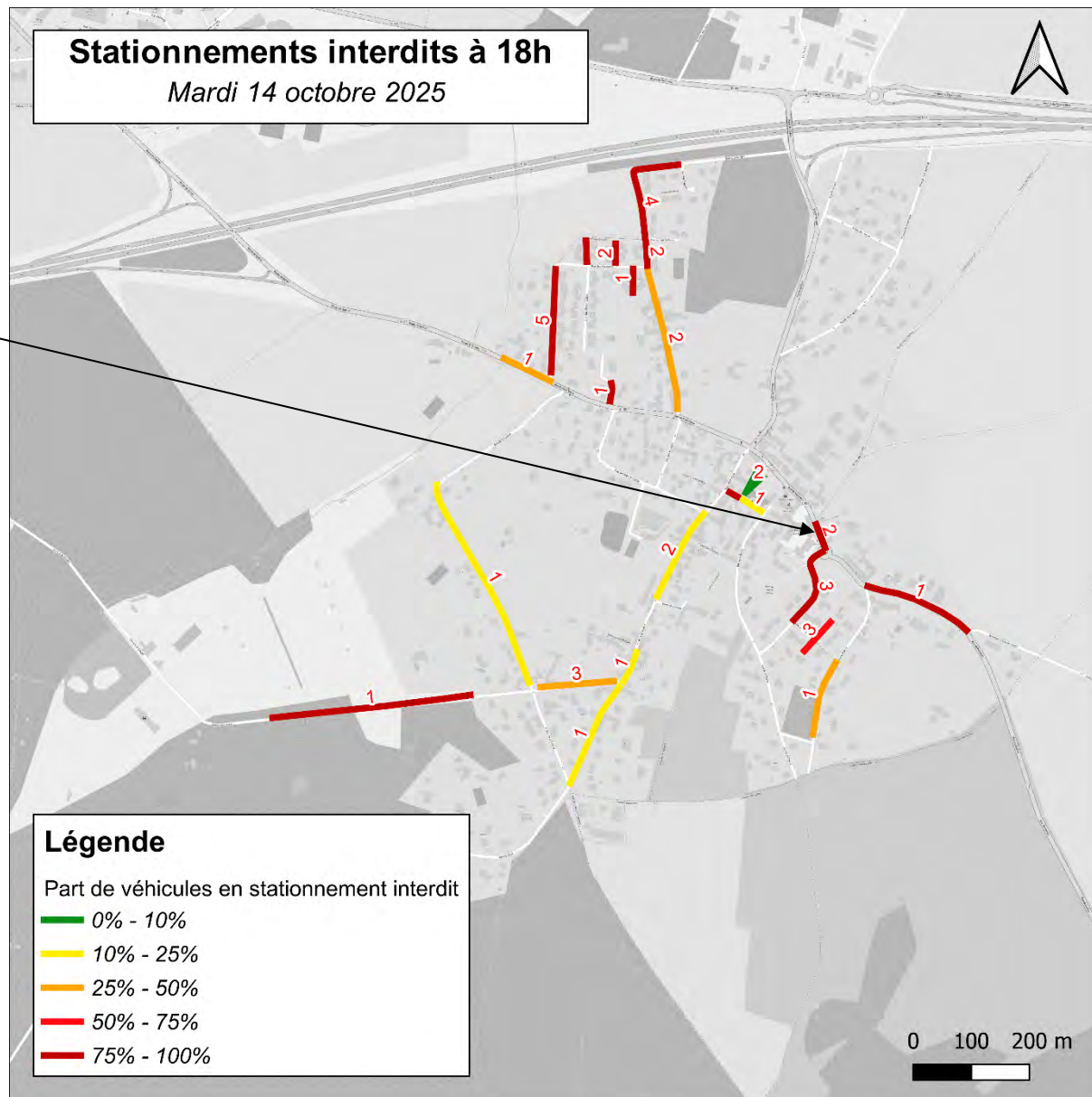
# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## Interdits à 18h

44 véhicules en stationnement interdit

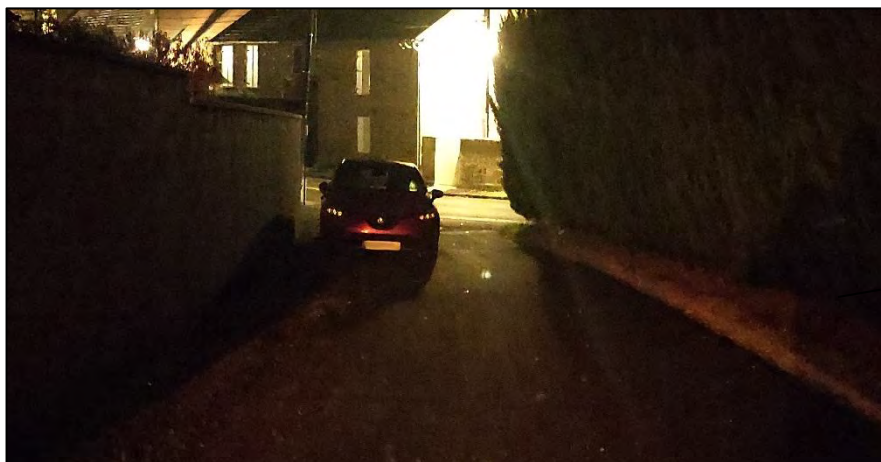


RD155 – Stationnement sur trottoir

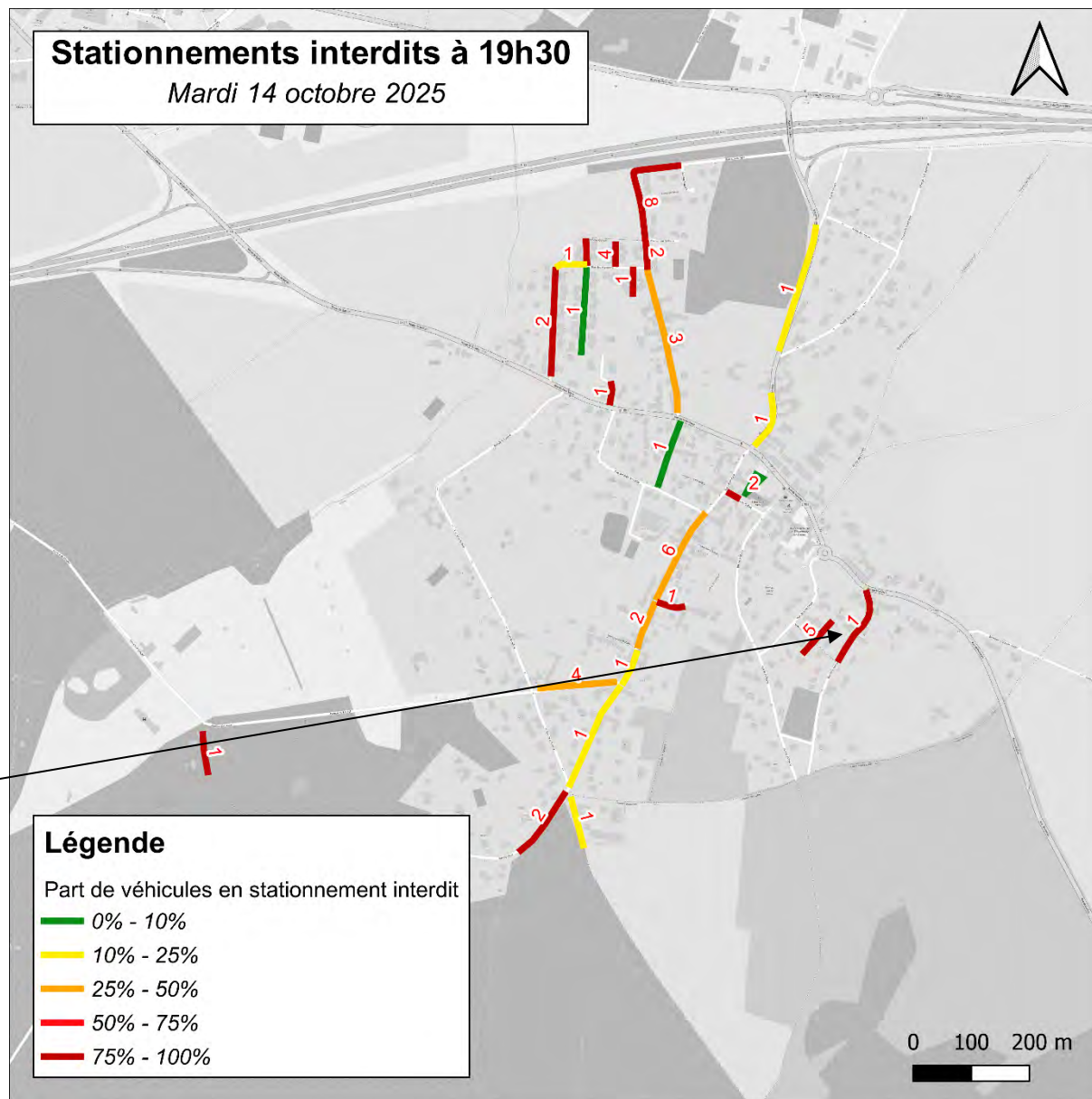


# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures Interdits à 19h30

62 véhicules en stationnement interdit



Rue de la Font aux Oyères



## 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

### Ecoles – Fonctionnement le matin

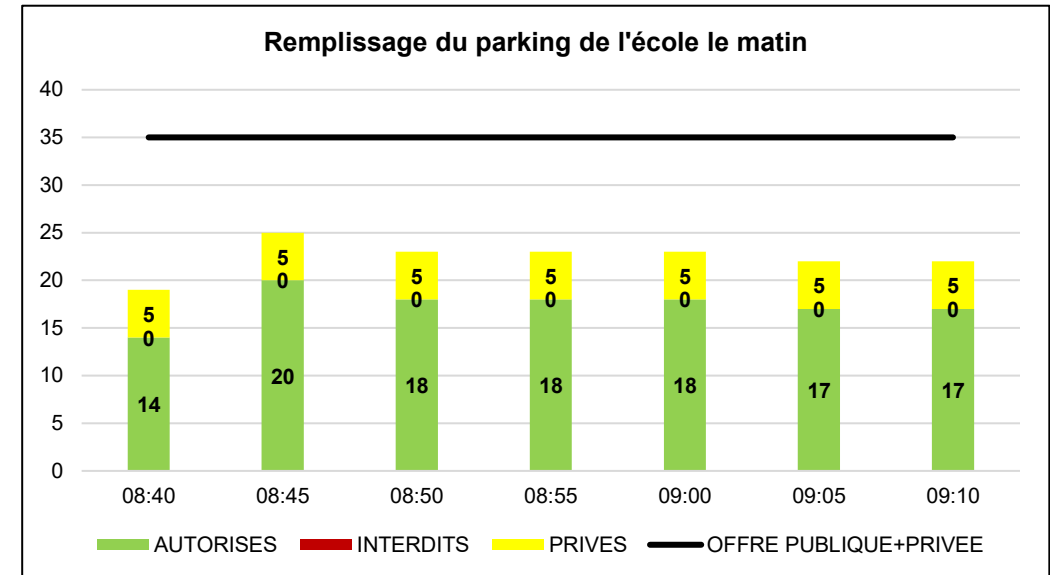
Le parking de l'école dispose de 35 places de stationnement, dont :

- 24 places matérialisées non réglementées
- 1 place PMR
- 10 places réservées pour les logements (donc privées)

Deux journées d'observation ont été réalisées au niveau du parking de l'école, dont une en effectuant des comptages toutes les 5 minutes.

**Dans l'ensemble, l'offre de stationnement semble suffisante le matin. Les parents restent peu de temps, la rotation est rapide, certains viennent à pied ou à vélo.**

A noter que quelques parents ne prennent pas la peine de rentrer dans le parking et stationnent sur les trottoirs de la rue de la Hederaie, malgré des places disponibles.



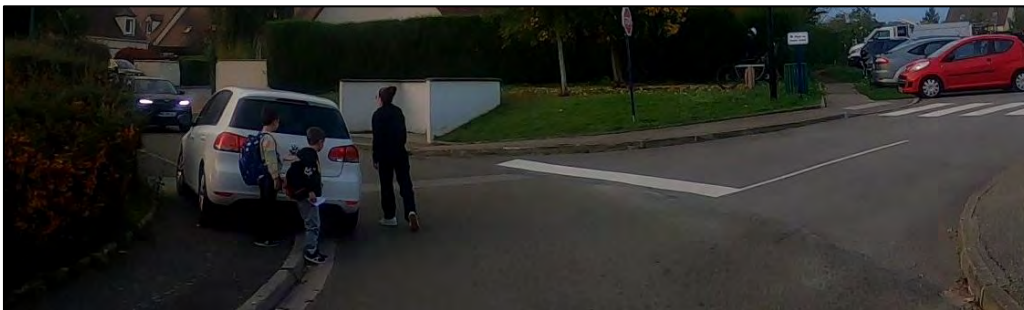
### 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures *Ecoles – Fonctionnement le matin – Reportage photo*



*Certains arrivent à pied depuis la rue de Montfort, dont le trottoir est particulièrement étroit en face du n°7*



*Le passage piéton du parking doit être sécurisé par un agent communal*



*Les véhicules stationnés sur les trottoirs peuvent masquer la visibilité sur les enfants souhaitant traverser*



*D'autres arrivent à vélo, mais semble préférer emprunter la rue de la Mairie, plus calme*

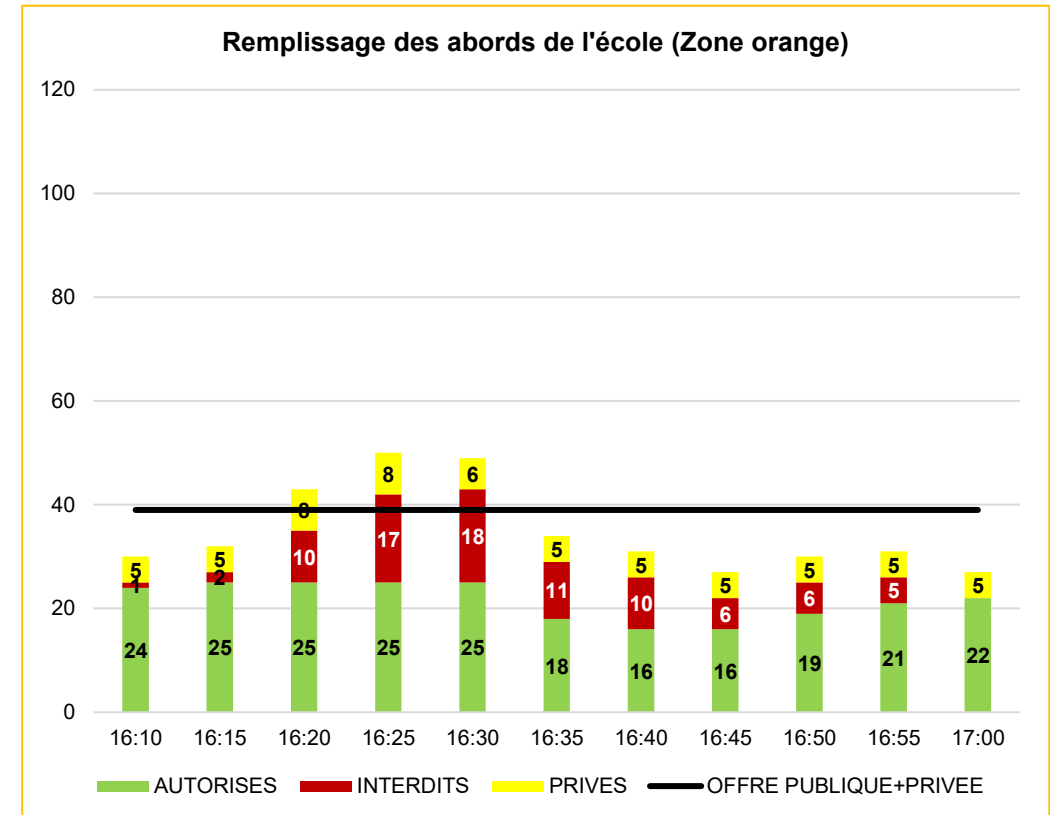
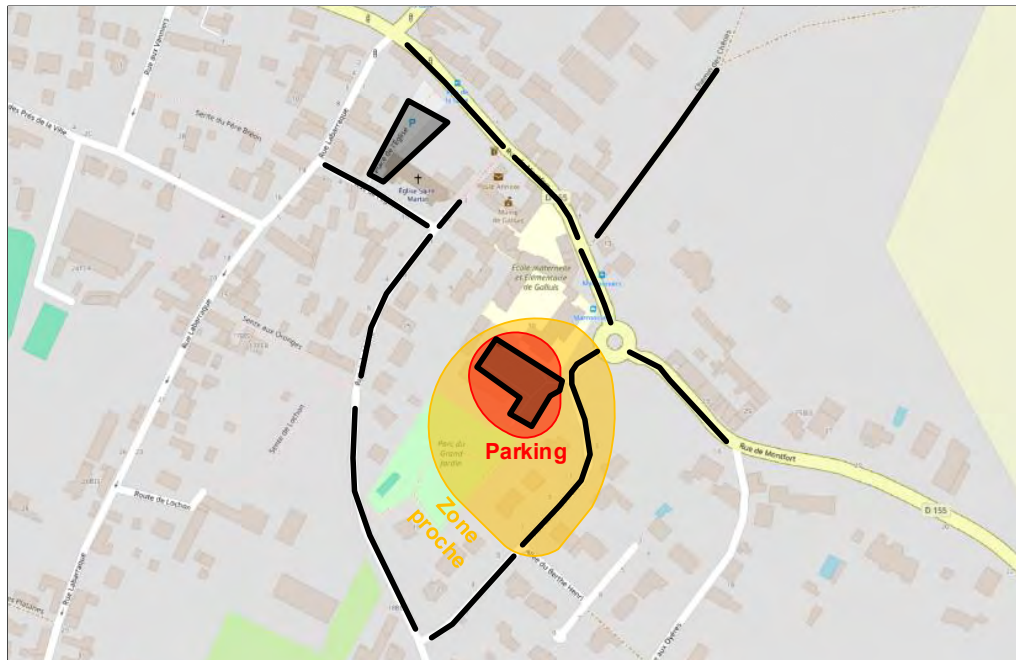


## 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

### Ecoles – Fonctionnement le soir

En élargissant la focale et en prenant en compte la partie la plus proche de la rue de la Hederaie, l'offre passe de 35 places à 39 places.

Le taux de saturation, quant à lui, dépasse les 100% dès 16h20 pour monter jusqu'à 128% à 16h25. La situation se résorbe rapidement dès 16h35, une fois les premiers parents partis.



Rappel de l'offre :

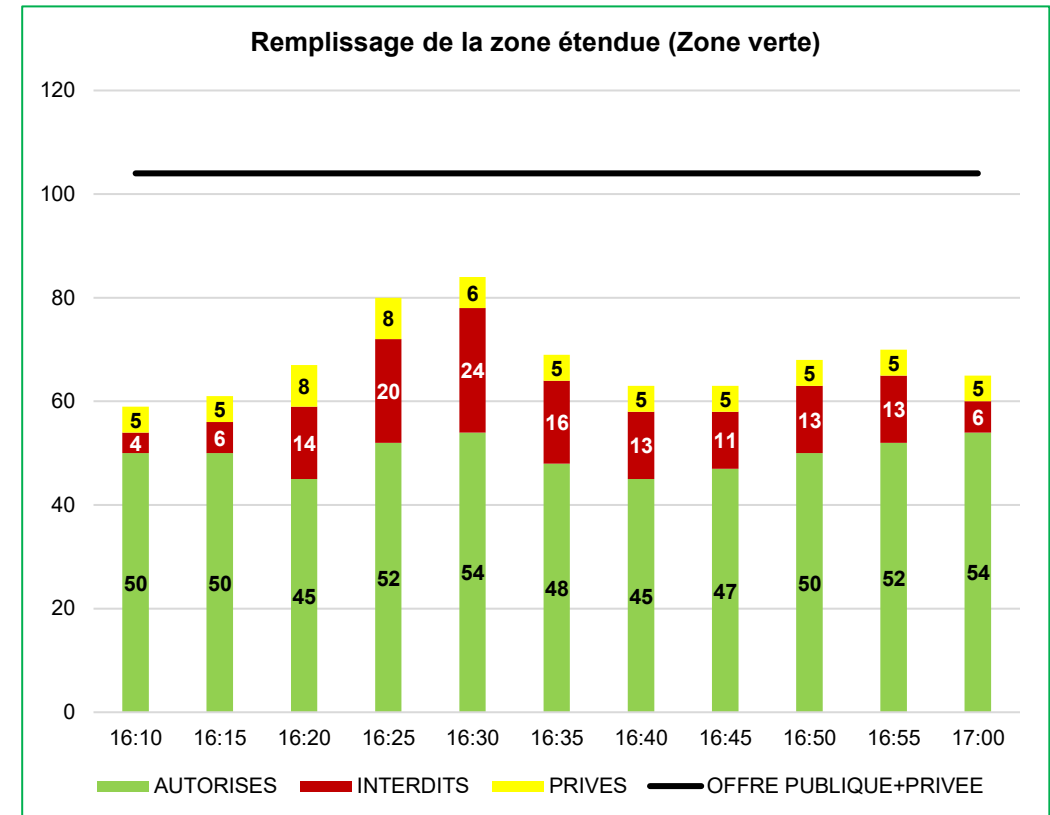
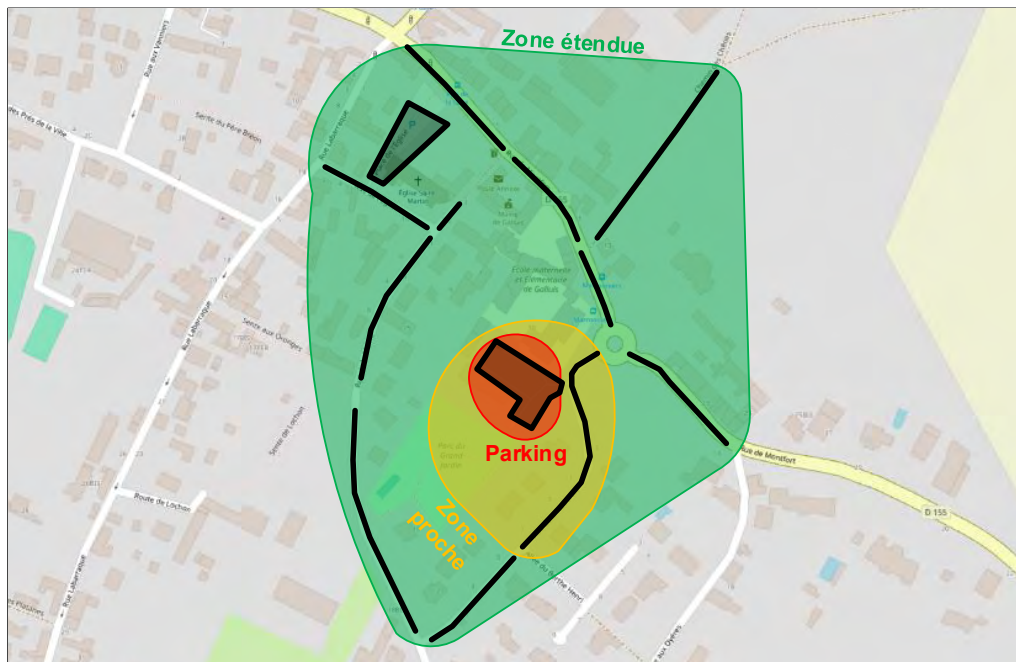
- 24 places matérialisées non réglementées
- 4 places non matérialisées non réglementées
- 1 places PMR
- 10 places privées

## 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

### Ecoles – Fonctionnement le soir

Sur une zone légèrement étendue, représentant environ 3 minutes à pied depuis l'entrée de l'école, l'offre de stationnement est cette fois-ci de l'ordre de 105 places disponibles.

Le taux de remplissage maximal n'est plus que de 77%. Des espaces de stationnement, non matérialisés mais utilisables, subsistent sur la rue de la Hederaie et la rue de la Mairie.



Rappel de l'offre :

- 34 places matérialisées non réglementées
- 56 places non matérialisées non réglementées
- 2 places PMR
- 2 places électriques
- 10 places privées

# 3. Volet stationnement – Stationnement des voitures

## *Ecoles – Fonctionnement le soir – Reportage photo*



*En se garant sur les trottoirs, les véhicules les abîment et bloquent les piétons, qui doivent marcher sur la chaussée.*



*Le parking plein à 18h25, incluant les places privées*



*La sortie de l'école donne immédiatement sur le passage piéton de l'entrée du parking*

### 3. Volet stationnement – Stationnement des vélos

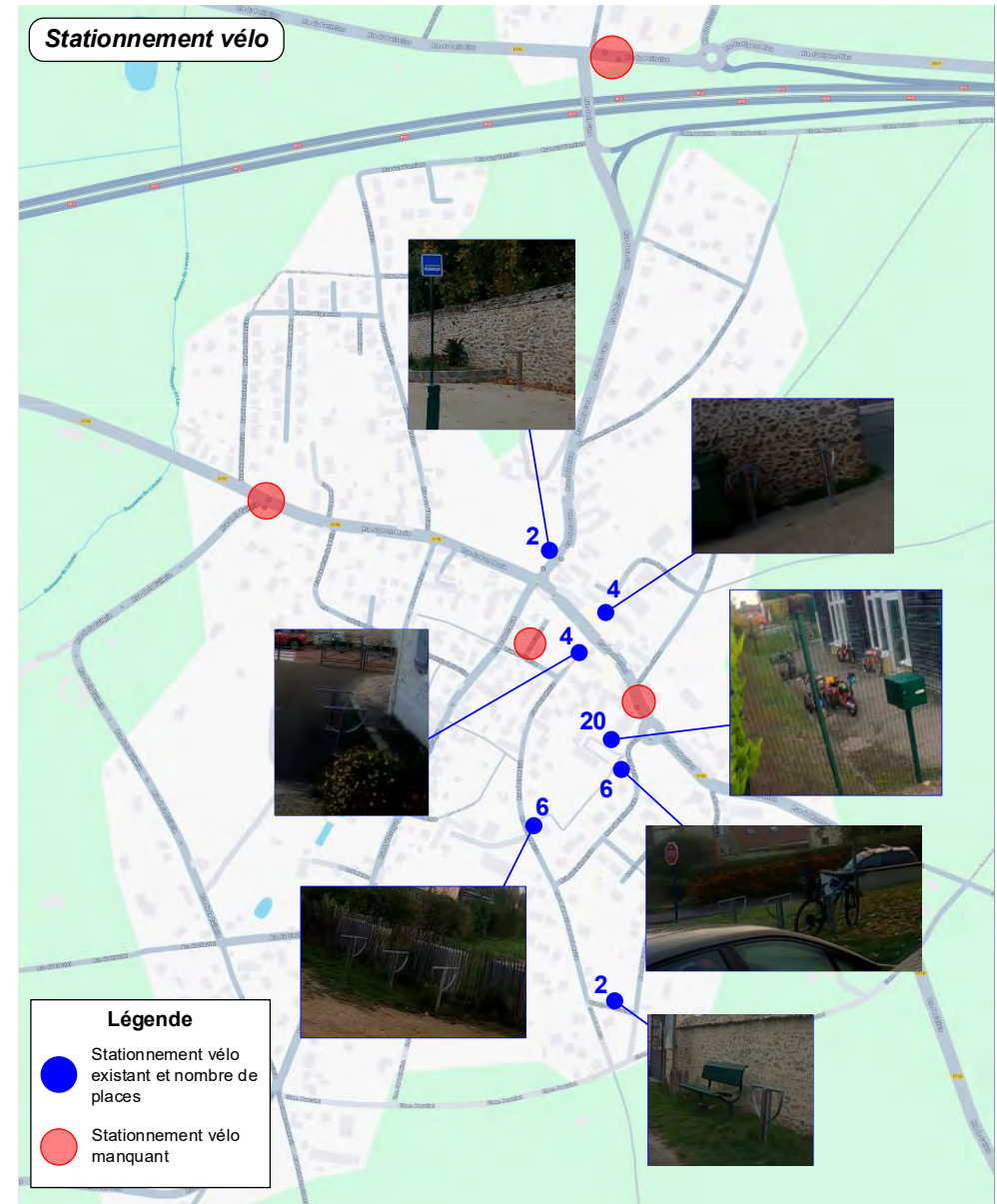
#### *Offre, répartition et demande*

On recense environ 44 places de stationnement vélo sur la commune :

- Une vingtaine à l'école, sous la forme de racks pour les trottinettes et vélos des enfants
- 24 arceaux sur l'espace public, à proximité de l'école, du parc, de la mairie, de la salle polyvalente/bibliothèque, du cimetière et de l'arrêt de bus *Rue de la Gare*

Hormis quelques emplacements pertinents et non dotés, l'offre de stationnement à Galluis est globalement **très qualitative** et **bien répartie**. Elle facilite l'usage et la sécurisation des vélos.

Lors de l'enquête de stationnement, jusqu'à 7 vélos et 3 trottinettes ont été relevés stationnant à l'école. **Sur l'espace public, l'usage est plus rare et éparé** : quelques parents utilisent les arceaux le matin et le soir à l'école, et un vélo a été relevé stationnant devant la mairie sur un créneau d'enquête.

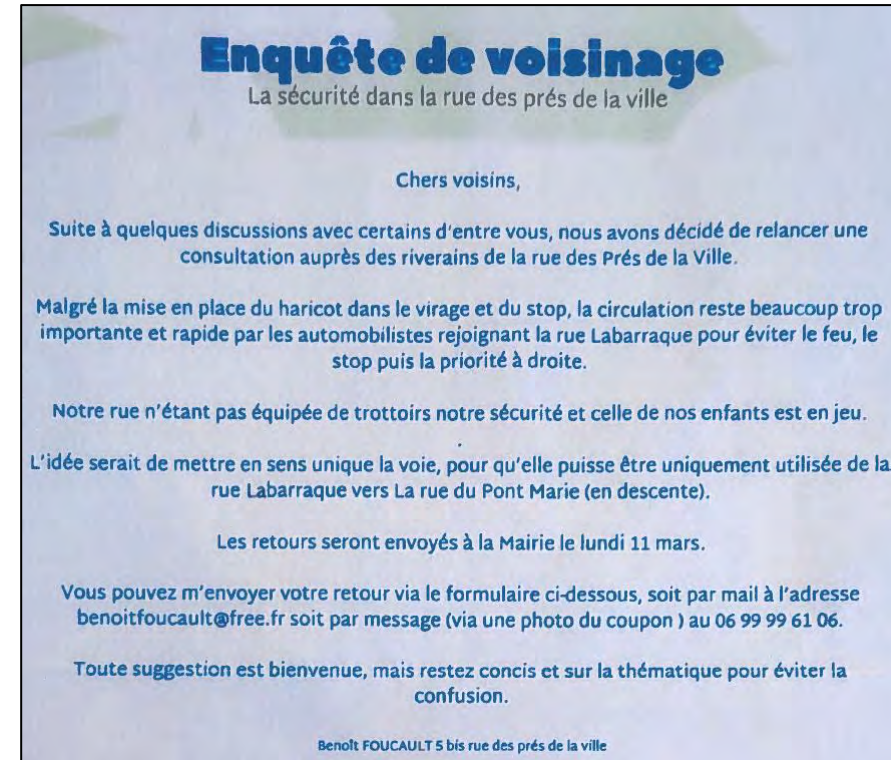


## 4. Analyse de éléments transmis

# 4. Analyse des éléments transmis

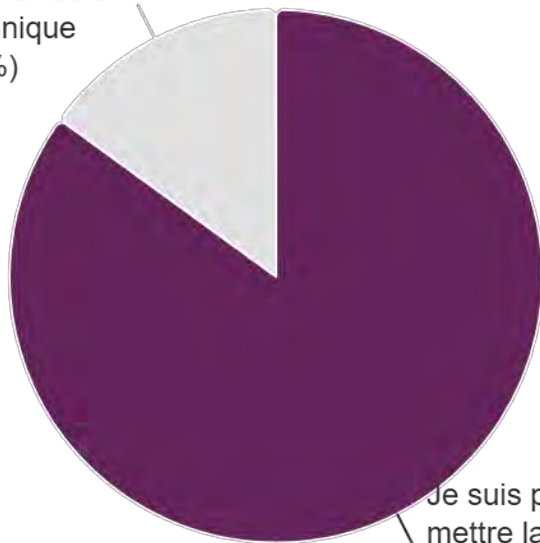
## Enquête de voisinage

- 20 répondants
- 13 commentaires qui seront analysés dans la deuxième phase de l'étude



Votre avis

Je suis contre mettre la rue en sens unique (15,0%)



Je suis pour mettre la rue en sens unique (85,0%)

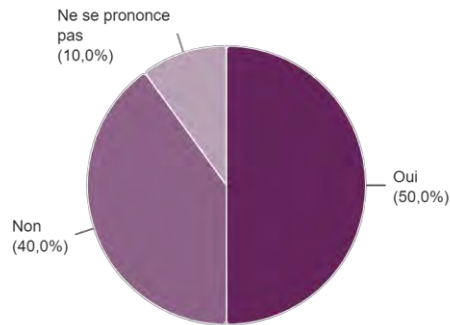


# 4. Analyse des éléments transmis

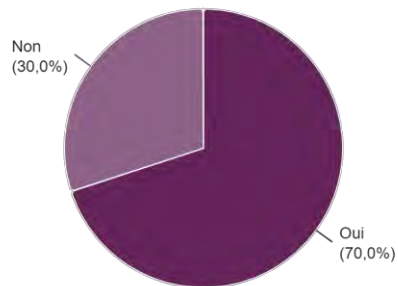
## Questionnaire mairie

- **10 répondants**
- **10 commentaires** qui seront analysés dans la deuxième phase de l'étude

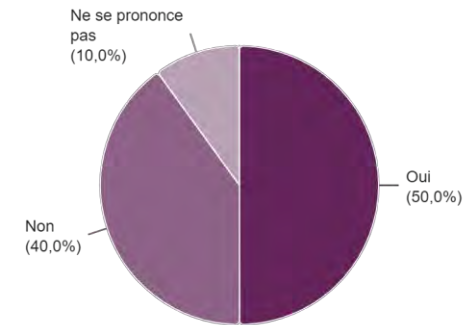
Etes vous satisfait de l'essai des chicanes misent en place dans la rue des Prés de la Ville ?



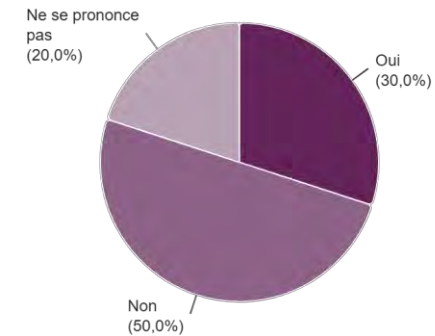
Les chicanes sont elles suffisamment signalisées ?



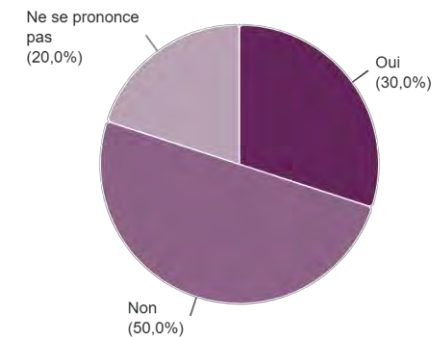
Constatez vous un ralentissement des véhicules ?



Vous sentez vous plus en sécurité depuis l'installation de ces chicanes ?



Trouvez vous que ces chicanes sont bien implantées dans la rue ?



## 5. Poursuite de l'étude

## 5. Poursuite de l'étude

### Estimation des flux supplémentaires :

- Prise en compte des flux estimés par les porteurs de projet
- Vérification des données sur la base de retours d'expérience de projets étudiés par CDVIA, des conditions de desserte analysées et de la documentation existante
- Analyse de la distribution des flux routiers, aux heures de pointe, à la journée, en détaillant si possible en fonction de la haute et de la basse saison

### Impact des flux :

- Création de cartographies présentant les % d'évolution du trafic sur les voies
- Evaluation de l'impact du stationnement généré par le projet

### Mesures ponctuelles :

- Proposition de petites mesures (description de la problématique, objet et objectif, estimation du coût) pour résorber les principales problématiques mises en exergue par le diagnostic (ex. signalisation, aménagement ponctuel, régimes de priorité, ...)

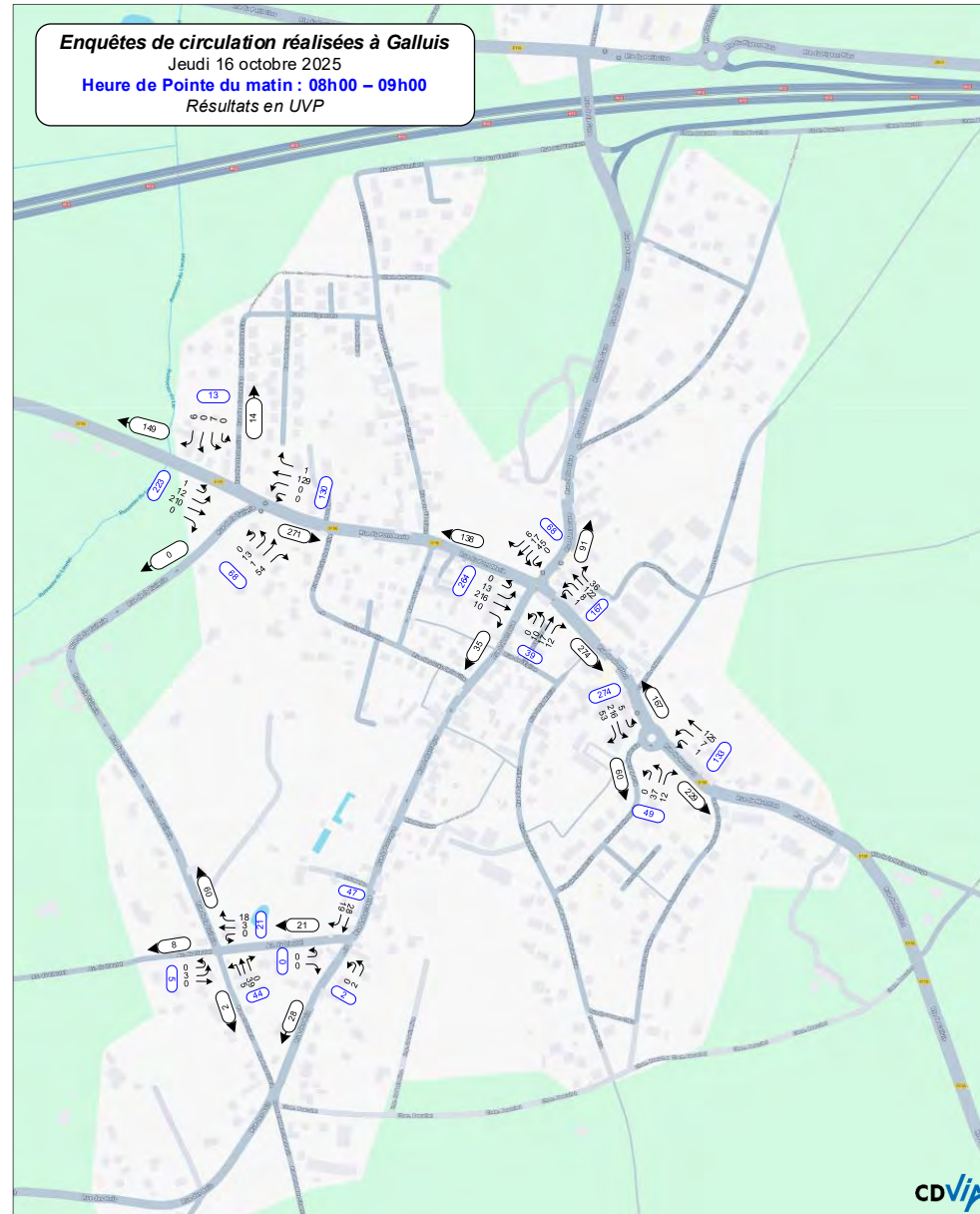
### Scénarios d'aménagement :

- Proposition de deux scénarios de gestion des flux de l'hôtel, incluant plan de circulation et gestion du stationnement, accompagné par des cartographies et un tableau multicritère

# Annexes

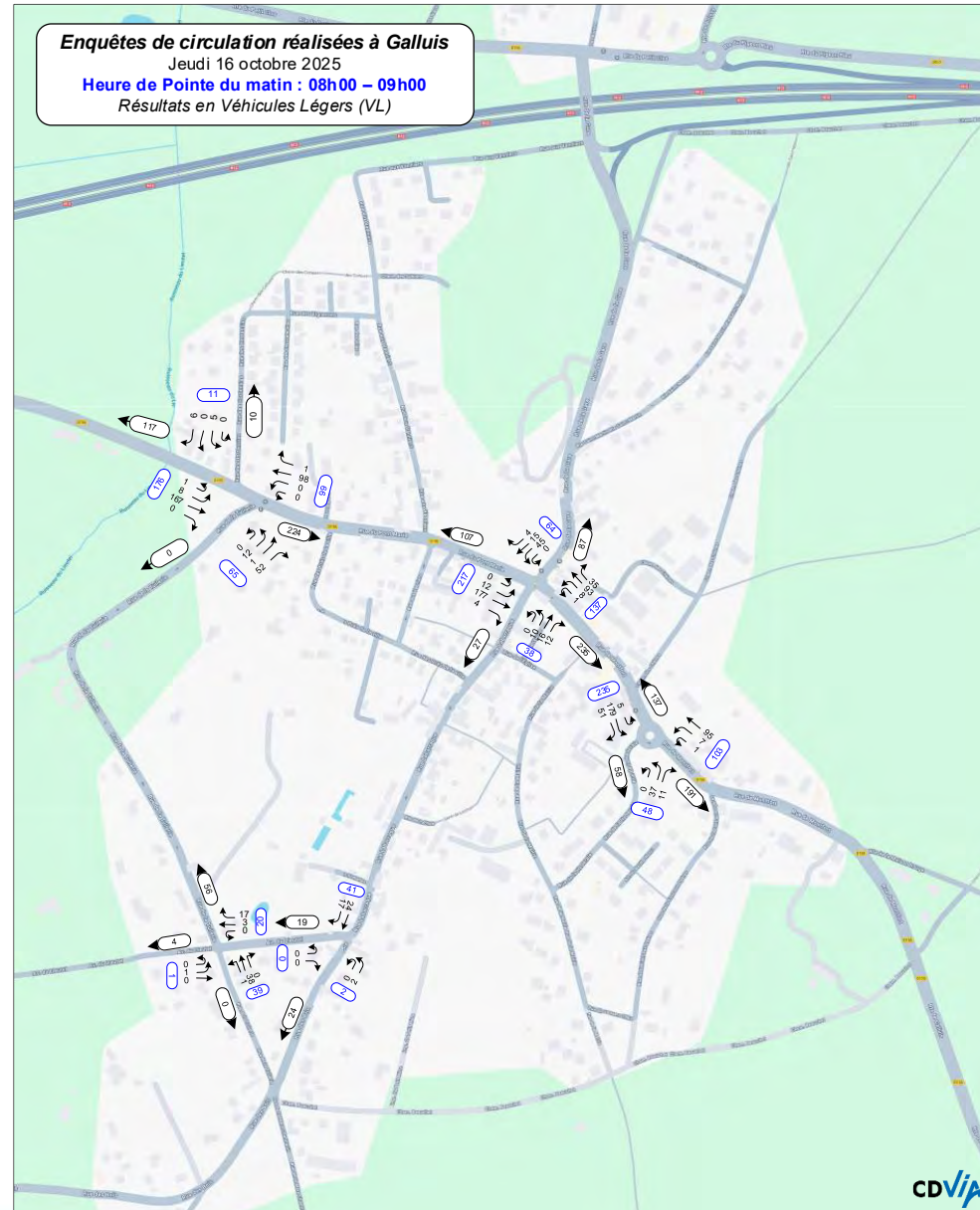
# Annexes

## Comptages directionnels



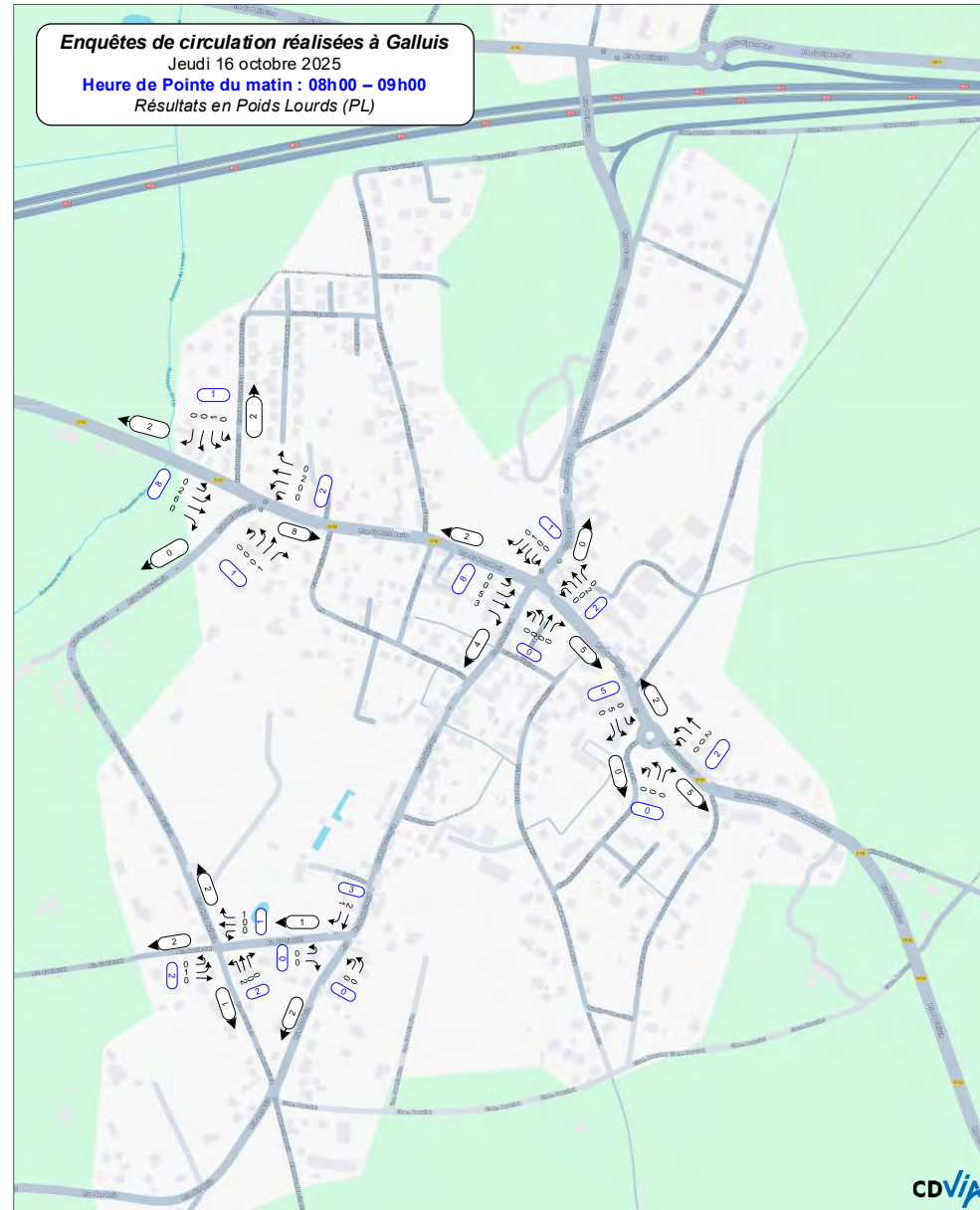
# Annexes

## Comptages directionnels



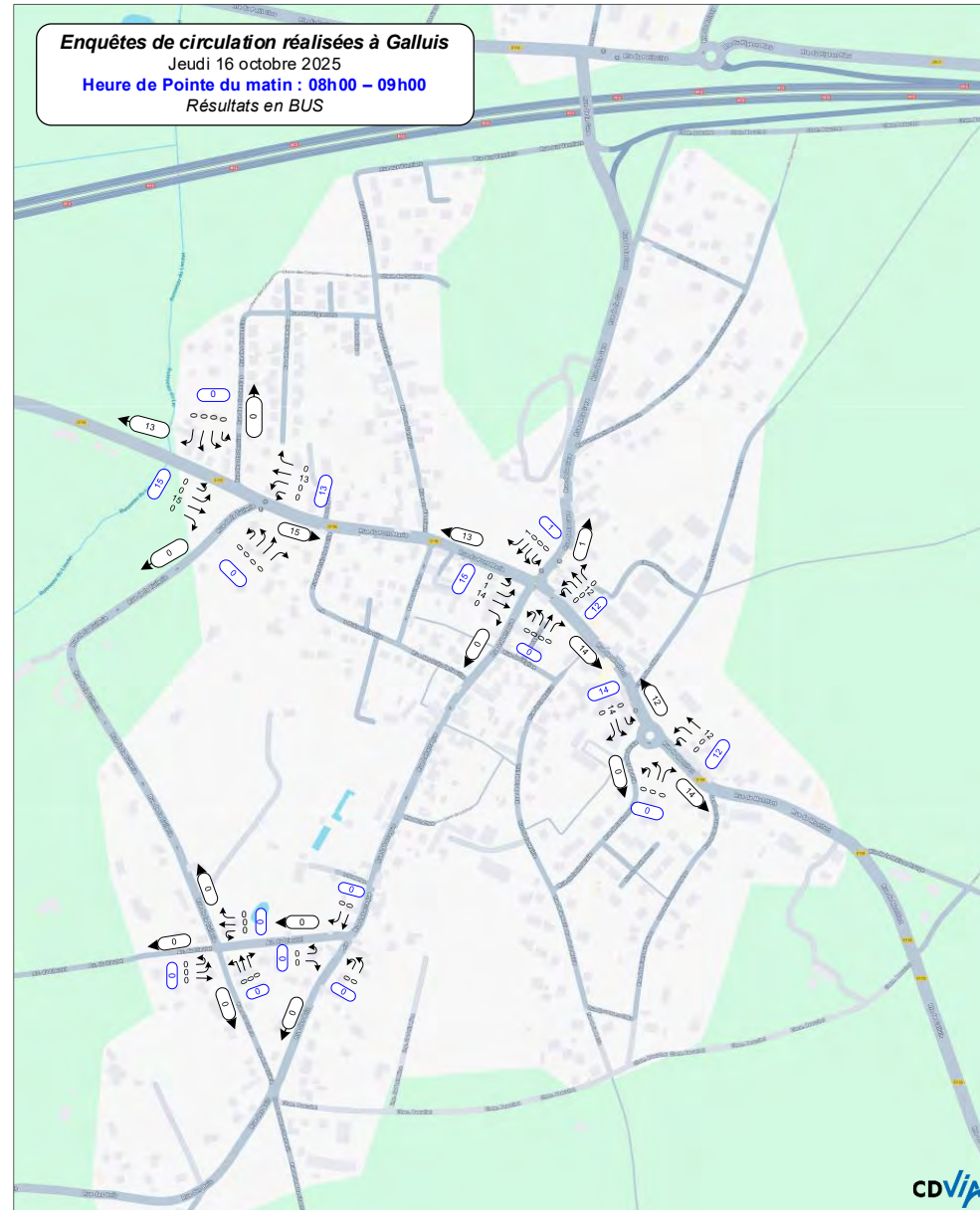
# Annexes

## Comptages directionnels



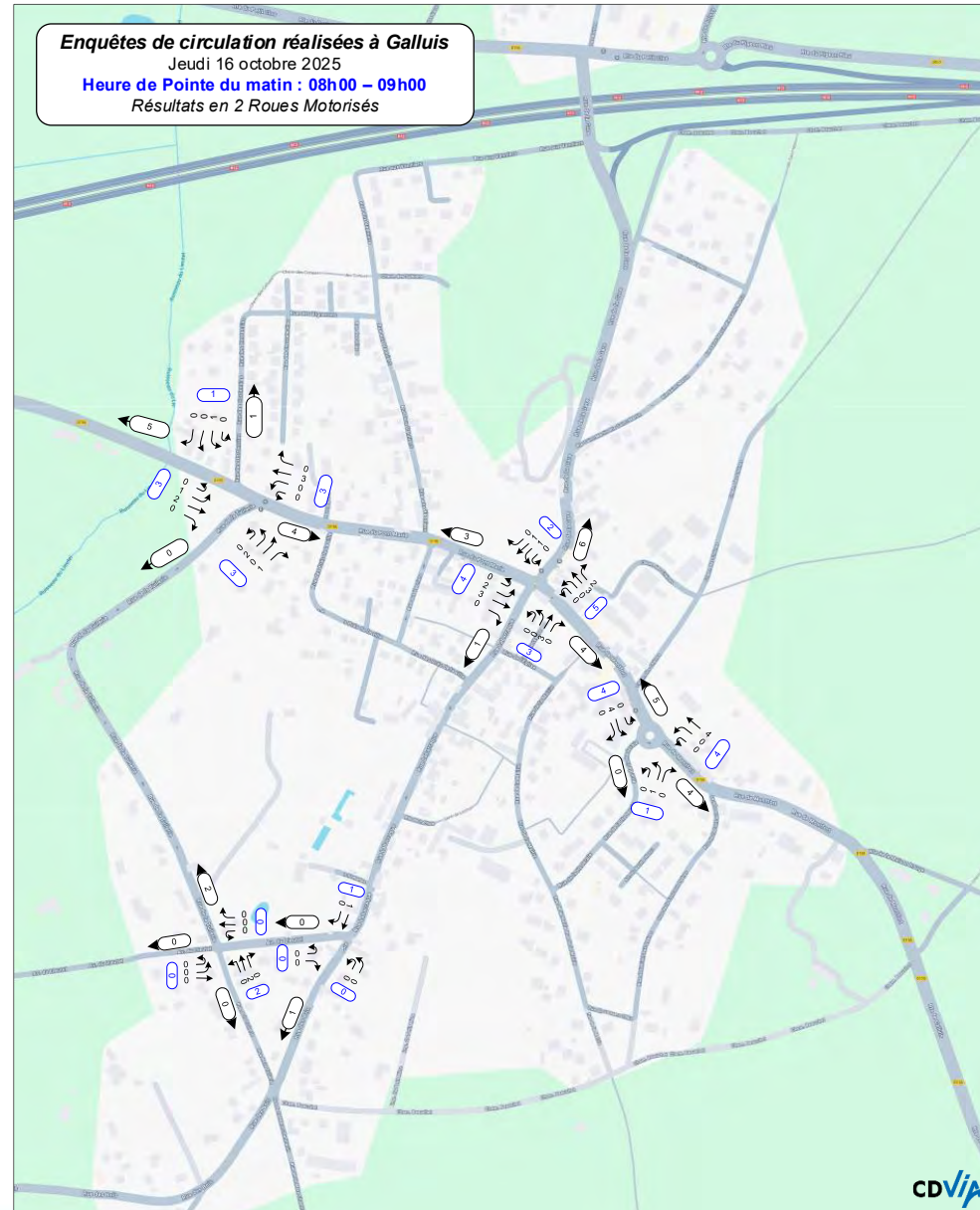
# Annexes

## Comptages directionnels



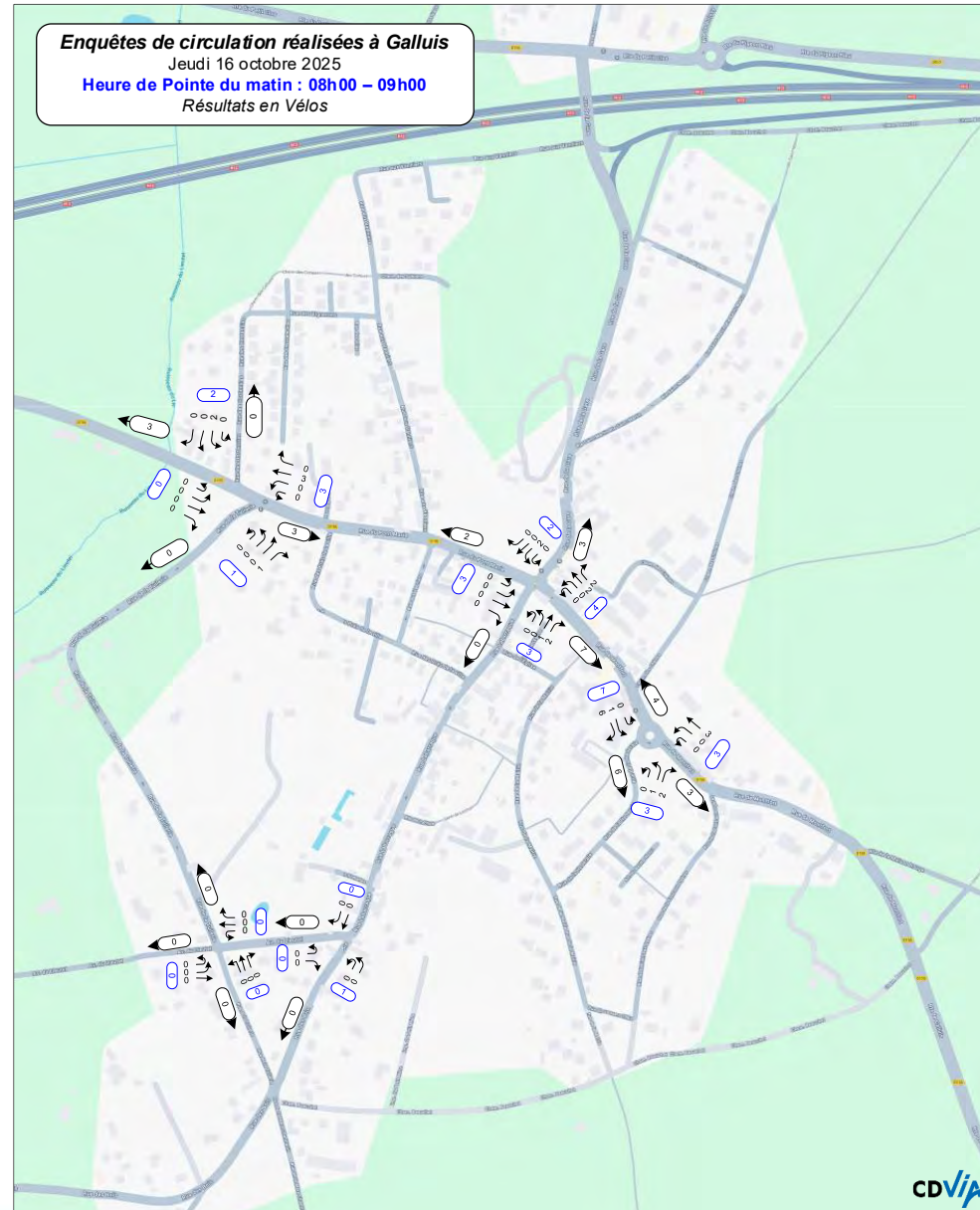
# Annexes

## Comptages directionnels



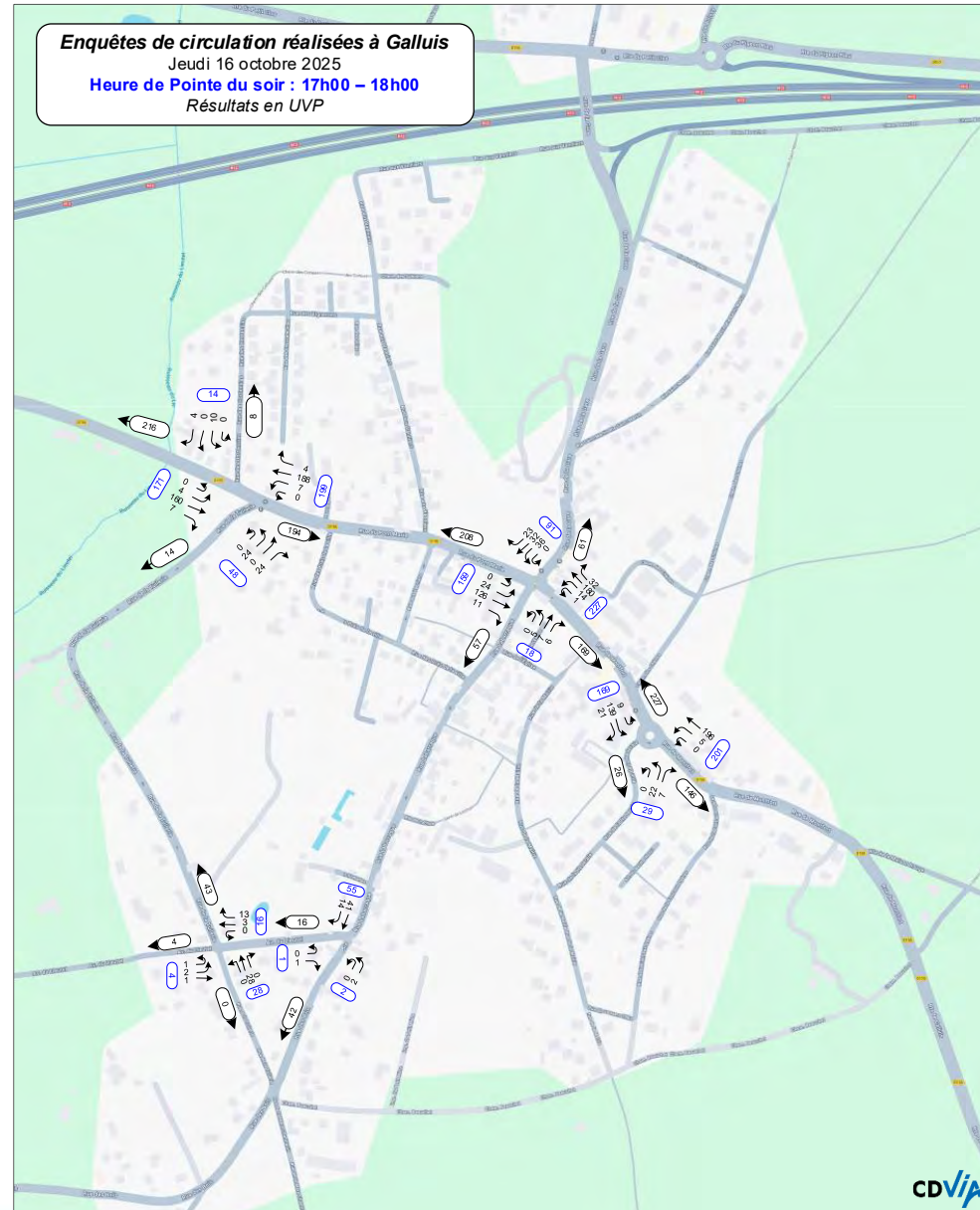
# Annexes

## Comptages directionnels



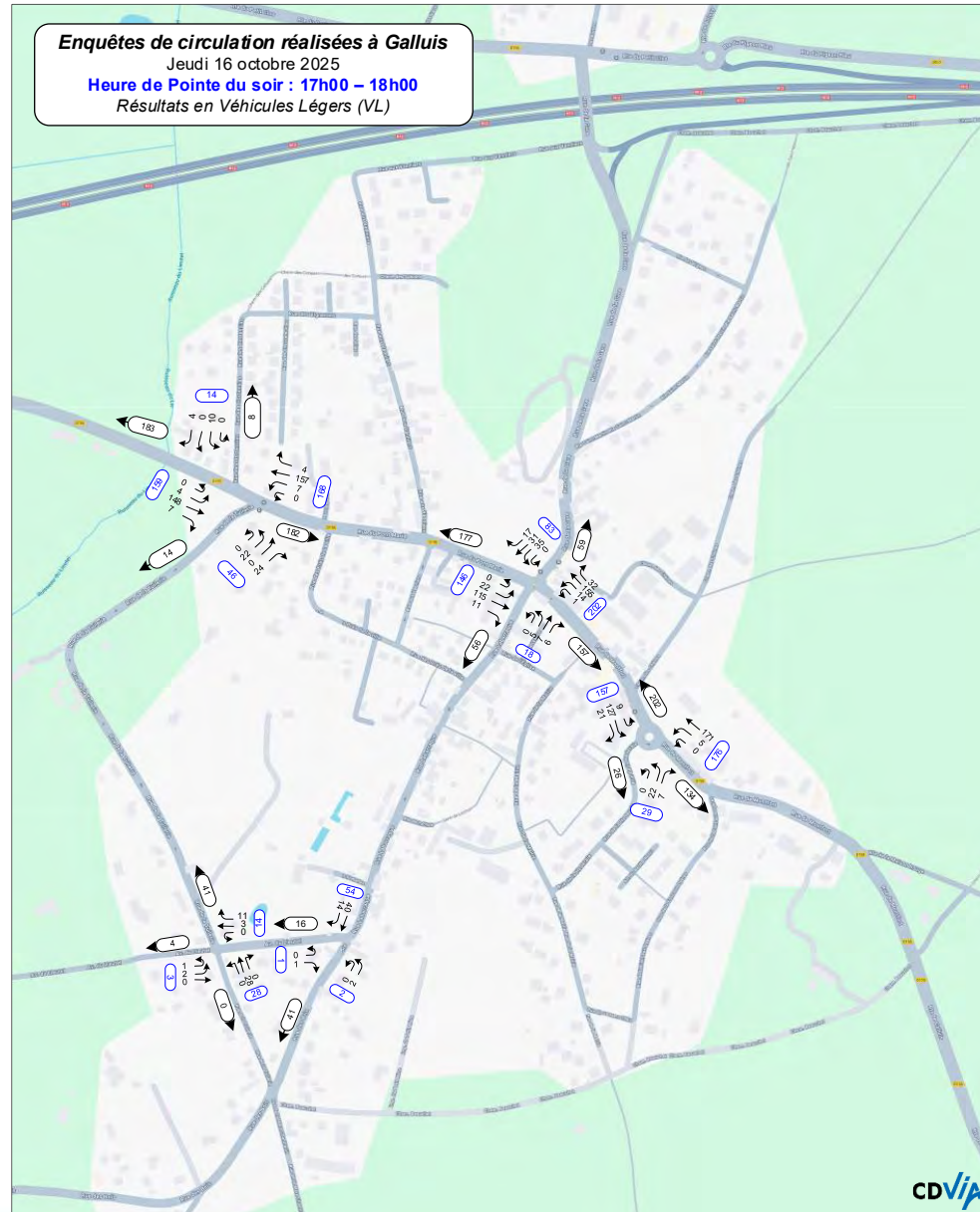
# Annexes

## Comptages directionnels



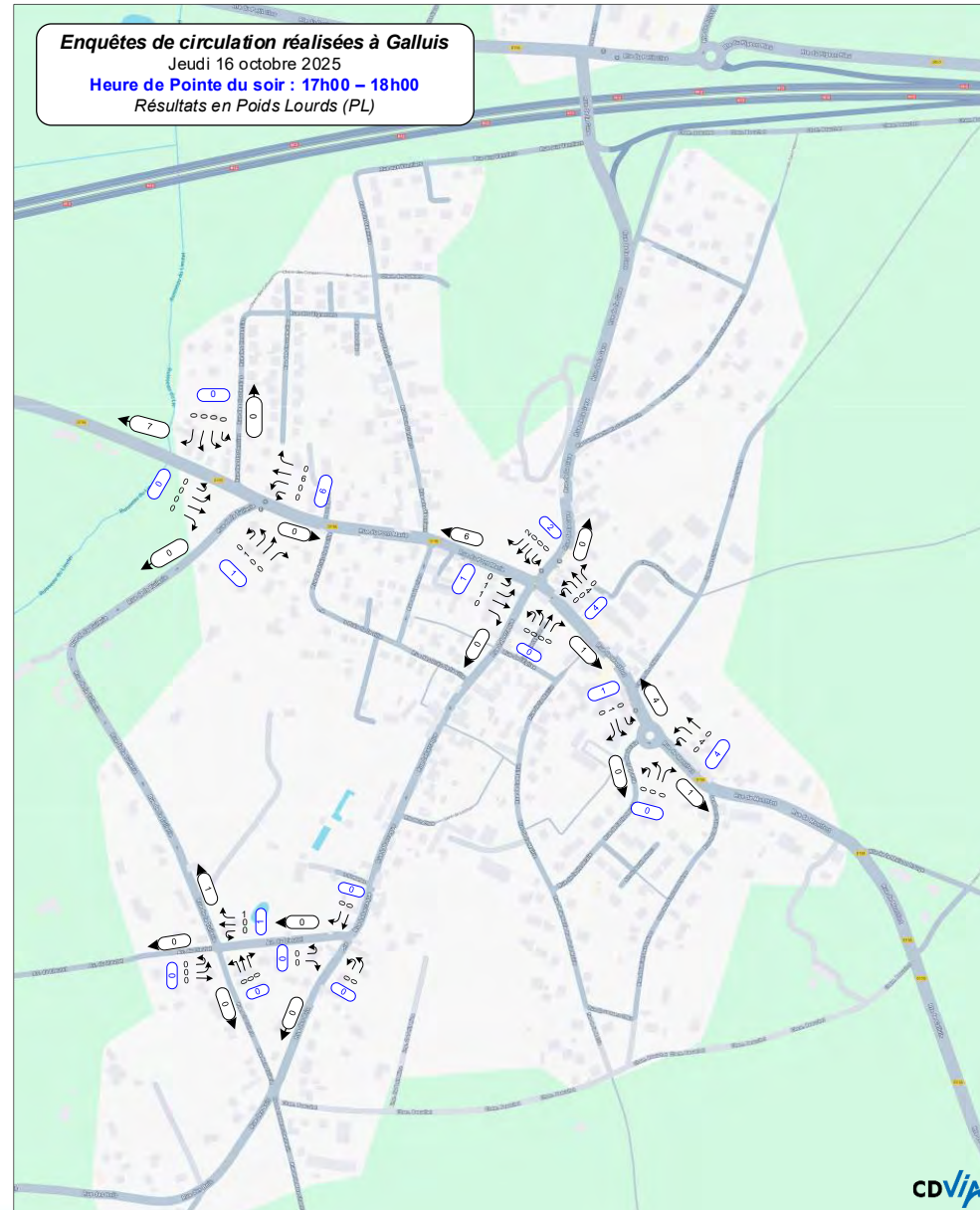
# Annexes

## Comptages directionnels



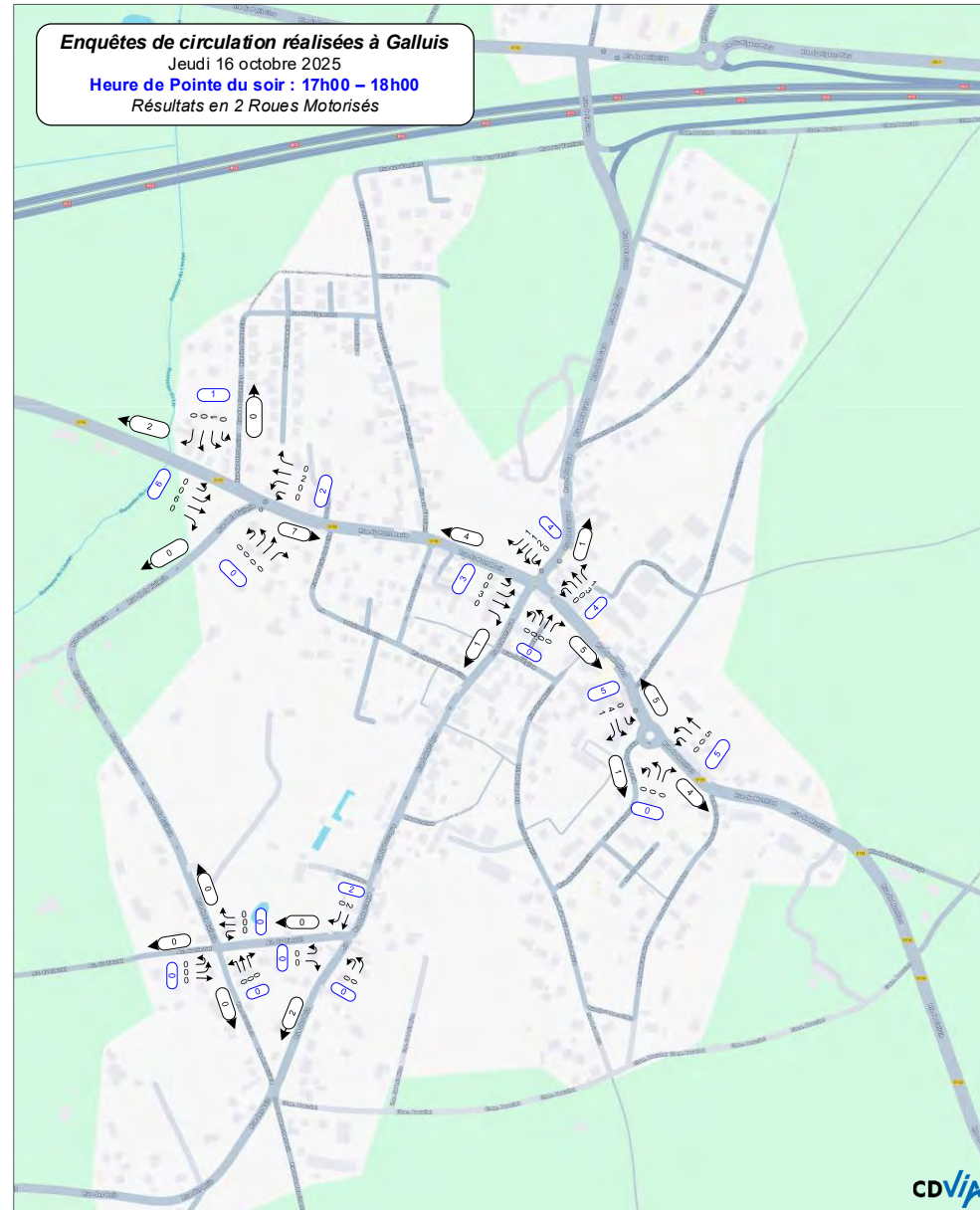
# Annexes

## Comptages directionnels



# Annexes

## Comptages directionnels







INGENIERIE & MESURE DES DEPLACEMENTS

[WWW.CDVIA.FR](http://WWW.CDVIA.FR)